

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Mémoire nationale : lutte sans relâche contre les plans coloniaux visant à séparer le Sud du reste du pays (conférenciers)

P.3

36^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Le président de la République décide d'octroyer un milliard de dollars pour le financement de projets de développement dans les pays africains

P.24

JOURNÉE DU CHAHID

Hommage aux militants d'origine européenne engagés dans le combat libérateur

P.4

2^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Le contexte économique mondial actuel favorable à l'émergence de l'Algérie comme pôle industriel important (experts)

Les participants à la 2^e conférence internationale sur l'intelligence économique, tenue samedi à Alger, ont affirmé que le contexte économique mondial actuel était favorable à l'émergence de l'Algérie en tant que pôle industriel important. Le conseiller en stratégie de développement industriel et enseignant à l'Université de Paris, Fateh Ouazani a déclaré dans son intervention que "l'Algérie dispose de grandes opportunités pour être un axe économique mondial important", d'autant qu'elle jouit de plusieurs atouts dont la position stratégique, la baisse du coût de la main d'oeuvre ainsi que les prix de l'énergie et du transport, outre la disponibilité des matières premières principales.

P.6



EDUCATION

Tenue d'une conférence nationale consacrée à la situation des rémunérations du personnel du secteur

P.3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Signature de deux conventions sur le développement des systèmes de stockage des énergies renouvelables

P.3

INDUSTRIE

Hausse du nombre des PME à plus de 1,3 million à l'échelle nationale (ministère)

P.6

SANTÉ

CANCER DE L'OVAIRE

Un dépistage systématique pourrait réduire la mortalité des femmes

Pp 12-13

F O T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.D - 2^E)
Défaite du CR Belouizdad face à l'ES Tunis (0-1)

P.21



MUSIQUE

Mohamed Bahaz, doyen de la musique diwan n'est plus

P.16

TIZI-OUZOU

L'enfant disparu à Draa El Mizan ramené chez lui sain et sauf

P.8

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Des artistes honorés à Alger



Une pléiade d'artistes parmi les enfants de la famille révolutionnaire, ont été honorés, samedi à Alger à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, célébrée le 18 février de chaque année.

Lors de cette cérémonie organisée par l'association cinématographique "Adwaa", sous le thème "Renforcer les liens entre les générations", les artistes Abdenour Che-louche, Faouzi Saïchi, Rachid Lakhdar Hamina, Amel Himer et Ahmed Kadri dit "Krikèche", ont été honorés.

La cérémonie a été marquée par la projection d'un court métrage documentaire intitulé "Le cinéma et la révolution" sur les œuvres cinématographiques algériennes traitant de la guerre de libération depuis l'indépendance.

Le poète populaire de la Casbah, Omar Chalabi, a également présenté un poème intitulé "Les héros de l'Algérie".

La cérémonie a pris fin par la projection du long métrage "Heliopolis" du réalisateur Djaffar Gacem.

PROMOTION DE LA DESTINATION ALGÉRIE EN 2023

Plusieurs manifestations touristiques organisées (ministère)

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé l'organisation de plusieurs manifestations touristiques durant l'année 2023, en vue de promouvoir la destination Algérie et les produits artisanaux.

Il s'agit du Congrès international sur le tourisme thermal prévu les 28 et 29 avril prochain à Sétif et du Salon international de l'Artisanat traditionnel prévu du 17 au 24 juin au centre Riadh El Feth (Alger), indique samedi un communiqué du ministère.

L'Algérie abritera également cette année le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) du 7 au 10 septembre prochain au Palais des expositions d'Alger, en plus du Festival international du tourisme saharien du 1er au 3 décembre à El Oued.

TAMANRASSET

Trois morts dans un accident de la route à Silet



Trois (3) personnes ont trouvé la mort samedi dans un accident de la route survenu à une cinquantaine de kilomètres de la daïra de Silet (Ouest de Tamanrasset), a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN-55A), menant vers la daïra de Tinzaouatine (wilaya d'In-Guez-zam), suite au dérapage et renversement d'un véhicule tous-terrains (4x4), causant la mort à trois personnes, a précisé la même source.

Les dépouilles des victimes ont été transférées par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile à Silet vers la morgue de l'hôpital de Tamanrasset.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 décès et 190 blessés en 24 heures



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 190 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Protection civile.

Par ailleurs, deux personnes (un homme âgé de 69 ans et une femme de 57 ans), sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à Annaba et Relizane, précise la même source.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes incommodes par l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffes-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Guelma (2 personnes), El-Bayadh (2) et M'sila (1), note la même source.

MÉDÉA

Plus de six cent foyers raccordés en gaz naturel



Au total, six cent quinze (615) foyers situés dans les communes de Ain-Boucif, Tlet-Douairs et Sidi-Naamane, dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés récemment au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de l'énergie et des mines.

Dans la commune de Ain-Boucif, à 75 km au sud-est de Médéa, 144 ménages du village de "Gharbia" ont bénéficié d'un raccordement au réseau local de distribution de gaz naturel, et 259 autres foyers de la commune de Tlet-Douairs, à 50 km au sud du chef-lieu de wilaya, ventilés entre les villages de "Khemakhemia" et "El-Alama", ont également été raccordés à ce réseau, a-t-on fait savoir.

D'autre part, 212 habitations situées au niveau de l'agglomération urbaine secondaire de "Mendes", commune de Sidi-Naamane, à 50 km à l'est de Médéa, ont bénéficié de l'opération de raccordement, a-t-on ajouté, rappelant de même source que 488 ménages de cette agglomération avaient été raccordés en gaz naturel durant l'année 2022.

ALGER

Démantèlement d'une bande impliquée dans le cambriolage d'une bijouterie

Les services de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade criminelle ont arrêté 4 individus repris de justice âgés entre 26 et 37 ans qui ont cambriolé une bijouterie, indique un communiqué de la police.

Les investigations menées par la même brigade, sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent ont permis la saisie de 38 millions de centimes de revenus générés par cette activité illicite, des outils utilisés dans le cambriolage, un véhicule et une moto, précise la même source.

Après finalisation des procédures juridiques en vigueur, les mis en cause seront présentés devant le parquet territorialement compétent pour association de malfaiteurs, conclut le document.

MOSTAGANEM

Bilan des saisies de drogues en janvier



La brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont saisi, durant le mois de janvier dernier, une quantité de 90 grammes de cocaïne et 4 kilos de kif traité, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité. Le bilan du mois de janvier écoulé de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya fait ressortir qu'une quantité de 90,86 grammes de cocaïne, 3,963 kilos de kif traité, 55 joints et 1.770 comprimés psychotropes ont été saisis, en plus de 2.375 unités de boissons alcooliques. Par ailleurs, durant la même période, les différents services de la Sûreté de wilaya ont traité 912 affaires liées aux atteintes aux personnes et aux biens dont 791 ont été réglées. Pas moins de 925 personnes dont 30 femmes impliquées dans ces affaires ont été interpellées dont 176 ont été placées sous mandat de dépôt et 18 remis en liberté, a précisé le bilan.

GHARDAIA

Arrestation pour détention de psychotropes

Les services de la sûreté de wilaya de Ghardaia ont procédé à l'arrestation d'un trentenaire en possession de 2.107 capsules de psychotropes, rapporte samedi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'informations précises, les éléments de la sûreté ont localisé l'individu avant de l'arrêter en possession d'une quantité de capsules de psychotropes destinée à la commercialisation dans le centre-ville de Ghardaia, souligne le communiqué.

L'opération a permis l'interpellation du dealer et la saisie de 2.107 comprimés de psychotropes ainsi qu'un téléphone portable utilisé dans ce trafic de psychotropes, précise la même source.

Le mis en cause, âgé de 32 ans, a été présenté devant le parquet de Ghardaia, après instruction d'une procédure judiciaire à son encontre pour trafic et détention de psychotropes à des fins de commercialisation, introduction illégale en contrebande de produits pharmaceutiques sans aucune autorisation de mise sur le marché délivrée par les services compétents.

KHENCHELA

Saisie de viandes avariées



Les éléments de la section de sécurité routière de la gendarmerie nationale de la commune d'El Hamma, wilaya de Khenchela ont saisi dix (10) quintaux de viandes avariées destinées à la consommation, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et d'information de ce corps sécuritaire. L'affaire a été traitée suite à l'interception sur la route nationale n°32 dans son tronçon qui relie les deux communes d'El Hamma et de Khenchela d'un camion qui venant d'une wilaya voisine, transportant un lot de viande avariée, constituée de têtes, des carcasses de moutons et des abats avariés, d'un poids total de 1.000 kg, a indiqué la même source. Ce lot de viandes avariées a été détruit au centre d'enfouissement technique (CET) de la commune de Baghaci et un dossier pénal a été établi à l'encontre du conducteur du camion et son accompagnateur.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

La conscience historique, une véritable ressource pour anéantir les desseins des ennemis (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a indiqué, samedi à Tizi-Ouzou, que la conscience historique et la glorification des sacrifices des Chouhada durant la guerre de libération pour l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale, étaient "une véritable ressource pour unifier les rangs et anéantir les desseins des ennemis".

Dans son allocution à la Maison de la culture Mouloud Maameri à l'occasion des festivités officielles de commémoration de la Journée nationale du Chahid, le ministre a appelé à "la mobilisation" et à l'engagement au serment des Chouhada, sachant que "la glorification renouvelée des gloires et des acquis du passé notamment la Révolution du 1er novembre 1954, est en fait une véritable ressource pour les générations montantes pour la mobilisation et l'unification des rangs".

"L'histoire est aussi une ressource permettant de préserver l'unité du pays et d'anéantir les

desseins des ennemis qui ont autrefois spolié nos terres et attenté à notre dignité", a-t-il dit. Rappelant les sacrifices des chouhada pour libérer le pays du joug colonial français, le ministre a appelé à en tirer des enseignements pour pouvoir avancer à pas sûrs vers un avenir prospère d'une Algérie sûre, unie et souveraine".

Le ministre a affirmé que la Journée nationale du Chahid, est une "grande" occasion pour rappeler les réalisations du peuple algérien, qui "a consacré l'esprit de sacrifice et exprimé franchement au monde entier, sa revendication suprême pour la libération de sa



patrie, conscient qu'il était qu'il n'y avait pas d'autre alternative au recouvrement de la souveraineté qu'en relevant les défis".

Il a salué, à l'occasion, les sacrifices des enfants de la 3ème wilaya historique pour la liberté, soulignant que la région a été "tout

au long de l'histoire, la citadelle des hommes libres, un bastion pour les révolutionnaires, un lieu sûr pour ceux en quête de paix et de sécurité, une région qui a uni les révolutionnaires et déstabilisé l'ennemi colonial".

Le ministre s'est recueilli à la mémoire des chouhada au cimetière de M'douha et devant la stèle commémorative des chouhada de la wilaya avant de se rendre au Musée National du Moudjahid de Tizi-Ouzou. M. Rebiga s'est ensuite rendu au village d'Ighil Imoula dans la commune de Tizi N'Tleta, où la Déclaration du 1er novembre 1954, a été imprimée.

Mémoire nationale: lutte sans relâche contre les plans coloniaux visant à séparer le Sud du reste du pays (conférenciers)

Les participants à une conférence sur la mémoire nationale et le rôle des wilayas dans le sud du pays dans la lutte contre la politique de la France coloniale à diviser l'Algérie ont mis l'accent samedi à Ouargla sur le rejet catégorique exprimé avec véhémence contre le projet en question tracé par De Gaulle (président français).

Dans ce cadre, le Pr. Lakhdar Aouarib, de l'université de Ouargla, a passé en revue, dans sa communication intitulée "L'organisation révolutionnaire dans la région d'Ouargla et la position de la France à son égard", les étapes de la guerre de libération dans cette région, politique et militaire, et les manifestations pacifiques du 27 février 1962

qui constituaient le couronnement de la parfaite coordination entre les cellules révolutionnaires qui travaillaient secrètement pour mettre en échec les desseins de séparation du sud du reste du pays par le colonisateur français". Le conférencier a évoqué, à ce titre, la position inébranlable des notables de la région qui n'ont pas cédé aux pressions et tentatives de la France coloniale. De son côté, l'universitaire de M'sila, Djamel El-Bouss, a évoqué les manifestations du 13 mars de Taïbet et la position de la population locale du projet de division du pays et la politique barbare adoptée par le colonialisme français à l'encontre des autochtones lors de leur manifestation pacifique rejetant le

projet séparatiste du sud du pays du Nord. L'intervenant a mis en avant le rôle de la population du Sud algérien ayant contraint le colonisateur français à annoncer le cessez-le-feu et la reconnaissance de la souveraineté nationale. L'universitaire Aboubakr Hamidi (M'sila) a évoqué les différentes formes de résistance dans le sud du pays et la mission de la population locale à déjouer les desseins infernaux des autorités coloniales qui n'ont pas hésité à user de tous les moyens humains et matériels pour séparer la région du Sud du reste du pays. Les conférenciers entendent par cette rencontre répertorier et archiver le parcours militant des habitants dans le Sud du pays et leur

rejet des desseins coloniaux, en vue de transmettre la bravoure des moudjahidine aux générations montantes, par souci de préserver la mémoire et l'unité nationale, mais également cimenter la cohésion sociale, a indiqué le président de l'organisation de la préservation de la mémoire nationale, Abdelkrim Khadri. Organisée dans le but de préserver la mémoire nationale et transmettre le message des Chouhada, la conférence qu'a abritée la bibliothèque principale de lecture publique Moudjahid Mohamed Tidjan s'inscrit au titre de la 8ème semaine culturelle et historique des wilayas dans le Sud du pays et la célébration de la Journée nationale du Chahid.

EDUCATION

Tenue d'une conférence nationale consacrée à la situation des rémunérations du personnel du secteur

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé, samedi par visioconférence, une conférence nationale avec les directeurs de l'éducation au niveau des wilayas consacrée à la régulation de la situation des rémunérations du personnel du secteur et la mise en œuvre de mesures liées à la prise en charge des augmentations des salaires décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a réaffirmé "l'exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'augmentation indiciaire résultant de la modification des grilles indiciaires applicables à partir du mois de mars prochain, tout en prenant les mesures nécessaires pour exécuter l'opération conformément aux exigences du nouveau régime budgétaire et le versement des arriérés financiers de l'exercice 2022 directement après l'obtention des affectations supplémentaires", précise la même source.

Le premier responsable du secteur a chargé le directeur des ressources financières d'assurer "l'accompagnement en temps réel et de fournir les orientations et les explications nécessaires aux précé-

cupations sur le terrain par le recours à tous les moyens disponibles jusqu'à la finalisation de l'opération dans les délais". Après avoir salué, dans ce sens, "les efforts consentis par la commission ministérielle chargée du traitement des cas en suspend au niveau des directions de l'Éducation, laquelle a fait le déplacement dans plusieurs wilayas et réussi, dans un laps de temps réduit, à résoudre plus de 90% de ces cas", le ministre a donné des instructions pour "poursuivre son travail dans les wilayas ayant des besoins".

Concernant les logements de fonction, M. Belaabed a insisté sur "l'application stricte des mesures prises à travers l'utilisation des applications de la plateforme numérique du ministère de l'Éducation nationale", mettant l'accent sur "l'impératif de continuer à œuvrer sur cette voie en vue de l'introduction de nouvelles applications pour apporter plus de transparence, d'équité et de rationalité à cette opération". Lors de cette conférence, le dossier relatif au chauffage dans les établissements d'éducation a également été abordé. Le ministre a appelé à l'impératif de "poursuivre l'action sous la direction des walis et de sensibiliser les directeurs des établissements éducatifs quant à la nécessité d'intensifier les opé-

rations de contrôle et d'entretien permanent des appareils de chauffage afin de préserver la sécurité des élèves". En prévision de la prochaine rentrée scolaire, le ministre a mis l'accent sur "la bonne préparation des rencontres qui seront entamées à compter de mardi 21 février, consacrées aux volets relatifs à la généralisation de l'enseignement de tamazight, l'enseignement de l'anglais en 4e année primaire, l'élargissement de l'utilisation de la tablette électronique dans les écoles primaires, outre l'arrivée de la première promotion des élèves de la filière "Arts", au lycée des arts Ali Maâchi en 3e année secondaire". Le volet de la préparation à l'opération exceptionnelle de prise en charge des demandes d'entrée et de sortie depuis et vers les wilayas a aussi été évoqué, en plus des opérations relatives à la prochaine rentrée scolaire, selon la même source.

Par ailleurs, le ministre a rappelé, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, les hauts faits et les qualités des chouhada, en sus de leurs sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale et la libération de l'Algérie du joug colonial", appelant à "suivre leur exemple et faire davantage d'efforts pour promouvoir le secteur".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Signature de deux conventions sur le développement des systèmes de stockage des énergies renouvelables

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a signé, samedi à Alger, deux conventions avec le ministère de l'Énergie et des Mines et le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, sur les systèmes de développement de stockage des énergies renouvelables. Les deux conventions ont été signées sous la supervision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid. La première convention conclue entre le Centre de Recherche en Technologies des Semi-conducteurs pour l'Énergie (CRTTSE) et le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) d'une part et la Société Nationale de l'Électricité et de Gaz (Sonelgaz) d'autre part, porte sur le développement des systèmes de stockage des énergies renouvelables et la fabrication des batteries au lithium pour stocker l'énergie solaire, tandis que la seconde convention porte sur la valorisation des résultats de la recherche en énergies renouvelables, notamment les systèmes de stockage d'énergie. A cet égard, M. Baddari a souligné que la signature de ces deux conventions intervient "en application des décisions du Conseil des ministres tenu le 5 février dernier relatives au développement de la recherche dans le domaine du stockage de l'énergie solaire dans le cadre du programme d'action du gouvernement dans le domaine de la transition énergétique afin de valoriser les résultats de la

recherche scientifique et dynamiser son rôle dans le secteur économique". M. Baddari a fait savoir que le taux d'avancement de la réalisation d'un prototype de batterie de stockage de l'énergie solaire a atteint 70%, ajoutant que le prototype final de la batterie lithium sera remis au Groupe Sonelgaz dans un délai ne dépassant pas les 4 mois. "Ainsi, nous pourrions réaliser une batterie de fabrication locale pour le stockage de l'énergie solaire". Pour sa part, M. Arkab a précisé que la convention relative au développement du stockage des énergies renouvelables permettra de "renforcer l'efficacité des centrales électriques photovoltaïques, notamment celles se trouvant dans le grand Sud, au nombre de 8 centrales", ajoutant que les batteries de stockage de l'énergie solaire constitueront "la meilleure alternative", conformément à "la tendance internationale pour renoncer à l'utilisation du gaz". Par ailleurs, le ministre a révélé que la société Sonelgaz "a atteint la dernière étape d'hybridation de ces centrales dans le grand Sud pour réduire l'utilisation et le transport du gaz et s'orienter vers l'énergie solaire, ce qui lui permettra d'optimiser les coûts et poursuivre l'activité la nuit", soulignant que la centrale de Djanet sera la première expérience. De son côté, M. Yacine El Mahdi Oualid a souligné que l'objectif de cette opération est "d'encourager les compétences algériennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à développer les technologies, notamment dans les domaines vitaux", précisant que "10% des porteurs de projets de startup sont des Algériens établis à l'étranger où ils y ont poursuivi leurs études".

JOURNÉE DU CHAHID

Hommage aux militants d'origine européenne engagés dans le combat libérateur

Une rencontre en hommage aux militants anticolonialistes d'origine européenne qui ont adhéré à la cause des Algériens pour leur indépendance, a été organisée samedi à Alger à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid célébrée le 18 février de chaque année.

Les participants à cette rencontre, organisée par l'Association "Machaaël Echahid" sous le thème "Les amis de la Révolution algérienne: Algériens de cœur et de sang", ont rendu hommage aux militants et intellectuels européens qui ont participé au combat libérateur.

Dans son allocution, le président de l'Association, Mohamed Abad, a souligné l'apport important de ces militants engagés dans le combat libérateur.

L'Algérie, a-t-il dit, est "reconnaissante" envers ces militants anticolonialistes et tous les martyrs morts pour la cause nationale.

Pour sa part, le journaliste et auteur d'ouvrages sur l'histoire, Amar Belkhdja, a relevé l'implication de nombreux Européens dans le combat des Algériens pour l'indépendance à travers des actions militaires et un soutien "sans faille" d'hommes de culture et intellectuels influents. Il cite, à titre d'exemple, Victor Spielmann, ami de l'Emir



Khaled et défenseur des paysans, Rolland démocrate du manifeste algérien), Miette, militant et élu de l'UDMA (L'union Maurice Laban, Maurice Audin ou encore

Annie Steiner au côté d'autres artistes et intellectuels qui ont rejoint le "Réseau Jeanson" (Porteurs de valise), un groupe de militants de soutien au FLN (Front de libération nationale) pendant la Guerre de libération nationale.

Cette rencontre était également l'occasion de rappeler les sacrifices des Algériens en France qui ont payé un lourd tribut notamment lors des massacres du 17 octobre 1961, et de saluer l'héroïsme de militants algériens d'origine européenne comme Henri Maillot, martyr tombé au champ d'honneur. La moudjahida Leila Tayeb a, quant à elle, relevé l'engagement de la femme rurale dans la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie.

L'Association "Machaaël Echahid" a rendu, à cette occasion, un hommage à cette moudjahida qui a quitté les bancs du lycée pour rejoindre le maquis durant la guerre de libération.

Recueillement, lancement et inauguration de projets dans l'Est du pays

Des wilayas de l'Est du pays ont commémoré samedi la journée nationale du chahid (18 février) dans le recueillement parallèlement au lancement et à l'inauguration de plusieurs projets et l'attribution de logements et d'aides de l'Etat à l'habitat rural. Dans la wilaya de Constantine, les autorités locales, la famille révolutionnaire, des parlementaires et des représentants de la société civile se sont réunis à la mémoire des martyrs au cimetière des chouchada du 7ème km où le drapeau national a été levé et l'hymne entonné outre le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du saint Coran.

Le wali Abdelkhalek Sayouda a posé les premières pierres de trois groupes scolaires à Ali Mendjeli (El Khroub), Béni Hamidène et Zighoud Youcef, d'un CEM et d'une salle de soins à Guettar El Aich (El Khroub) et d'un lycée de 1000 places et une cantine de 300 plats à Ali Mendjeli. Il a également inauguré une salle de soins à la cité les frères Brahmia (El Meridj), une clinique dentaire à la cité Zouaghi-Slimane de Constantine et d'un bureau de poste à la cité Bekira (Hamma Bouziane). A Biskra, l'amphithéâtre de l'école régionale des jeunes talents de la cité El Alia a accueilli une cérémonie de distribution de 515 arrêtés d'attribution d'aides financières aux bénéficiaires des lotissements sociaux de plusieurs communes et 339 aides au logement rural ainsi que la remise des clés de 224 logements publics locatifs. La célébration de la journée nationale du chahid à Batna a été marquée par plusieurs activités entamées par le recueillement à la mémoire des chouchada dans la commune de Boumeugueur présidé par le wali

Mohamed Benmalek, la baptismation de noms de chouchada de plusieurs établissements, la distinction de familles et veuves de chouchada au cours d'une cérémonie tenue au centre culturel de N'gaous où une conférence historique a été organisée.

Une salle de soins a été inaugurée au village Fenarou et 84 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à Tifrene et Benhebal dans la commune de Soufiane outre la mise en service d'une station de services privée dans la même collectivité.

Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, 188 récitants et récitant du saint Coran ont été honorés par le président de l'association des oulémas musulmans algériens, Abderrazak Guessoum en présence du wali Kamel Nouicer et de la famille révolutionnaire. Abderrazak Guessoum a relevé à l'occasion que la nation œuvre à préserver sa mémoire et raffermir les constances nationales et religieuses par la célébration de la journée nationale du chahid. Le wali d'Ouled Djellal, Aïssa Aziz Bouras, accompagné des directeurs généraux de la CASNOS et de la CNR, M Azouz Assassi et Djaafar Abdelli, de la famille révolutionnaire, de parlementaires et de membres du Conseil supérieur de la jeunesse, a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative des chouchada et lu la Fatiha du saint Coran à leur mémoire avant d'inaugurer les deux sièges de la CASNOS et du CNR ainsi que le siège de la CNAS.

Il a également distingué des veuves de chouchada et les lauréats du concours organisé par la direction de la culture et la direction de l'éducation. Au musée Slimane-Bentehal de Mila, il a été procédé à la remise des arrêtés d'attribution de 300

aides au logement rural dans 14 communes, des actes de 40 logements évolutifs dans la commune de Yahia Benguecha après leur régulation et de 8 arrêtés d'amendement d'autorisations exceptionnelles d'investissements permettant aux investisseurs bénéficiaires d'entamer leurs activités.

Les autorités locales ont lancé les travaux de raccordement de 4 agglomérations de la commune de Sidi Merouane au réseau de gaz naturel et inauguré un poste avancé de la protection civile moudjahid-Saad Namousse et d'un stade proximité à la cité Cheklibi-Mekhlouf de la commune de Hemala. Elles ont aussi inspecté le projet d'aménagement urbain de la localité El Bour qui vient d'être achevé. A Sétif, 303 logements publics locatifs dont 221 à Bougaâ et 82 à Ain Zel ont été distribués en plus de 200 aides au logement rural (dans 12 communes) au cours d'une cérémonie symbolique au siège de la wilaya. Pas moins de 10.048 logements de diverses formules sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Sétif, selon les services de la wilaya. A Guelma, 100 arrêtés d'aides au logement rural ont été distribués dans 20 communes sur les 3 de la wilaya, a indiqué le directeur du logement Messaoud Fekhar. Le wali Houria Aggoune a posé la première pierre d'une piscine semi-olympique et d'un CEM au plan d'occupation du sol POS Sud parallèlement à la participation à une opération de plantation de 100 arbres.

Le wali a visité à l'occasion l'exposition tenue au centre culturel Hassan-Hassani ainsi que le moudjahid Hakim Belkacem honoré à son domicile.

Hommage et développement local au cœur des commémorations dans les wilayas du centre

La Journée nationale du Chahid (18 février) a été commémorée samedi dans les wilayas du Centre sous le signe du développement local, par la mise en service de plusieurs projets visant à améliorer le cadre de vie des populations et d'hommages rendus aux membres de familles des chouchada.

Les festivités officielles de la Journée du chahid se sont tenues à Tizi-Ouzou en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droits, qui a insisté sur l'importance de rester mobilisés pour honorer la mémoire des martyrs. Le ministre a affirmé que la conscience historique riche de réalisations et d'acquis, représente une "munition vivante" à utiliser pour préserver l'unité nationale et faire face aux conspirations des ennemis de l'Algérie.

Dans la wilaya de Bejaia, 4.946 foyers dont certains situés dans des zones montagneuses aux hivers rigoureux, réparties sur les localités d'Adekar, Taourirt Ighil, Amallou et

Taazibt (daira de Kendira) et Feraoum ont été raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel. La joie et la liesse étaient sur les visages des bénéficiaires de ces raccordements, heureux, de voir leur calvaire de chauffage hivernal, au bois ou à la bonbonne de gaz butane, prendre ainsi fin, en cette journée du chahid.

Dans la wilaya de Bouira, 216 logements publics locatifs (sociaux) ont été attribués à des familles dans les communes d'Ain Tork (49 unités), Ahnif (40 unités), Djebahia (20 unités), Ridane (11 unités), Sour El Ghouzlane (96).

En outre, 1.559 décisions d'aide à l'habitat rural ont été remises à leurs bénéficiaires de différentes communes.

Djelfa a marqué cette journée par, notamment, le lancement, dans la région montagneuse d'El Guedid (commune de M'liliha) d'une opération de plantation forestière sur une superficie ciblée de 250 ha, entrant dans le cadre du programme de réhabilitation du

Barrage Vert. A Ain Defla, où un riche programme a été concocté à l'occasion, des lots de livres ont été remis par la wilaya au profit des bibliothèques des communes de Meliana, El Attaf, Mekhatria, Ain Defla et Djemâa Ouled Cheikh, à raison de plus de 200 titres par bibliothèque.

Dans la wilaya de Bouverdes, une convention a été signée entre les directions des moudjahidine et ayant droit et de la radio locale, portant renforcement des activités entrant dans le cadre de la préservation et de la transmission de la mémoire nationale, notamment la révolution du 1er novembre 1954, le mouvement national, et la résistance populaire.

Cette journée a été également marquée à travers les wilayas du centre, par un hommage rendu à des veuves de martyrs et à des moudjahidine, ainsi que par le recueillement sur la mémoire de chouchada devant des monuments et stèles dédiées aux martyrs de la Révolution.

COMMUNICATION

M. Bouslimani réaffirme l'engagement de son ministère à promouvoir la communication institutionnelle

Le ministre de la Communication M. Mohamed Bouslimani a réaffirmé, samedi de Bechar, l'engagement de son département ministériel à promouvoir la communication institutionnelle.

Intervenant à l'issue de la 4ème session de formation sur la communication institutionnelle, abritée par le Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales à Bechar, M. Bouslimani a indiqué que le secteur s'est engagé à mettre en place des mesures opérationnelles pour la promotion de la communication institutionnelle. Le ministre a, à cette occasion, affirmé que des sessions similaires seront organisées prochainement dans les wilayas de Tlemcen et de Ghardaïa.

La session de formation à laquelle ont pris part des représentants de la presse nationale et des responsables des cellules de communication issus des wilayas dans le Sud-ouest du pays (Bechar, Beni-Abbes, Tindouf, Timimoun, Adrar et Bordj Badji Mokhtar) a été animée par des repré-

sentants de l'université Tahri Mohamed de Bechar, mais aussi d'universitaires d'autres établissements de l'enseignement supérieur du pays.

Des communications s'articulant autour de plusieurs thèmes ont été au programme de cette session de trois jours (du 16 au 18 février), dont "la communication institutionnelle, éléments constitutifs du plan de la communication institutionnelle", "la société de communication", "la communication dans l'espace public et le fait de communiquer", "le rôle des médias locaux dans la promotion des politiques publiques" et "la communication en temps de crise".

Le ministre de la Communication, accompagné des autorités de la wilaya, des représentants de la société civile et de la famille révolutionnaire, a pris part auparavant à une cérémonie de recueillement à la mémoire des Chouchada au carré des martyrs de Bechar, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid.

SÉTIF

Le chahid Laïd El Dahoui, le Fidaï qui semait la panique dans les rangs colonialistes (chercheur)

Les actions armées exécutées par le chahid Guessoum Laïd dit "El Dahoui" (1929-1961) contre les forces coloniales françaises "semaient la panique dans les rangs ennemis", a affirmé samedi à Sétif l'historien spécialiste de cette région Zoubir Khouthir Douibi à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid.

"Le Fidaï chahid Laïd El Dahoui représente l'archétype de l'héroïsme et du martyr en raison des actions armées éclatantes qui l'ont rendu célèbre", a souligné l'historien dans sa communication "Les chahada de Sétif", présentée lors du 2ème colloque national sous l'intitulé "Evénements marquants de la Révolution libératrice dans la région de Sétif" organisé par l'association "Nibrass" en coordination avec l'APC de Sétif à la maison de la culture Houari-Boumediene. Les partici-

pants au colloque, qui a vu la présence d'universitaires venus de plusieurs wilayas, ont examiné, sous plusieurs angles, le parcours du chahid Guessoum Laïd dit "El Dahoui", ses actions de fidaï, les embuscades qu'il dressait contre les forces colonialistes, les enlèvements qu'il avait organisés et les exploits audacieux qui ont porté des coups durs à l'ennemi. A la salle des conférences où étaient présentes les autorités de la wilaya, un documentaire d'une durée de 36 minutes, réalisé par Achour

Djellabi, a été projeté et qui présente des témoignages sur l'héroïsme du chahid Guessoum Laïd. Les témoins qui s'expriment dans ce film sont, notamment, son fils Brahim, son frère Amar, le moudjahid Messaoud Guerfi, ainsi que des historiens et des chercheurs.

Les communications des intervenants ont fait l'objet d'un livre de 132 pages, réalisé par le président de l'association "Nibrass" Nabil Guendoussi et Kamel Khalil du département histoire de l'univer-

sité Mohamed-Lamine Debaghine Sétif-2. Le chahid Guessoum Laïd "El Dahoui" est né en 1929 dans la Hodna, il a rejoint la Révolution armée en 1956 dans la Wilaya I, avant d'être muté dans la Wilaya II, il a dirigé plusieurs opérations et actions Fidaï, faisant preuve d'un courage et d'un sang froid exceptionnels. En 1961, il fut arrêté alors qu'il se soignait dans un hôpital sous un faux nom, il fut sauvagement torturé et jeté au fond d'un puits dans la région d'Oued Bouslem, près de Sétif.

NAÂMA

Réception d'une mini-zone d'activités à Asla

La mini-zone d'activités de la commune de Asla (Naâma) a été réceptionnée samedi, en présence des autorités locales, a-t-on appris des services de la wilaya.

L'implantation de cette zone, la première du genre dans la commune, vise à créer des postes d'emploi en attirant des investissements productifs, a-t-on souligné, précisant que cette nouvelle zone d'activités occupe une superficie de 5 hectares totalisant 36 terrains exploitables pour les jeunes et les petits métiers.

Les travaux d'aménagement achevés dotés d'une enveloppe de plus de 34 millions DA ont comporté le terrassement, la réalisation de routes et de réseaux divers, ainsi que la sécurisation de cette zone contre les incendies.

La concrétisation de cette opération fournit les moyens nécessaires et les conditions appropriées aux jeunes investisseurs pour lancer divers projets économiques et commerciaux compatibles avec les spécificités de la région, a-t-on souligné.

La wilaya de Naâma verra également, avant la fin du trimestre en cours, l'achèvement des travaux d'aménagement liés à la création de trois autres mini-zones d'activités dans les dairas d'El Bayodh, de Mekem Benamar et de Moghrar, a-t-on annoncé.

SKIKDA

Remise en fonction de la station de traitement de l'eau potable de Hammadi Krouma

La station de traitement de l'eau potable de la commune de Hammadi Krouma (Sud de Skikda), alimentée par le barrage de Kénitra, à l'arrêt depuis 2017, a été remise en fonction samedi après des travaux de réhabilitation.

La wali de Skikda, Houria Meddahi, a assisté à la remise en service de la station, à la faveur des activités marquant la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février), une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales civiles et militaires, des moudjahidines et des fils de chahada.

Selon les explications présentées sur site, les canalisations de la station sont d'une longueur de 50 km, à partir du barrage de Kenitra dans la commune d'Oum Toub, à l'Ouest de Skikda, un barrage dont le volume de stockage est estimé à 117 millions m³.

La station traitera, dans un premier temps, 25.000 m³/jour et ira progressivement jusqu'à traiter 86.000m³/jour, volume correspondant à sa capacité maximale.

Les responsables sur place ont expliqué également que la remise en service de cette station permettra de mettre fin aux perturbations de l'alimentation en eau potable dans la commune de Skikda et ses environs, ainsi que sur le couloir sud de la wilaya qui compte les communes de Salah Bouchaour, Medjez Dechich, El Harrouch et Ain Bouziane.

L'approvisionnement en eau potable des citoyens continuera d'être effectué un jour sur deux dans la commune de Skikda et ses environs, sur les communes du couloir cité.

Il sera d'un jour sur trois, au lieu d'un jour sur cinq, apprend-on également.

Pour sa part, la wali a mis l'accent, à cette occasion, sur les efforts consentis par l'Etat dans le but d'améliorer constamment le cadre de vie du citoyen, par la prise en charge des besoins de la population.

BEJAIA

Plus de 1500 foyers à Adekar raccordés au réseau de distribution de gaz naturel

1513 foyers situés à Adekar et Taourirt Ighil, à 65 km à l'ouest de Bejaia, ont été raccordés samedi au réseau public de distribution de gaz naturel, portant ainsi le taux de pénétration de cette ressource dans la wilaya à plus de 65 %, ont indiqué les services de la wilaya.

La mise en service du raccordement au réseau de distribution du gaz s'est déroulée en présence des autorités locales.

La joie et la liesse étaient sur tous les visages des membres des familles bénéficiaires, visiblement heureux de voir leur calvaire de chauffage hivernal prendre ainsi fin.

Une ambiance similaire a, par ailleurs, régné au sein des hameaux d'Amallou et Taazibt, dans la daïra de Kendira, situés au sud, dans le flanc montagneux d'en face, théâtre d'une opération similaire de raccordement de 50 logements au même réseau. Dans l'après midi, 3383 foyers ont bénéficié de la mise en service du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans la daïra voisine de Feraoum, dans un relief rude, montagneux et en permanence enneigé en hiver. D'ici le début du mois de ramadhan, vers la fin du mois de mars, il est prévu le branchement dans la wilaya, de près de 4.000 foyers, a annoncé le wali, Kamel Eddine Kerbouche, à Adekar.

APs

MOSAGANEM

Le ministre des Transports inaugure le tramway

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a procédé samedi à l'inauguration du tramway de la ville de Mostaganem, à l'occasion de la journée nationale du chahid, commémorée le 18 février de chaque année. Le ministre et la délégation qui l'accompagnait ont pris place dans un wagon à la première station du tramway au quartier Kharouba, baptisée du nom du chahid commandant Ferradj, avant de se rendre au poste de maintenance et de contrôle du tramway situé à Salamandre où des explications sur ce projet leur ont été données. La première ligne de ce moyen de transport s'étend sur 12,5 kms de Salamandre à Kharouba, desservant, entre autres, l'Université "Abdelhamid Ibn Badis", l'Ecole nationale supérieure d'Agronomie "Mohamed Lamdjad

Benabdelmalek", le Centre hospitalo-universitaire "Boumediene Bensmain", la direction de la santé à Tjiddit et la gare ferroviaire au centre-ville. Cette ligne permet également aux citoyens de rallier, en un temps court à travers 20 stations, le parc d'attraction "Mostaland", le parc du 20 août à El-Arsa, le pôle culturel du quartier "El Matmar", ainsi que des quartiers à forte densité démographique. La deuxième ligne, qui s'étend sur une distance de 2 km et comprend quatre stations de la gare ferroviaire au centre-ville, est reliée à la gare de transport de voyageurs inter wilayas, passant par la rue Benyahia Belkacem, le complexe sportif "commandant Ferradj" et la cité "5 juillet 1962". Le tramway de Mostaganem d'un coût global de 26,5 milliards DA est le septième du genre

au niveau national après ceux d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Sidi Bel-Abbes, de Sétif et de Ouargla. Lancé en septembre 2013, le projet de ce tramway a accusé un retard dans la réalisation qui a conduit à la résiliation du contrat avec la société espagnole chargée des travaux et son remplacement par le groupe public national COSIDER qui a réussi, en coopération avec Alstom Algérie, à le concrétiser et à effectuer diverses essais techniques en s'appuyant sur des cadres nationaux.

La société Cital, spécialisée dans l'industrie ferroviaire (wilaya d'Annaba), a réussi une expérience d'un premier wagon "Citadis 402" produit localement d'une longueur de 44 mètres et d'une vitesse de 70 km/heure, avant de livrer l'ensemble des wagons de ce projet.

BECHAR

2.400 nouveaux postes de formation professionnelle pour la session de février

Pas moins de 2.400 nouveaux postes de formation professionnelle, toutes filières confondues, ont été réservés par la direction du secteur de la wilaya de Bechar au titre de la prochaine session prévue le 26 février, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Les postes de formation se répartissent sur différents modes de formation, dont 410 postes pour la formation résidentielle, 920 autres par apprentissage, 25 postes en milieu rural, 100

postes dans le cadre de la formation passerelle et 150 autres pour les cours du soir sanctionnés par un diplôme. Il s'agit aussi de 225 postes de formation destinés aux femmes au foyer, 90 autres pour les détenus des établissements de rééducation, 480 postes au niveau des établissements de formation privés, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Zebda Messaoud Sofiane Moura.

Plusieurs nouvelles spécialités seront ouvertes au titre de cette nouvelle rentrée, dont entre autres Entretien des routes,

Peinture époxy des murs, et tout genres de terrains, Reliure et restauration de livres et Electromécanique, et ce dans le but de satisfaire la demande des jeunes et de répondre aux mieux aux besoins du marché local en main-d'œuvre spécialisée, a-t-il ajouté.

Le secteur compte neuf (9) centres de formation et d'apprentissage (CFPA), trois (3) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), cinq (5) établissements de formation professionnels relevant du secteur privé, et un centre de formation et

de l'enseignement professionnel à distance. L'ensemble de ces structures dispose d'un total de 4.230 postes de formation qui répondent aisément actuellement aux besoins de la wilaya en espaces de formation et enseignement professionnels, a-t-il souligné.

Un réseau de sept (7) internats répartis à travers plusieurs collectivités de la wilaya de Bechar est mis à la disposition des stagiaires pour cette session de formation du mois février, a fait savoir le même responsable.

SKIKDA

Mise en exploitation d'un CET dans la commune de Ben Azouz

Un Centre d'enfouissement technique (CET) a été mis en exploitation samedi dans la localité de "Dem El Bagratte" dans la commune de Ben Azouz à l'Est de Skikda par les autorités locales. Cette nouvelle infrastructure qui occupe une surface de 20 ha avec une capacité de 320.000 m³, devra se charger de réceptionner les déchets ménagers de cette collectivité locale et les autres limitrophes, a déclaré à l'APS le directeur local de l'Environnement,

Taher Miloud, ajoutant que sa réalisation a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière d'environ 200 millions DA. Il a ajouté que le nouveau CET traitera 100 tonnes de déchets ménagers par jour, précisant que cette infrastructure relevant du secteur de l'environnement située dans la zone humide Guerbes-Sanhadja se chargera du traitement des déchets ménagers de quatre communes, à savoir Ben Azouz, El Marsa, Djandal Saâdi et

Bekkouche Lakhdar, totalisant plus de 75.000 habitants. Il a ajouté que le CET dont la gestion a été confiée à l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique répond à toutes les conditions nécessaires et techniques exigées. Le nouveau CET de Ben Azouz vient s'ajouter à trois autres infrastructures similaires déjà existantes: Zafza au chef-lieu de wilaya, Azzaba et Tamalous, selon le même responsable.

2^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE Le contexte économique mondial actuel favorable à l'émergence de l'Algérie comme pôle industriel important (experts)

Les participants à la 2e conférence internationale sur l'intelligence économique, tenue samedi à Alger, ont affirmé que le contexte économique mondial actuel était favorable à l'émergence de l'Algérie en tant que pôle industriel important.

Le conseiller en stratégie de développement industriel et enseignant à l'Université de Paris, Fatch Ouazani a déclaré dans son intervention que "l'Algérie dispose de grandes opportunités pour être un axe économique mondial important", d'autant qu'elle jouit de plusieurs atouts dont la position stratégique, la baisse du coût de la main d'œuvre ainsi que les prix de l'énergie et du transport, outre la disponibilité des matières premières principales. L'intervenant a indiqué que l'Algérie est appelée à investir davantage dans la transformation des matières premières et la cessation de leur importation à l'état brut, pour les exploiter dans le développement de l'industrie locale, affirmant que l'Algérie s'est lancée effectivement dans cette trajectoire.

Le conseiller en développement, Abdelmadjid Messaoudi a, quant à lui, fait savoir que l'Europe s'oriente

vers le sud de la Méditerranée, ce qui propulse l'Algérie à être "un axe géoéconomique", dès lors qu'elle dispose de grandes capacités dans les domaines de l'énergie, les mines et l'agriculture. M. Messaoudi a jugé nécessaire d'exploiter les opportunités disponibles en Europe étant donné la proximité géographique, insistant sur "l'impératif de ne pas reproduire les mêmes erreurs commises par le passé".

L'expert en économie, Mohammed Hachemaoui considère que l'Algérie figure parmi les Etats qui jouissent d'une souveraineté économique, d'où sa capacité durant la pandémie du Coronavirus de subvenir aux besoins des citoyens, soulignant "l'impératif de défendre cette souveraineté économique, avec une ouverture sur les marchés extérieurs". La nouvelle loi sur l'investissement et les amendements en cours de la loi sur la

monnaie et le crédit, en sus de certaines lois du commerce extérieur ont, selon M. Hachemaoui, mis l'Algérie au diapason des développements économiques internationaux. Pour sa part, le Directeur général (DG) de la Veille stratégique, des Etudes et des Systèmes d'information au ministère de l'Industrie, Bachir Kechroud a souligné la présence d'indicateurs en Algérie qui "affirment son potentiel pour exploiter les opportunités disponibles sur la scène internationale". Le monde vit, dit-il, une guerre d'informations dont l'objectif est de se positionner dans les marchés internationaux, mettant l'accent sur l'importance de l'intelligence économique qui consiste à faire une collecte d'informations, à les analyser et à les orienter au service du pays.

A noter que la 2e Conférence internationale sur l'intelligence éco-



nomique, qui a débuté samedi, regroupé plus de 350 participants, dont des experts nationaux et internationaux, des opérateurs économiques des secteurs public et privé, outre des chercheurs et des professeurs universitaires pour un échange d'expertises et de vues sur l'application de l'intelligence économique et de

la veille stratégique pour faire face aux nouveaux défis géopolitiques et économiques. Cette Conférence, dont les travaux se poursuivront dimanche, sera sanctionnée par des recommandations à même de contribuer à la mise en place d'outils d'intégration du système économique au niveau des entreprises.

FINANCES Numérisation: le rôle de la fintech dans l'inclusion financière souligné (panel)

Le rôle de la technologie financière "fintech" dans le développement de l'inclusion financière en Algérie a été souligné, samedi à Alger, par plusieurs experts participant à la première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce. La fintech contribue de manière "incontestable" à la bancarisation des ressources qui se trouvent hors du circuit formel, à travers notamment l'intégration par les banques des différentes solutions numériques proposées par les startups du secteur, se sont accordés plusieurs spécialistes de la finance et du numérique, lors d'un panel organisé dans le cadre du sommet "Algeria fintech summit & e-commerce summit", qui se tient jusqu'à dimanche au Centre international de conférences (CIC). Dans ce sens, le consultant dans le numérique, Idir Saci, a estimé que "les banques doivent intégrer les solutions numériques et collaborer da-

vantage avec les startups, car l'inclusion financière doit passer par ces jeunes pousses". Selon lui, "la loi sur la monnaie et le crédit va ouvrir la voie plus largement aux startups, ce qui du grand intérêt accordé par les autorités publiques au développement de la fintech comme facteur d'inclusion financière".

De son côté l'expert en finances, Rachid Sekkak, a souligné que "la lutte contre la désinclusion financière passe par le développement du paiement électronique et le digital banking ainsi que les produits d'incitation à l'épargne". "Les startups et la fintech ont une contribution à apporter dans ce cadre", a-t-il affirmé. Les solutions digitales devraient permettre aux banques d'attirer sensiblement les capitaux du secteur informel, a abondé l'enseignant à l'Ecole supérieure de banque (ESB), Mohamed Krim. "La fintech doit être intégrée par les banques. Il est donc

nécessaire pour celles-ci d'investir dans ces technologies notamment à travers la participation au capital des startups", a-t-il soutenu. L'expert en finance islamique, Mostefa Zerouali, a affirmé, quant à lui, que la digitalisation de la finance va aider à lutter contre les anciens fléaux liés à l'économie parallèle. "Il y a la volonté politique, la jeunesse innovante et de nouveaux outils pour rattraper le retard de la digitalisation bancaire devant contribuer à lutter contre l'exclusion financière", a fait observer M. Zerouali, plaidant en faveur d'une inclusion globale, notamment celle géographique en impliquant les citoyens à travers l'ensemble du territoire national.

Les participants à ce panel ont mis en exergue, en outre, l'intérêt de mener des campagnes destinées à vulgariser auprès des citoyens les outils et pratiques de la fintech ainsi que les risques qui y sont liés.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE L'Algérie doit créer son propre modèle de technologie financière (Cherhabil)

L'Algérie fait face au défi de créer son propre modèle de technologie financière (fintech), a indiqué samedi à Alger le ministre de la Numérisation et des Statistiques Hocine Cherhabil, appelant à cet effet au recours aux expériences et compétences locales. Dans une allocution prononcée lors des travaux du Sommet de la fintech et de l'e-commerce, M. Cherhabil a souligné l'intérêt pour l'Algérie d'œuvrer à inventer son propre système de fintech, en s'appuyant sur la contribution active des acteurs locaux du secteur.

Pour créer ce modèle, il faut réussir le passage d'un système bancaire classique traditionnel à la fintech, tout en valorisant le taux de pénétration élevé d'internet en Algérie grâce à sa population jeune, de plus en plus connectée. Dans ce sillage,

le ministre a cité les atouts de l'écosystème national de la finance et du numérique, dont les entreprises Algérie poste et Algérie Télécom constituent le moteur car proposant des services de plus en plus numérisés pour réussir cette transformation.

Il a aussi évoqué le rôle de la loi sur la monnaie et le crédit dans la création d'un modèle algérien de fintech, en ouvrant de nouvelles perspectives aux opérateurs de cette filière prometteuse.

Le ministre a proposé l'idée d'une expérience pilote d'un espace de commerce et de services "sans monnaie fiduciaires", afin de pouvoir évaluer les défis inhérents à cette transformation numérique au profit de la fintech en Algérie.

Pour sa part le ministre de l'Economie de la Connaissance et des Startups, Yacine El Mehdi Oualid, a souligné lors d'un point de presse les avantages que va apporter la future loi sur la monnaie et le crédit dans le cadre du soutien à la transformation numérique du système financier national.

Dans ce cadre, il a mis en exergue les incitations de cette loi qui permettra, entre autres, de créer des banques numériques et une monnaie digitale. La première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce en Algérie qui se tiendra jusqu'à dimanche au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), est organisée par la startup "Guidini", en partenariat avec le Groupement algérien des acteurs du numérique "GAAN" et le Groupement d'intérêt économique "GIE-Monétique", sous le parrainage le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, le ministre de la Numérisation et des Statistiques et du ministre de la Poste et des Télécommunications.

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 19 au 25 février 2023, communiquées par la Banque d'Algérie.

| Billets de banque | Achat | Vente |
|-------------------|--------|--------|
| 1 USD | 134,50 | 142,71 |
| 1 EUR | 143,98 | 152,82 |
| 1 GBP | 161,89 | 171,83 |
| 100 JPY | 100,54 | 106,72 |
| 1 CHF | 145,73 | 154,69 |
| 1 CAD | 100,52 | 106,68 |
| 1 DKK | 19,33 | 20,51 |
| 1 SEK | 12,92 | 13,72 |
| 1 NOK | 13,18 | 13,99 |
| 1 AED | 36,61 | 38,85 |
| 1 SAR | 35,86 | 38,05 |
| 1 KWD | 439,10 | 466,05 |

| Chèques de voyage | Achat | Vente |
|-------------------|--------|--------|
| 1 USD | 135,86 | 142,71 |
| 1 EUR | 145,44 | 152,82 |
| 1 GBP | 163,53 | 171,83 |
| 100 JPY | 101,56 | 106,72 |
| 1 CHF | 147,21 | 154,69 |
| 1 CAD | 101,54 | 106,68 |
| 1 SEK | 13,06 | 13,72 |

INDUSTRIE

Hausse du nombre des PME à plus de 1,3 million à l'échelle nationale (ministère)

L'Algérie comptait à fin juin 2022 plus de 1,3 million de Petites et moyennes entreprises (PME) à l'échelle nationale, en hausse de 4,45% comparativement à la même période de 2021, a-t-on appris samedi auprès du ministère de l'Industrie. Selon un bulletin statistique distribué à l'occasion de la 2e Conférence internationale sur l'intelligence économique qui se tient les 18 et 19 février, le ministère a recensé 1.320.664 PME à fin juin 2022, employant 3.220.661 salariés.

"La dynamique et le mouvement semestriel de cette catégorie d'entreprises se sont traduits par une croissance semestrielle de 34.300 PME", ajoute la même source expliquant qu'il y a eu 34.057 nouvelles créations de PME, 4.470 réactivations (après arrêts temporaires) et 4.227 radiations. Sur les 1.320.664 entités recensées, 56,19% sont constituées de personnes morales, le reste (43,79%) est composé de personnes physiques, soit 20,18% de professions libérales et 23,62% d'activités artisanales, ajoute-t-on de même source. Selon le ministère, environ 98% des PME opérant en Algérie sont des très petites entreprises (TPE), employant moins de 10 salariés par entreprise. S'agissant des PME publiques recensées à fin juin 2022, leur nombre total a connu une baisse d'une (1) PME par rapport au premier semestre précédent, à 224 entités.

"Nous constatons une diminution du nombre des PME publiques, cette dernière étant due au processus de la privatisation de ces entreprises engagé dans le cadre de la restructuration et de la réorganisation du secteur public", est-il expliqué dans le document. A propos de la densité de ce type d'entreprises, l'Algérie, avec un taux de 29 PME pour 1.000 habitants au premier semestre 2022, "est très loin des standards internationaux qui sont généralement beaucoup plus élevés", note le bulletin.

PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

M. Salaouatchi rencontre les représentants des unités de transformation

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi a tenu une réunion avec les représentants des unités de transformation des productions halieutiques, pour s'enquérir de leurs préoccupations et faire le point sur leur activité en prévision du mois de Ramadhan prochain, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue jeudi au siège du ministère, en présence de cadres de son département, M. Salaouatchi a appelé

les représentants des unités de transformation à développer leurs activités en utilisant le produit local de la filière de l'aquaculture dans leur industrie, selon la même source. Evoquant les préparatifs du ministère de la Pêche et des Produits halieutiques pour le Ramadhan prochain, le ministre a salué les efforts des unités de transformation pour assurer des produits de qualité et à des prix raisonnables tout au long de ce mois sacré, a conclu le communiqué.

PÉTROLE L'OPEP+ fait du bon travail pour assurer l'équilibre du marché international (Arkab)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a mis en avant, samedi à Alger, le "bon travail" accompli par l'alliance "OPEP+" (OPEP et alliés) pour garantir un approvisionnement sécurisé, stable et durable du marché pétrolier mondial, de manière à contribuer à la relance économique mondiale.

Dans une déclaration à la presse en marge de la Conférence internationale sur l'intelligence économique, le ministre a précisé que "l'OPEP+ fait du bon travail pour assurer l'équilibre des marchés et approvisionner en pétrole tous les marchés internationaux. Les pays de l'OPEP ont pour seul souci d'assurer, selon la demande, un approvisionnement durable, sécurisé et stable en pétrole à travers le monde". A la question de savoir si l'alliance comptait réduire à nouveau le niveau de la production lors de la prochaine réunion, M. Arkab a déclaré que "l'accord OPEP+", conclu en octobre dernier, prévoyait une réduction de 2 millions de barils jusqu'au mois courant", précisant que la prochaine réunion de la commission de surveillance de l'OPEP+ examinera les interactions du marché, suite à quoi un rapport sera soumis à la réunion de l'OPEP+". "L'objectif n'est pas de réduire la production mais plutôt d'assurer l'équilibre du marché pour permettre des approvisionnements sûrs en pétrole, de façon à garantir la relance économique mondiale". L'Algérie abritera, fin 2023, la 7e conférence au sommet des pays exportateurs de gaz, a-t-il fait savoir. D'autre part, le ministre a affirmé que la partie algérienne s'attellait à étudier un



projet de gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie, dans le but d'approvisionner ce pays ainsi que l'Europe en gaz naturel, en énergie électrique conventionnelle et verte, en hydrogène et en ammoniac vert.

M. Arkab a expliqué que ce projet d'envergure s'inscrivait dans le cadre du renforcement "des relations avec nos partenaires européens, à travers la réalisation d'importantes installations énergétiques permettant d'augmenter les approvisionnements et d'intégrer aussi de nouvelles technologies", rappelant que l'Algérie a lancé un partenariat avec la partie allemande pour développer l'hydrogène vert dans le cadre du pro-

gramme national des énergies renouvelables visant à produire 15.000 mégawatts d'ici 2035. A une question sur le projet du gazoduc transsaharien qui reliera le Nigeria à l'Algérie via le Niger, le ministre a relevé "l'importance de cet te installation à dimension continentale, dont les études techniques sont en cours". Concernant la partie qui prendra en charge la réalisation du tronçon traversant le Niger, M. Arkab a expliqué que "la décision sera prise en accord avec la partie nigérienne", au vu des bonnes relations entre l'Algérie et le Niger, assurant que "le projet africain profitera aux pays qu'il traverse et même aux pays voisins".

MAROC La flambée des prix des produits de base résulte d'un dysfonctionnement au niveau national (organisations des consommateurs)

La hausse excessive des prix des produits de première nécessité au Maroc est une conséquence directe d'un dysfonctionnement au niveau national, contrairement aux justifications du Makhzen imputant cette flambée à des facteurs externes, selon des organisations locales des droits des consommateurs.

"Nous ressentons cette hausse des prix, et plus particulièrement au niveau des produits de consommation, surtout les légumes, les fruits et les viandes, dont les prix ont grimpé de manière spectaculaire. Il s'agit d'une vraie bataille pour les plus démunis qui n'arrivent pas aujourd'hui à joindre les deux bouts", a regretté le président de la Fédération nationale des associations du consommateur (FNAC), Ouadi Madih.

Au niveau des marchés de la région Casablanca Settat, le prix de la viande a atteint 120 dirhams le kilogramme (11,64 dollars), la pomme de terre 0,78 dollar/kg et la tomate 1,36 dollar/kg, ont rapporté les médias locaux. Dans son dernier

rapport de suivi de la situation économique du Maroc, la Banque mondiale a relevé que la croissance réelle du PIB du Maroc a chuté à 1,2 % en 2022 (estimation), tandis que le déficit de la balance courante a augmenté de 2,3% à 4,1% du PIB, précise le document, ajoutant que l'inflation annuelle a atteint un pic de 8,3% à la fin 2022. La Banque mondiale a constaté que "ce sont les ménages modestes et vulnérables qui continuent de souffrir le plus de l'impact de la poussée inflationniste des prix alimentaires et autres prix". Les calculs présentés dans le rapport montrent que "l'inflation annuelle a été pratiquement 30% plus élevée pour les 10% les plus pauvres de la population, par rapport aux 10% les plus riches, principalement en raison de l'impact de la hausse des prix alimentaires qui représentent une part plus importante de dépenses chez les ménages les plus pauvres".

"Le problème est qu'aujourd'hui la majorité de ces biens est inaccessible. Le consommateur voit bien devant lui

les produits dont il a besoin, mais son pouvoir d'achat ne lui permet pas de les acquérir", a fait remarquer de son côté le président de la Fédération marocaine des droits du consommateur (FMDC), Bouazza Kherrati. Pour justifier cette flambée des prix, le Makhzen présentait, au tout début de la crise, "la hausse du prix du fret, qui coûtait entre 400 et 1.800 dollars, comme la cause majeure de cette situation, mais actuellement, ce coût est inférieur à 400 dollars, et malgré cela, aucun effet n'a été observé sur les prix pratiqués au Maroc", a expliqué M. Kherrati, soulignant que "le problème réside au niveau du marché national" et renseigne d'un dysfonctionnement au niveau national. Parmi les raisons réelles qui se cachent derrière cette hausse excessive des prix des produits de première nécessité, les défenseurs des droits des consommateurs citent "la présence de nombreux intermédiaires dans le processus de distribution des marchandises, notamment les produits agricoles".

"Là où le bât blesse, c'est que le marché marocain, notamment celui des fruits et légumes, regorge d'intermédiaires et fonctionne avec un système de rente", déplore le président de la FMDC, précisant que "le symptôme pathognomonique de cette rente, c'est l'octroi, au niveau du marché de gros, d'une sorte de licence à des gens désignés par une instance inconnue et qui touchent des taxes alors qu'ils n'apportent aucune valeur ajoutée. Cela rend difficile la maîtrise des prix qui sont censés être libres en fonction de l'offre et la demande".

Un autre dysfonctionnement, et qui n'est pas des moindres, "le caractère occasionnel" du contrôle des prix par les commissions mixtes, provinciales et locales de contrôle des prix.

"Les opérations de contrôle ne sont effectuées qu'à l'approche du mois de Ramadan", a regretté Ouadi Madih, insistant sur la "nécessité et l'urgence de prendre des mesures draconniennes et strictes afin que le consommateur se sente protégé".

APS

DÉVELOPPEMENT DURABLE L'ONU prône une "transformation radicale" du système financier mondial

Les Nations Unies ont appelé à une "transformation radicale" du système financier international qui s'est avéré "incapable" d'amortir efficacement les impacts des crises mondiales actuelles sur les pays du Sud.

"Les multiples crises d'aujourd'hui aggravent les chocs sur les pays en développement, en grande partie à cause d'un système financier mondial injuste, court-termiste, sujet aux crises et qui exacerbe les inégalités", avertit le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'occasion de la publication du rapport sur le Stimulus des Objectifs de développement durable (ODD).

Il a souligné la nécessité d'augmenter massivement le financement abordable à long terme en alignant tous les flux de financement sur les ODD et en améliorant les conditions de prêt des banques multilatérales de développement. "Le coût élevé de la dette et les risques croissants de surendettement exigent une action décisive pour mettre au moins 500 milliards de dollars par an à la disposition des pays en développement et convertir les prêts à court terme en dette à long terme à des taux d'intérêt plus bas", a estimé le SG de l'ONU, relevant qu'à mi-chemin de l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les progrès sur les ODD ne sont pas là où ils doivent être.

Pour inverser cette tendance, le Stimulus des ODD souligne, selon le SG de l'ONU, la nécessité pour la communauté internationale de mobiliser des investissements pour les ODD - mais, ce faisant, de créer une nouvelle architecture financière internationale qui garantirait que le financement est automatiquement investi pour soutenir des transitions justes, inclusives et équitables pour tous les pays.

Le système financier mondial actuel, créé à l'origine pour fournir un filet de sécurité mondial en cas de choc, est celui dans lequel la plupart des pays les plus pauvres du monde ont vu leurs paiements au titre du service de la dette monter en flèche de 35% en 2022, a-t-il rappelé, ajoutant que la "grande

fracture financière" continue de proliférer, laissant les pays du Sud plus sensibles aux chocs. "Les pays en développement ne disposent pas des ressources dont ils ont besoin de toute urgence pour investir dans la relance, l'action climatique et les ODD, ce qui les met encore plus en retard lors de la prochaine crise - et encore moins susceptibles de bénéficier des transitions futures, y compris la transition verte", fait observer le haut responsable onusien.

Le Stimulus des ODD vise à compenser les conditions de marché défavorables auxquelles sont confrontés les pays en développement grâce à des investissements dans les énergies renouvelables, la protection sociale universelle, la création d'emplois décents, les soins de santé, une éducation de qualité, des systèmes alimentaires durables, les infrastructures urbaines et la transformation numérique.

Il entend également, selon l'ONU, augmenter le financement de 500 milliards de dollars par an est possible grâce à une combinaison de financements concessionnels et non concessionnels qui se renforcent mutuellement.

D'après l'organisation internationale, le Stimulus des ODD définit trois domaines d'action immédiate: Premièrement, s'attaquer au coût élevé de la dette et aux risques croissants de surendettement, notamment en convertissant les emprunts à court terme à taux d'intérêt élevé en dette à long terme (plus de 30 ans) à des taux d'intérêt plus bas. Deuxièmement, augmenter massivement le financement à long terme abordable pour le développement, notamment en renforçant la base de capital des banques multilatérales de développement, en améliorant les conditions de leurs prêts et en alignant tous les flux de financement sur les ODD. Troisièmement, étendre le financement d'urgence aux pays qui en ont besoin, notamment en intégrant des clauses de catastrophe et de pandémie dans tous les prêts souverains, et émettre plus automatiquement des droits de tirage spéciaux en temps de crise.

FRANCE L'inflation en hausse en janvier, à 6%

La hausse des prix à la consommation en France s'est établie en janvier à 6% sur un an, alimentée par la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation qui pénalise le pouvoir d'achat, a indiqué vendredi l'Institut français de la statistique (Insee) confirmant sa première estimation. Après avoir atteint 5,9% sur un an en décembre, cette légère accélération en janvier s'explique par l'augmentation des prix des produits pétroliers avec la fin de la ristourne généralisée à la pompe, ainsi que celle des prix du gaz, dans la limite d'un plafond de 15% décidé par le gouvernement pour les tarifs réglementés, a détaillé l'Insee. Ainsi, en janvier, les prix de l'énergie ont bondi de 16,3%, tandis que ceux de l'alimentation se sont envolés de 13,3%, pesant sur la consommation des ménages. Pour l'alimentation, les hausses touchent tant les fruits et poissons frais, que le pain, le lait, le fromage, les oeufs, la viande, le sucre ou encore les boissons. A l'inverse, la hausse des prix des produits manufacturés et des services ralentit sur un an, à respectivement 4,5% et 2,6%. L'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments les plus volatils comme l'énergie et certains produits alimentaires, et permet ainsi de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix, s'est élevée à 5,6% sur un an en janvier, après 5,3% en décembre. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), utilisé pour les comparaisons à l'échelle européenne, s'est établi à 7% sur un an en janvier. Début février, l'Insee avait estimé que la hausse des prix à la consommation demeurerait sur "un plateau" autour de 6% sur un an en février, avant de refluer progressivement à 5% en juin.

GUELMA

60 associations représentées dans une session de formation sur les compétences sociales

Des adhérents de 60 associations locales prennent part jeudi à Guelma à une session de formation portant sur le renforcement des compétences sociales en matière de gestion administrative et financière encadrée par l'Observatoire national de la société civile.

Cette session qui se poursuivra jusqu'à samedi, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche de l'Observatoire, en matière de dynamisation et de renforcement des capacités des associations par la formation, a indiqué, en ouverture de la session à la Maison de jeunes Mohamed Youcef, le représentant de l'Observatoire national de la société civile, Boualem Hadjer, précisant que de telles sessions seront généralisées à l'ensemble du pays.

Boualem Hadjer a considéré que la formation des associations dans les différentes matières prévues par les ateliers de cette session, permettra d'acquérir des compétences indispensables pour atteindre les objectifs qu'elles se fixent aux plans local et national, que ce soit dans le domaine de la planification, celui de l'application ou de l'évaluation dans le cadre de la démocratie participative et le dialogue national.

Pour Souad Takida, membre de l'Observatoire national de la société civile, cette session permet la mise sur rail d'un programme de formation programmé par l'Observatoire portant sur deux axes, à savoir "l'administration et la gestion financière des associations" et "la gestion des projets des associations".

De leur côté, Redha Fayçali, directeur de la jeunesse et des sports, et Ali Benbakha de l'Office des établissements de la jeunesse de la wilaya de Guelma, ont estimé que le secteur de la jeunesse et des sports a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour assurer la bonne marche de cette session de formation qui, ont-ils affirmé, fait l'objet de l'attention de la wali de Guelma Mme Houria Aggoune.

Les participants à cette session se sont félicités de cette initiative, à l'instar de Messaoud Rahli représentant l'association de la meçta "Sebâa Ayoun" de la commune d'Aïn Sendal.

Il a considéré que ce stage permettra à l'association de "faire entendre le message des zones d'ombre et d'ouvrir la voie au dialogue avec les autorités locales". Les participants à cette session qui se déroule du 16 au 18 février 2023 sont répartis sur deux ateliers, "l'administration et la gestion de l'association" et "l'administration des projets".

DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

Sonelgaz entame l'approvisionnement gratuit des foyers depuis M'Sila

Le Groupe Sonlagaz a entamé, samedi depuis la ville de Boussâda à M'sila, l'opération d'approvisionnement à titre gracieux des foyers en détecteurs de monoxyde de carbone, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris du Groupe.

"Trois semaines après les instructions du président de la République, le Groupe Sonelgaz a entamé samedi, après étude et mise en place des mécanismes efficaces et des mesures nécessaires, l'opération d'installation des détecteurs de monoxyde de carbone de la ville de Boussâda à M'sila", précise le Groupe.

L'opération concernera, dans un premier temps, les 21 wilayas des Hauts Plateaux, où sévit un froid glacial, avant de généraliser à l'avenir sur l'ensemble du territoire national.

Sonelgaz s'engage, dans ce sens, à installer progressivement des détecteurs de monoxyde de carbone dans 11 millions de foyers, et à poursuivre, parallèlement, l'opération de contrôle des installations internes et des équipements fonctionnant au gaz, explique le Groupe, appelant les citoyens à faciliter le travail des agents chargés de la réalisation de cette mission. A noter que l'approvisionnement gratuit des ménages en détecteurs de monoxyde de carbone intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres du 24 janvier dernier.

JUSTICE

La profession d'avocat sera renforcée par la révision de son statut

Le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Mohamed Ali Saleh a affirmé samedi à Alger que la profession d'avocat sera renforcée par la révision prochaine de son statut.

"La profession d'avocat sera renforcée par la révision de son statut, comme l'a ordonné le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a donné récemment des instructions au ministre de la Justice", a indiqué M. Ali Saleh qui représentait le ministre de la Justice, garde des Sceaux, à la cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion d'avocats de l'Organisation des avocats de Blida, baptisée du nom de l'avocat-martyr Ali Boumendjel.

Le même responsable a rappelé que la Constitution de 2020 assure aux avocats des garanties juridiques les protégeant de toute pression, ainsi que la liberté d'exercer leur métier dans le cadre de la loi. Le représentant du ministre de la Justice a également affirmé que l'avocat était "un partenaire important pour établir la justice et jeter les bases de l'Etat de droit", ajoutant que les procès équitables



et l'application de la loi étaient "le fruit d'efforts conjoints entre plusieurs parties, dont les magistrats et les avocats".

M. Ali Saleh a appelé, à cette occasion, les nouveaux avocats à être à la hauteur des engagements qui leur incom-

bent à travers "la persévérance, la formation, l'éthique et la bravoure".

La cérémonie de sortie de promotion, qui compte 445 stagiaires ayant reçu une formation de deux ans, a été organisée au Centre international des conférences

Abdelatif-Rahal (CIC, Alger).

Elle a été marquée par l'organisation d'un concours des dix meilleures plaidoiries parmi les 10 premiers lauréats de cette promotion, outre la remise de distinctions à des personnalités dans le domaine juridique.

TIZI-OUZOU

L'enfant disparu à Draa El Mizan ramené chez lui sain et sauf

L'enfant G.S. âgé de 14 ans, originaire de Draa El Mizan (sud-ouest de Tizi-Ouzou) et porté disparu depuis le 11 février courant, a été retrouvé sain et sauf par un citoyen qui l'a conduit chez lui, a-t-on appris, samedi, auprès du Groupement territorial de la gendarmerie nationale.

Selon la cellule de communication de cette institution sécuritaire, l'enfant a été retrouvé, vendredi soir, dans la commune de Djebahia (wilaya de Bouira, limitrophe

de Draa El Mizan), faisant de l'auto-stop.

Un citoyen de la commune de Frikat qui l'avait reconnu, l'a conduit jusqu'au village de Ouled Aïssa (Draa El Mizan) et l'a remis à ses parents.

"Selon les premières constatations l'enfant se porte bien et ne présente aucune trace d'agression physique ou sexuelle, en attendant sa présentation à un médecin légiste", a-t-on assuré de même source.

Porté disparu depuis le 11 février, une

vaste opération de recherche ayant impliqué les différents services de sécurité (gendarmerie et police) ainsi que la protection civile et de nombreux citoyens, a été déclenchée à Ouled Aïssa (son village) et Tafoughalt à Ait Yahia Moussa pour tenter de retrouver G.S. rappelle-t-on.

Les réseaux sociaux ont été également mis à contribution, par un large partage de sa photo et du numéro de téléphone de ses proches, ce qui a contribué à son identification par le citoyen qui l'a retrouvé.

TOUGGOURT

Plus de 1500 oiseaux recensés dans les zones humides de la wilaya (Conservation des forêts)

Pas moins de 1.538 oiseaux migrateurs de 13 espèces ont été répertoriés dans les zones humides et les plans d'eau de la wilaya de Tougourt dans le cadre du dénombrement hivernal de la richesse avifaune migratrice de 2023, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation locale des forêts (CF). Il s'agit du recensement, dans les lacs de Sidi Slimane, El-Anet, Témacine, Merdjaja, El-Hadjira et le canal de Oued-Righ, de différentes espèces dont le canard, la spatule, la lichasse blanche, la cigogne noire, la cigogne blanche, le

héron cendré et le flamant rose, a indiqué le conservateur des forêts de Tougourt, Mustapha Benalia. Mené par des ornithologues de la CF, ce recensement tend à mettre au point une base de suivi des mouvements des oiseaux migrateurs à travers les différents plans d'eau locaux et leur adaptation avec les conditions climatiques et naturelles locales en vue de classer ces zones et plans en fonction de la prédilection de la richesse avifaune. La conservation s'emploie, à ce titre, à mettre en valeur cette richesse écolo-

gique à la faveur de l'intensification des actions périodiques de contrôle et d'observation au niveau des plans d'eau, lieu de prédilection des oiseaux et de la richesse faunistique, en sus de l'organisation des campagnes d'entretien d'envergure de ces endroits et leur protection des différents dangers écologiques. Par souci d'ancrer la culture environnementale chez le citoyen, les services de la CF ont procédé à l'organisation, en direction des scolaires, des sorties d'observation et de reconnaissance scientifique au niveau

du lac d'El-Anet leur permettant de s'informer et s'initier aux zones humides et la biodiversité et l'importance de préserver ce système, en plus des cours d'initiation sur les actions d'observation et de contrôle du mouvement des oiseaux migrateurs.

La wilaya de Tougourt offre des espaces écologiques propices pour les oiseaux et d'autres espèces faunistiques à y élire domicile et se reproduire à la faveur des atouts existants, zones humides, lacs, étouffes constituant également des plans d'eau et chotts.

ORAN

13^e édition du Salon international du tourisme, des voyages et des transports mercredi prochain

La 13^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports et des équipements hôteliers "SIAHA 2023" se tiendra au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran du 22 au 25 février, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Il est prévu, dans ce Salon organisé sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la participation de 130 exposants du pays et de l'étranger dont la Tunisie, la Turquie, l'Egypte, la Tanzanie, le Sénégal, les

Emirats arabes unis et le Qatar, a indiqué le directeur de l'Agence de publicité et des expositions "Astra".

Ce rendez-vous économique, qui attire chaque année plusieurs professionnels du secteur, verra la présence de représentants d'agences de tourisme et de voyages, des opérateurs en transport aérien et maritime et ferroviaire, en hôtellerie et autres domaines liés au tourisme, a fait savoir Noureddine Daoudi. Cette manifestation, qui vise à mettre en valeur des potentialités de l'Algérie

comme destination touristique, constituera un espace de rencontres entre opérateurs actives dans les domaines du tourisme, de s voyages, du transport et de l'hôtellerie, en plus de faire découvrir leurs produits et services et les performances en numérisation du tourisme.

Les organisateurs ont prévu également des conférences traitant, entre autres, de thèmes liés au tourisme, ainsi que des concours et des circuits touristiques.

SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE Plus de 44.000 morts, deux nouvelles personnes secourues

Plus de 44.000 personnes sont mortes après le tremblement de terre qui a dévasté il y a 13 jours le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie, selon un nouveau bilan des autorités annoncé samedi, tandis que deux personnes ensevelies ont été sauvées.

Presque 300 heures après ce tremblement de terre de magnitude 7,8 survenu le 6 février, les chances de retrouver des survivants s'amenuisent de jours en jours.

Il s'agit de la catastrophe naturelle la plus meurtrière dans la région depuis des siècles.

Samedi, un homme et une femme ont été retrouvés après avoir passé 296 heures piégés dans les décombres à Antakya, a rapporté l'agence de presse Anadolu qui a diffusé des images de leur sauvetage.

En revanche, un enfant de 12 ans retrouvé à leurs côtés, a succombé quelques minutes après les efforts entrepris pour le sauver, selon l'agence.

Selon cette dernière, trois des enfants de ce couple, dont



celui de 12 ans, sont décédés dans le séisme.

Le ministre turc de la Santé, Fahrettin Koca, a publié une vidéo de la femme âgée de 40

ans dans un hôpital de campagne alors qu'elle recevait des soins. "Elle est consciente", a-t-il tweeté. Vendredi, un homme de 45 ans avait été extrait des

décombres, plusieurs heures après trois autres rescapés, dont un garçon de 14 ans, encore vivants sous les gravats.

Des responsables officiels et des médecins ont déclaré samedi que 40.642 personnes sont décédées en Turquie, tandis qu'en Syrie, le bilan, stable depuis plusieurs jours, est de 3.688 morts, portant le total confirmé à 44.330 tués dans la catastrophe.

Plus de 84.000 bâtiments se sont effondrés, doivent être démolis d'urgence ou ont été gravement endommagés lors du séisme, a déclaré vendredi le ministre turc de l'Environnement, Murat Kurum. L'un des régions durement touchées est Antakya, un ancien carrefour de civilisations.

FAMINE DANS LE MONDE L'ONU débloque 250 millions de dollars pour aider les personnes les "plus vulnérables" du monde

Les Nations Unies ont annoncé, samedi, la mobilisation d'un montant record de 250 millions de dollars dans le but de venir en aide aux personnes les plus vulnérables du monde et d'éviter la famine.

"Très souvent, des problèmes de développement de longue date peuvent se combiner avec le chaos climatique, les chocs économiques et les conflits violents, se transformant en un tourbillon de catastrophe humanitaire", a indiqué le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres cité dans un communiqué, notant que dans le monde aujourd'hui, 339 millions de personnes ont besoin d'aide, soit une hausse de

plus de 25% depuis l'année dernière. En 2022, l'ONU et ses partenaires ont atteint près de 160 millions de personnes, mais l'augmentation des besoins humanitaires dépasse rapidement la capacité de réponse, selon le communiqué du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF).

Cette année, pour répondre aux besoins de base de 240 millions de personnes, près de 54 milliards de dollars sont nécessaires, mais on prévoit que moins de la moitié de ce montant sera collecté, a-t-on ajouté de même source.

L'allocation record de 250 millions de dollars provenant du CERF aidera les popu-

lations de 19 pays dont l'Afghanistan, le Burkina Faso, Haïti, le Mali, le Nigeria, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen, qui abritent plus de 20 millions de personnes "à deux pas de la famine".

Les fonds renforceront également la réponse humanitaire dans les crises sous-financées, au Tchad, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Érythrée, en Éthiopie, au Honduras, au Kenya, au Liban, à Madagascar, au Pakistan et au Soudan, le but étant de lutter contre l'insécurité alimentaire et faire face aux impacts du changement climatique et des crises prolongées, selon l'ONU.

PHILIPPINES

Un petit avion s'écrase avec quatre personnes à bord

Un petit avion s'est écrasé avec quatre personnes à son bord dans le centre des Philippines où des sauveteurs tentaient dimanche de retrouver des survivants, a fait savoir un responsable du secteur de l'aviation.

L'appareil, un Cessna 340, a été porté disparu tôt samedi matin peu après son décollage de l'aéroport international de

Bicol (est) à destination de Manille (nord-ouest), a rapporté l'Autorité de l'aviation civile des Philippines (CAAP) dans un communiqué.

L'avion transportait deux passagers ainsi que son pilote et un membre d'équipage, a ajouté le régulateur aérien.

Une équipe locale de recherche et de secours a identifié près de l'aéroport un lieu qui

pourrait être celui du crash, a indiqué Eric Apolonio, porte-parole du CAAP.

"Le problème, c'est que la météo est mauvaise et que cela nuit à la visibilité des recherches sur le terrain", a-t-il ajouté.

Cet incident aérien survient moins d'un mois après la disparition d'un autre Cessna, le 24 janvier, dans la province d'Isabela (nord). Les recherches

de l'épave de l'appareil sont toujours en cours, a précisé M. Apolonio.

Lors d'un autre incident survenu en janvier, deux membres de l'armée de l'air philippine ont été tués à l'entraînement lorsque leur appareil, un Marchetti SF-260, a percuté une rizière dans la province de Bataan (nord-ouest), près de Manille.

MIGRANTS MORTS DANS UN CAMION EN BULGARIE Six Bulgares mis en examen

Six Bulgares ont été mis en examen après la découverte vendredi de dix-huit migrants morts par asphyxie dans un camion en Bulgarie, le drame de l'immigration le plus meurtrier survenu dans le pays, a annoncé samedi le parquet.

Le chef du réseau figure parmi ces six mis en examen, a précisé Hristo Krastev, porte-parole du parquet, devant la presse, après l'annonce un peu plus tôt de l'arrestation de sept personnes.

Deux des sept personnes interpellées ne sont pas poursuivies.

Et un des mis en examen est toujours en fuite.

Les sept mis en examen risquent jusqu'à 15 ans de prison, a précisé le parquet.

Le chef des passeurs avait déjà été condamné à une peine

de prison avec sursis de cinq mois pour trafic d'êtres humains.

Les 18 migrants ont été retrouvés morts dans un camion abandonné dans un village près de Sofia, la capitale de ce pays des Balkans confrontés ces derniers mois à un afflux inédit de candidats à l'exil depuis la crise migratoire de 2015.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le camion transportait illégalement 52 personnes cachées sous des planches de bois, a priori des migrants afghans venus de Turquie.

Le chauffeur aurait entendu des bruits sourds venant de son chargement mais ne se serait pas arrêté immédiatement.

Il avait pris la fuite après avoir découvert les morts, selon le

procureur général adjoint Borislav Sarafov.

"Les personnes transportées étaient serrées comme dans une boîte à sardines..."

Ils sont morts lentement, en souffrant, pendant 30 à 60 minutes", a dit M. Sarafov, déplorant "une tragédie humaine extraordinaire".

Chacun avait payé environ 7.000 euros aux trafiquants pour ce passage, selon M. Sarafov, dénonçant "la cupidité des passeurs", qui "avaient jusque-là transporté entre 25 et 35 personnes par voyage, au moins deux fois par mois".

Une fois sur les lieux, les enquêteurs avaient découvert une scène macabre avec des corps éparpillés sur l'herbe autour du camion.

Quelques 34 migrants ont pu être secourus et transportés

vendredi à l'hôpital. Certains d'entre eux sont soignés pour intoxication au monoxyde de carbone après avoir inhalé des gaz de pot d'échappement, selon Spas Spaskov, médecin aux urgences de l'hôpital Pirogov à Sofia.

"Ils recevaient de l'oxygène en quantité très limitée et ils n'avaient pas d'eau, c'est pourquoi ils sont très déshydratés."

Ils n'ont pas mangé depuis plusieurs jours", a-t-il confié à la chaîne de télévision privée Nova.

Porte d'entrée dans l'Union européenne (UE), la Bulgarie a observé l'an dernier une recrudescence de l'immigration clandestine sur son territoire, malgré la présence d'une clôture en barbelés de 234 kilomètres le long de la frontière avec la Turquie.

RECRUESCENCE DES FUSILLADES AUX ETATS-UNIS Le Congrès doit "agir maintenant", selon Biden

Le Président américain Joe Biden a exhorté le Congrès à "agir maintenant" face à la violence par armes à feu, devenue "endémique" aux Etats-Unis. "Nous sommes à 48 jours dans la (nouvelle) année et notre pays a déjà subi au moins 73 fusillades de masse", a déploré le président américain dans un communiqué, notant que les pensées et les prières "ne suffisent pas".

"La violence armée est une épidémie et le Congrès doit agir maintenant", a-t-il insisté dans un communiqué publié par la Maison Blanche, en réaction aux multiples fusillades survenues vendredi dans l'Etat du Mississippi.

Six personnes ont été tuées et une autre a été blessée dans ces fusillades ayant secoué le comté de Tate dans cet Etat du Sud américain.

Pour le locataire de la Maison Blanche, il est temps de procéder à des réformes de la législation sur les armes à feu, évoquant notamment l'exigence de la vérification des antécédents de toutes les ventes d'armes à feu, ainsi que l'interdiction des armes d'assaut et des chargeurs de grande capacité.

"Nous devons agir en faveur des communautés américaines déchirées par la violence armée", a-t-il conclu.

Selon un bilan de l'ONG Gun Violence Archive (GVA) publié en novembre dernier, les Etats-Unis ont connu plus de 600 fusillades de masse pendant trois années consécutives.

CUBA

11 des 15 provinces souffrent d'une panne de courant

Une panne de courant a privé samedi onze des 15 provinces de Cuba d'électricité, a déclaré le directeur technique de l'Union de l'électricité de Cuba, Lazaro Guerra, dans un communiqué.

La coupure de courant a affecté des zones de la province de Matanzas, à environ 100 km à l'est de la Havane, jusqu'à Guantanamo, à la pointe est de Cuba. "Une erreur de fonctionnement s'est produite dans la sous-station de 220 kV de Matanzas", a précisé M. Guerra, ajoutant que l'alimentation électrique est en cours de restauration graduelle. Un incendie sur une plantation de canne à sucre qui a endommagé des lignes de transmission a laissé lundi la moitié du pays sans électricité. La plupart des centrales thermoelectriques de Cuba fonctionnent depuis plus de 40 ans.

L'ÎLE DE LA RÉUNION L'île menacée par un cyclone très intense (autorités)

L'île de La Réunion qui est menacée par un cyclone "très intense", Freddy, sera placée en alerte météorologique dimanche, ont annoncé dimanche les autorités de ce département français de l'océan Indien.

Un dispositif spécifique sera mise en place à compter de 19h00 (15h00 GMT), soit "24h avant le passage au plus près de La Réunion du cyclone", selon un communiqué, relayé par des médias. Tous les établissements scolaires, des crèches à l'université, resteront fermés lundi et "vraisemblablement mardi" également.

Le niveau supérieur d'alerte, qui interdit tout déplacement et sorties, "sera déclenché en fonction de l'évolution de la situation", a précisé le préfet de la Réunion, Jérôme Filippini, au cours d'un point presse tenu à la mi-journée.

Général des vents soufflant en rafales à 130 km/h près du centre, Freddy était situé en fin de matinée à 1.125 km au nord-est des côtes réunionnaises.

Il se dirige à 24 km/heure le long d'une trajectoire ouest qui le rapproche de l'île.

Selon Météo-France, le système "puissant et compact" passera au plus près de La Réunion dans la nuit de lundi à mardi, avec de vents forts et une forte houle.

Les conditions devraient s'améliorer dès mardi matin.

CARDIOLOGIE Rythmologie: une formation sur la stimulation cardiaque, avant la fin 2023



La Société algérienne de Rythmologie lancera, sous l'égide de la Faculté de médecine (Alger), une formation sur stimulation cardiaque avant fin de l'année en cours, a indiqué M. Tahmi en marge de la 2ème Journée nationale de la société algérienne de Cardiologie, tenue vendredi à Oran.

"Cette formation concerne la stimulation cardiaque, une branche de la rythmologie, qui est une sur-spécialité en cardiologie", a indiqué M. Tahmi en marge de la 2ème Journée nationale de la société algérienne de Cardiologie, tenue vendredi à Oran.

Cette formation d'une année s'adressera à des cardiologues et vise à acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaires à la discussion des indications, à l'implantation et à la surveillance des stimulateurs cardiaques, a-t-il précisé.

Cette 2ème Journée nationale de la Société algérienne de cardiologie porte, cette année, sur la Fibrillation atriale (FA) également appelée fibrillation auriculaire, un trouble du rythme cardiaque, a-t-on expliqué.

Il s'agit d'un trouble qui provoque des palpitations et parfois de l'asthénie, une intolérance à l'effort, une dyspnée.

Des conférences animées par des spécialistes de différents établissements de santé du pays sur différentes thématiques, comme "la fibrillation atriale de la définition au diagnostic: nouveaux outils diagnostique et intérêt du dépistage", "la prise en charge globale de la fibrillation atriale: gestion des comorbidités", "Premier épisode de fibrillation atriale quoi faire?", ont été au programmées.

Deux sessions d'ateliers ont été également animées dans le cadre de cette journée, autour de quatre thématiques, à savoir "Contrôle du rythme en pratique,

MERINAL", "Gestion de anticoagulation", "La fibrillation atriale et les dispositifs cardiaques implantables", "la lecture Holter ECG".

KHENCHELA

Entrée en fonction du service IRM de l'hôpital Hihi Abdelmadjid

Le service IRM (Imagerie à résonance magnétique) de l'Établissement public hospitalier (EPH) Hihi Abdelmadjid de Kaïsa (wilaya de Khenchela) est entré en fonction samedi.

Le secrétaire général de la wilaya, Abdelmalek Aïssaoui, le directeur de la santé, Lazhar Mordjane, ont présidé l'entrée en fonction du service IRM, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de Khenchela et inauguré à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Châhîd.

Le service IRM de cet hôpital a mobilisé une enveloppe financière de 210 millions DA, ajoutée aux 10 millions DA représentant le coût du projet de réhabilitation du service radiologie où l'IRM a été installée, a expliqué le directeur de la santé en marge de la cérémonie d'inau-

guration de cette structure. L'appareil IRM, installé à l'hôpital de Kaïsa, est de dernière génération.

Son entrée en fonction permet de réaliser des examens en un temps réduit, par rapport aux examens réalisés dans les autres hôpitaux du pays, s'est félicité Lazhar Mordjane.

"L'ouverture de ce service permet d'alléger la pression enregistrée sur celui similaire de l'hôpital Ahmed Ben Bella de Khenchela. De plus, les patients des daïras de Kaïsa et de Bouhmama ne seront plus contraints de se déplacer dans d'autres wilayas pour les examens qu'offre ce service", a-t-il relevé.

Les autorités locales, présentes à l'hôpital Hihi Abdelmadjid, ont procédé également à l'inauguration des travaux de réhabilitation du restaurant de l'hôpital et de la salle des conférences, un projet qui a mobilisé une enveloppe de 10 millions DA.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 Aucun nouveau cas et de décès

Aucun nouveau cas confirmé de coronavirus (Covid-19) a été enregistré et aucun décès n'a été déploré, alors que deux (2) guérisons a été recensées ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés demeure inchangé, soit 271.425 cas, de même que celui des décès (6.881), tandis que celui des patients guéris passe à 182.785.

En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Clôture du 17^e Salon international de la pharmacie



Les travaux du 17^e Salon international de la pharmacie "SIPHAL 2023", qui a vu la participation de près de 150 exposants locaux et étrangers, ont été clôturés ce samedi.

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a insisté, samedi dans un communiqué, sur l'importance de cette manifestation qui constitue "un rendez-vous important" pour tous les opérateurs et les professionnels du secteur de la pharmacie.

Le ministre du secteur, Ali Aoun, a visité, jeudi dernier, le salon où il s'est rendu dans les différents pavillons des laboratoires nationaux et internationaux présents au Palais des expositions.

M. Aoun a saisi cette occasion pour réitérer le soutien et l'accompagnement du ministère de l'Industrie pharmaceutique aux différents fabricants locaux, et ce, à travers la mobilisation des services compétents du ministère et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), en vue d'accélérer la cadence de l'étude des dossiers d'agrément et d'inscription, ce qui aura une incidence positive sur la

dynamique de l'investissement et du développement du secteur, ajoute la même source. Lors de sa visite aux pavillons du salon, et après avoir reçu des explications sur les différents médicaments, les matériels médicaux et les plans de développement des laboratoires, M. Aoun a donné une série d'instructions portant notamment sur l'impératif d'augmenter les capacités de production et de diversifier les domaines des médicaments fabriqués pour englober ceux utilisés contre les maladies chro-

niques, à l'instar du diabète, des médicaments anticancéreux et ceux qui connaissent une pénurie sur le marché à l'instar des gouttes ophtalmologiques, des hormones et tous les produits pharmaceutiques qui pourraient être bénéfiques au malade et au système sanitaire algérien.

Soulignant l'impératif de mettre fin aux pratiques illégales qui accentuent les problèmes de tension sur le marché, à l'instar du monopole et de la vente sous condition, le ministre a appelé tous les distributeurs à la diversification

des méthodes d'approvisionnement pour garantir l'équité et une meilleure distribution des médicaments à toutes les pharmacies du pays.

Lors d'un point de presse organisé au terme de sa visite, M. Aoun a fait savoir que "toutes les mesures ont été prises pour résoudre le problème de certains médicaments importés qui connaissent des perturbations sur le marché en raison du non respect du programme d'importation par certains importateurs", conclut la même source.

Levée des restrictions sur 580 dossiers relatifs à l'enregistrement des médicaments (ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun a annoncé la levée des restrictions sur 580 dossiers liés à l'enregistrement des

médicaments au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), faisant état du lancement des travaux de réalisation de 67 nouveaux projets pour la production des médicaments à l'échelle nationale.

Dans une entrevue accordée à la Télévision algérienne, diffusée vendredi, M. Aoun a fait part de la levée des restrictions, au cours des derniers mois, sur environ 580 dossiers liés à l'enregistrement des médicaments au niveau de l'ANPP, "ce qui contribuera efficacement à la relance du secteur".

Et d'ajouter que le ministère tend, à travers une série de mesures, à réduire la facture d'importation des médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques, et à assurer leur disponibilité sur le marché local "avec une bonne qualité et à des prix abordables". "L'approvisionnement du marché national en médicaments fabriqués localement, particulièrement les produits destinés au traitement du diabète et du cancer, est nécessaire plus que jamais, compte tenu de la disponibilité des moyens pour ce faire", a estimé M.

Aoun, d'autant plus que "ces deux types de médicaments constituent

environ 30% de la facture d'importation des produits pharmaceutiques en Algérie, soit environ 400 millions d'euros pour l'insuline et près de 600 millions d'euros pour les médicaments destinés aux patients atteints de cancer".

A ce propos, le ministre considère que le lancement de projets liés à la production de l'insuline au niveau local permettrait de réduire de moitié la facture des importations, insistant, dans ce sens, sur la nécessité de respecter les délais et la qualité.

"Notre objectif en 2023, est de couvrir 50% du marché de l'insuline en production locale, notamment après le lancement de laboratoires de production de ce type médicaments", a soutenu le ministre, expliquant que les projets de production d'insuline lancés jusque-là permettront de réduire la facture d'importation de l'insuline d'environ 200 millions d'euros.

Dans un autre contexte, le ministre a relevé "la disponibilité d'un tissu industriel estimé à quelque 200 usines, certaines étant déjà opérationnelles et d'autres devant entrer prochainement en service, outre le lancement des travaux de réalisation de 67 nouveaux projets".

ETATS UNIS

L'ancien président américain Jimmy Carter "reçoit des soins palliatifs"

L'ancien président américain Jimmy Carter, 98 ans, est en "soins palliatifs" chez lui, a indiqué sa fondation dans un communiqué samedi.

"Après une série de courts séjours à l'hôpital, l'ancien président américain a décidé aujourd'hui de passer le temps qu'il lui reste chez lui avec sa famille et de recevoir des soins palliatifs, plutôt qu'une intervention médicale supplémentaire", a-t-elle fait savoir.

Jimmy Carter est le plus vieux président américain encore en vie.



MALAWI

L'ONU s'associe au Malawi pour lutter contre la pire épidémie de choléra de son histoire

Les Nations Unies (ONU) travaillent avec les autorités du Malawi pour lutter contre la pire épidémie de choléra jamais connue dans le pays, a déclaré un porte-parole de l'ONU.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signalé qu'en date de la semaine dernière, le Malawi avait signalé 36.943 cas de choléra depuis le 3 mars 2022, avec 1.210 décès associés.

Des cas ont été signalés dans tous les districts de l'Etat d'Afrique du sud-est.

Rien qu'en janvier, il y a eu une augmentation de 143% des cas.

La coordinatrice résidente de l'ONU

au Malawi, Rebecca Adda-Dontoh, a lancé une campagne anti-choléra plus tôt dans la semaine avec l'aide du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a déclaré Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Le PAM a fourni 12 unités de stockage mobiles pour le traitement du choléra et distribue du chlore et réhabilite les points d'eau, tout en renforçant la sécurité dans près de 500 écoles pour plus de 600.000 élèves, en fournissant du savon, des stations de lavage des mains et des

informations sur le choléra, selon M. Haq.

"Au cours des quatre derniers mois, le FNUAP a livré plus de 150 lits et 14 tentes pour le traitement du choléra et d'autres fournitures essentielles aux autorités sanitaires", a-t-il ajouté.

Au Malawi, le choléra est endémique depuis 1998, avec des épidémies saisonnières signalées pendant la saison des pluies (de novembre à mai), a indiqué l'OMS.

Cependant, l'épidémie actuelle s'est prolongée tout au long de la saison sèche l'année dernière.

AFRIQUE AUSTRALE

Plus de 33 millions d'enfants vaccinés contre le poliovirus sauvage (OMS)

Plus de 33 millions d'enfants ont été vaccinés contre le poliovirus dans cinq pays d'Afrique australe et 80 millions doses de vaccins ont été administrées au cours de l'année dernière, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué.

Au total neuf cas de poliovirus sauvage ont été notifiés jusqu'à présent, dont un au Malawi et huit au Mozambique voisin depuis la déclaration de l'épidémie le 17 février 2022 au Malawi.

Le dernier cas confirmé à ce jour remonte au mois d'août 2022 au Mozambique. Le poliovirus sauvage détecté au Malawi et au Mozambique est originaire du Pakistan, l'un des deux derniers pays endémiques. La riposte concertée d'urgence lancée après l'épidémie de 2022 a permis d'accroître la protection des enfants grâce à la vaccination au Malawi, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe.

Les pays ont aussi intensifié la surveillance de la maladie et la mobilisation des communautés pour aider à trouver des cas et à arrêter la propagation du virus. Jusqu'à présent, 19 cycles de vaccination ont été effectués dans les zones les plus à risque et au moins cinq cycles de vaccination sont prévus en 2023 dans les cinq pays, alors que plus de 33 millions d'enfants ont été vaccinés contre le virus. "Les pays d'Afrique australe ont consenti des efforts considérables pour renforcer la détection de la poliomyélite, interrompre efficacement la circulation du virus et s'assurer que les enfants vivent sans risque de subir une paralysie irréversible", a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

En plus, plus de dix nouveaux sites de surveillance environnementale ont été créés au cours de l'année écoulée dans les pays touchés, avec l'appui de l'OMS. Les sites totalement opérationnels jouent un rôle essentiel dans les efforts de détection du poliovirus circulant "silencieusement" dans les eaux usées. La polio est une maladie hautement infectieuse et touche les enfants non vaccinés ou insuffisamment vaccinés.

Au Malawi et au Mozambique, elle a paralysé des enfants de moins de 15 ans.

Il n'existe pas de traitement contre la polio qui ne peut être évitée que par la vaccination.

Les enfants du monde entier restent exposés au risque de poliovirus sauvage de type 1 tant que le virus n'est pas éradiqué dans les dernières zones où il circule encore. Malgré la circulation d'un poliovirus sauvage de type 1 et des variants du poliovirus, des progrès considérables ont été réalisés. Depuis 1988, date de la création de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP), les cas de poliomyélite ont chuté de 99 % par rapport à un total annuel estimé à 350 000.

COVID-19

Une infection passée protège aussi bien qu'un vaccin, selon une étude

L'être humain est aussi bien protégé contre le Covid quand il a été infecté auparavant par le virus que s'il a été vacciné, conclut vendredi l'une des plus vastes études sur ce sujet crucial pour la gestion de l'épidémie.

"Même si une infection donne une protection qui diminue au fil du temps, le niveau de celle-ci (...) semble aussi durable, voire plus que celui conféré par la vaccination", conclut ce travail publié dans la revue The Lancet.

Cette comparaison se base sur les vaccins à ARN messenger de Pfizer/BioNTech et Moderna, qui sont parmi les plus efficaces contre le Covid et

constituent les fers de lance des campagnes de vaccination de nombreux pays occidentaux.

Le sujet n'est pas neuf et beaucoup d'études ont déjà tenté de comparer les risques d'attraper à nouveau le Covid, selon que l'on soit vacciné ou que l'on ait déjà été infecté.

Mais le travail publié dans le Lancet est d'une ampleur sans précédent: il compile une soixantaine d'études préexistantes, avec un recul de plusieurs années qui prend notamment en compte l'émergence fin 2021 du variant Omicron.

Ce dernier s'est révélé beaucoup plus contagieux que ses prédécesseurs et capable d'in-

fecter de nombreuses personnes vaccinées, sans pour autant que celles-ci courent un risque élevé de forme grave.

L'étude du Lancet conclut qu'il en va de même en cas d'infection passée au coronavirus: la protection est plutôt faible contre une réinfection à Omicron, mais solide contre une forme grave.

Ces résultats ne veulent pas dire qu'il est indifférent de se faire vacciner ou d'être infecté pour acquérir une première immunité: il est en effet bien plus risqué de tomber malade, notamment chez les plus âgés.

Toutefois, cette étude donne une vision plus précise de ce que l'on peut attendre au

sein de la population du développement d'une immunité "hybride", au fur et à mesure que de plus en plus d'individus auront à la fois été vaccinés et malades au moins une fois.

"A long terme, la plupart des infections frapperont des personnes bien protégées contre les formes graves, à la suite d'une infection précédente, de la vaccination ou des deux", ont souligné des chercheurs, non impliqués dans l'étude, dans un commentaire aussi publié par le Lancet.

Ces résultats laissent donc espérer que les futures vagues de Covid se traduiront par de faibles niveaux d'hospitalisations, concluent-ils.

GRIPPE

Résultats intermédiaires mitigés pour le vaccin à ARN messenger de Moderna

L'entreprise américaine Moderna a annoncé jeudi des résultats intermédiaires mitigés pour son vaccin contre la grippe utilisant la technologie de l'ARN messenger, la même que pour son vaccin contre le Covid-19.

Ces résultats d'essais cliniques (phase 3) ne révèlent pas encore l'efficacité du vaccin, mais livrent des données sur la réponse immunitaire déclenchée par une injection.

Pour les sous-types de la grippe A dits H1N1 et H3N2, les plus répandus, la réponse immunitaire déclenchée par le vaccin de Moderna s'est révélée supérieure à d'autres vaccins déjà autorisés, mais pas contre les lignées Yamagata et Victoria de la grippe B.

Dans les échanges électrochimiques postérieurs à la clôture de Wall Street, l'action Moderna perdait près de 6%.

Les essais ont été conduits sur plus de 6.000 adultes en Argentine, Australie, Colombie, au Panama et aux Philippines.

Les participants ont reçu soit une dose du vaccin de Moderna (mRNA-1010), soit un vaccin déjà autorisé.

"Même si nous n'avons pas réussi la non-infériorité pour les souches de la grippe B, qui sont plus fréquentes chez les jeunes, nous avons déjà mis à jour le vaccin", a déclaré dans un communiqué Stephen Hoge, le président de Moderna.

"Nous pensons que cela pourrait améliorer la réponse immunitaire contre la grippe B, et chercherons à rapidement confirmer ces améliorations dans un essai clinique à venir, grâce à l'agilité de notre plateforme ARNm." Le vaccin a été en général bien toléré, selon la compagnie.

Les actuels vaccins contre la grippe utilisent des virus inactivés ayant perdu leur capacité de déclencher une infection, tout en provoquant une réponse du système immunitaire.

Mais la souche utilisée doit être sélectionnée des mois à l'avance, et leur effica-

cité est comprise entre 40 et 60%.

La technologie à ARN messenger fonctionne différemment et doit notamment permettre de développer et d'adapter le vaccin plus rapidement.

L'Organisation mondiale de la santé estime que la grippe est responsable d'environ 3 à 5 millions de cas de maladies graves chaque année, et de 290.000 à 650 000 décès.

Elle touche notamment les personnes âgées.

Moderna n'a pour l'instant qu'un seul produit commercialisé, son vaccin contre le Covid-19.

L'entreprise travaille également sur des vaccins combinés, à la fois contre la grippe, le Covid-19, mais aussi le VRS (virus respiratoire syncytial).

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messenger combiné contre la grippe et le Covid-19.

ROUMANIE

Enquête sur un trafic d'implants cardiaques prélevés sur des morts

Une enquête a été ouverte en Roumanie à l'encontre de médecins soupçonnés d'avoir prélevé de manière frauduleuse des implants cardiaques sur des morts pour les réutiliser sur des patients, a indiqué le parquet de Bucarest. Un cardiologiste, Dan Tesloianu, employé à l'hôpital de la localité Iasi (est), a été placé en détention provisoire samedi soir pour abus de pouvoir et corruption sur ordre du tribunal de Bucarest, selon un communiqué du parquet. Il est accusé d'avoir, entre 2017 et 2022, mis en danger la vie de ses patients en utilisant de manière illégale quelque 238 implants cardiaques d'"origine inconnue", dont certains avaient été retirés de cadavres.

Le cardiologiste est également suspecté d'avoir supervisé un réseau incluant au moins quatre autres médecins qui lui auraient fourni les implants sans l'approbation des malades ou de leurs familles. "La pose de ces implants cardiaques n'était, pour une grande partie des interventions, pas nécessaire et a été déclenchée après de faux diagnostics" ou un traitement causant des symptômes spécifiques, précise le communiqué du parquet. Des enquêtes ont été dirigées dans plusieurs régions à l'encontre de "médecins ayant réalisé des opérations chirurgicales en violation des procédures et des règles relatives à l'utilisation des implants cardiaques".

CANCER DE L'OVAIRE UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE POURRAIT RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES FEMMES

Un dépistage systématique du cancer de l'ovaire permettrait une détection plus précoce et une réduction de la mortalité des femmes.

Pour protéger les femmes du cancer de l'ovaire, il serait nécessaire d'organiser un dépistage systématique, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée *The Lancet*. Les chercheurs de l'University College de Londres (Royaume-Uni) ont réalisé une étude avec plus de 200 000 femmes britanniques âgées de 50 à 74 ans. Les volontaires ont été recrutées entre 2011 et 2015, elles ont été suivies jusqu'en 2014. La moitié d'entre elles ont bénéficié d'un dépistage, 50 000 participantes ont été surveillées grâce à une échographie pelvienne transvaginale annuelle, 50 000 autres ont été soumises à un dosage annuel d'un « marqueur » spécifique du cancer de l'ovaire appelé CA-125 en plus de l'échographie. Un groupe témoin de 100 000 femmes n'ont pas été prises en charge. Pendant la durée de l'étude, 1 282 femmes ont développé un cancer de l'ovaire dont



649 en sont mortes. Les chercheurs ont observé une mortalité légèrement inférieure (allant

de 11 à 15 %) chez les femmes qui avaient bénéficié d'un dépistage. Ils ont aussi découvert qu'une

détection précoce du cancer permettrait de réduire la mortalité de manière significative » à long

terme avec une mortalité réduite de 28 % au-delà de sept ans de suivi, contre seulement 8 % avant sept ans. « C'est la première preuve que le dépistage peut réduire le nombre de décès par cancer de l'ovaire », relève le Pr Ushah Menon, co-auteur de l'étude. « Cette découverte est importante compte tenu des progrès limités », réalisés dans le traitement de ce cancer au cours des trente dernières années, affirme-t-il.

CANCER DE L'OVAIRE EN CHIFFRE

Le cancer de l'ovaire est le 5e cancer féminin après les cancers du sein, du côlon, de l'utérus et de l'estomac. Mais c'est un cancer grave car il évolue « sans faire de bruit » et il est souvent découvert très tardivement, à un stade très avancé : le cancer de l'ovaire touche 4600 femmes chaque année et 130 000 femmes en meurent chaque année.

Cancer du sein et des ovaires : mieux dépister le risque génétique

L'association BRCA France, qui regroupe des femmes porteuses d'une mutation génétique qui augmente leur risque de cancer, demande la mise en place d'un dépistage élargi.

Certaines mutations génétiques transmises par voie héréditaire (en particulier sur les gènes BRCA1 et BRCA2) prédisposent les femmes qui en sont porteuses à des risques extrêmement élevés de cancer du sein et des ovaires. Ce risque est en moyenne de 70% pour le gène BRCA1 et de 50% pour le gène BRCA2, entre l'âge de 60 et 80 ans. Cette mutation génétique a été mise en lumière en 2013 par Angelina Jolie, porteuse de ce gène, qui a subi une double mastectomie pour se protéger du cancer du sein.

120 000 PORTEUSES DE CETTE MUTATION GÉNÉTIQUE EN FRANCE

Il y a plus de 120 000 personnes en France qui sont porteuses de cette mutation génétique. Le dispositif actuel de dépistage mis en place en France a permis d'identifier 20 000 personnes porteuses. C'est-à-dire qu'il y a environ 100 000 personnes qui sont en France et qui ignorent encore qu'elles sont porteuses de ce gène. C'est pourquoi l'association BRCA France, qui regroupe des femmes porteuses d'une mutation génétique qui augmente leur risque de cancer, demande la mise en place d'un dépistage élargi.

SYMPTÔMES, DIAGNOSTIC ET TRAITEMENTS

Chaque année, 4500 femmes sont diagnostiquées d'un cancer de l'ovaire. Le point sur cette maladie avec une oncologue.

Le cancer de l'ovaire est une maladie peu fréquente : diagnostiqué chez 4500 Françaises chaque année, il atteint environ 1 femme sur 70. « Ce n'est pas un cancer de la femme jeune : il se développe plutôt après la ménopause, aux alentours de 55 ans » note le Dr. Magali Provansal, oncologue.



CANCER DE L'OVAIRE : DE QUOI S'AGIT-IL, EXACTEMENT ?

Petit rappel d'anatomie : l'appareil génital de la femme se compose de deux ovaires situés de chaque côté de l'utérus, de deux trompes de Fallope, qui amène l'ovule depuis les ovaires jusqu'à l'utérus, de l'utérus dans lequel se déroule la grossesse, du vagin et de la vulve.

Les ovaires sont situés derrière la paroi abdominale et les intestins : ce sont eux qui contiennent les ovocytes (qui arrivent à maturité sous forme d'ovules, prêt à être fécondés) et qui secrètent les œstrogènes et la progestérone (les hormones féminines). Le cancer de l'ovaire : quelles sont les causes ? Dans 90 % des cas environ, le cancer de l'ovaire résulte de la prolifération anarchique des cellules épithéliales locales : une tumeur se développe - on parle d'adénocarcinome. Plus rarement, ce cancer peut se former à partir des follicules ovariens (on parle alors de « tumeur germinale maligne ») ou du tissu de soutien qui forme le corps des ovaires (« tumeurs du stroma et des cordons sexuels »). La tumeur se développe rapidement et en l'espace de 3-4 mois environ » précise le Dr. Provansal.

réalisées - ce qui signifie qu'elles ne sont pas forcément localisées d'un côté du corps.

Des troubles du transit : de la constipation ou (moins fréquemment) de la diarrhée. Une augmentation du volume de l'abdomen - qui peut faire penser à une grossesse. Des ballonnements. À un stade plus avancé : de l'ascite, c'est-à-dire la présence de liquide dans la cavité péritonéale.

« En cas de cancer de l'ovaire, il est nécessaire d'opérer pour retirer la tumeur » explique l'oncologue. Mais lorsque la pathologie est à un stade avancé, il est nécessaire de faire de la chimiothérapie en amont pour réduire au maximum la taille de la tumeur et les lésions tumorales.

« Il y a donc deux possibilités : si la patiente est diagnostiquée suffisamment tôt, on opère puis on fait 6 cures de chimiothérapie (carboplatine + taxol), si la patiente est à un stade avancé, on fait 3 cures de chimiothérapie, l'opération, puis 3 autres cures de chimiothérapie » développe la spécialiste. Réalisée sous anesthésie générale et par laparotomie (une technique qui consiste à ouvrir le ventre), l'intervention

chirurgicale consiste à retirer l'utérus, les trompes et les ovaires de la patiente : « Il est parfois nécessaire de procéder à l'ablation de certains organes atteints par les lésions tumorales : c'est une chirurgie lourde qui est pratiquée dans des centres experts » précise le Dr. Provansal.

CANCER DE L'OVAIRE : ET APRÈS ?

« À savoir. En cas de cancer de l'ovaire, le pronostic est réservé et le taux de mortalité à 5 ans est d'environ 50 %. Le risque de rechute est important : environ 70 %.

Pour limiter le risque de rechute après un cancer de l'ovaire, il existe des traitements d'entretien : chez les femmes porteuses de la mutation génétique BRCA qui prédisposent au cancer de l'ovaire (90 % à 15% des cas), il est nécessaire de prendre de l'olaparib (Lynparza®) pendant 2 ans après la chimiothérapie. Ce médicament anticancéreux diminue de moitié le risque de rechute. En l'absence de prédisposition génétique, un traitement à base de bévacizumab (Avastin®) peut être proposé à la patiente : celui-ci consiste en une perfusion toutes les 3 semaines pendant 15 mois. En outre, des prises de sang sont réalisées tous les 3 mois pendant 2 ans.

LE DIAGNOSTIC ET LES TRAITEMENTS

Le diagnostic de cancer de l'ovaire est habituellement posé par le médecin gynécologue. « La tumeur est généralement découverte à l'occasion d'une échographie pelvienne ou abdominale, qui révèle la présence d'un kyste hétérogène (composé de liquide et de parties tissulaires) au niveau d'un ovaire » explique le Dr. Provansal. Le diagnostic est ensuite confirmé à l'aide d'exams d'imagerie médicale (IRM ou scanner), de prises de sang (pour identifier des marqueurs spéci-

ficques au cancer de l'ovaire) et d'une coloscopie. « Réalisée en milieu hospitalier sous anesthésie générale et en ambulatoire (la patiente ne passe pas la nuit à l'hôpital), la coloscopie consiste à introduire une petite caméra dans la cavité abdominale (à l'aide d'une incision au niveau du nombril) pour observer les ovaires et réaliser des prélèvements (biopsie) qui seront ensuite analysés en laboratoire » précise l'oncologue. « Traitements. Il existe 4 stades pour le cancer de l'ovaire : dans la majorité des cas (3 cas sur 4 environ) les patientes sont diagnostiquées au stade 3 ou 4, c'est-à-dire lorsqu'il y a une atteinte du péritoine et lorsque la tumeur a commencé à se diffuser à l'ensemble du ventre » regrette le Dr. Provansal.

« En cas de cancer de l'ovaire, il est nécessaire d'opérer pour retirer la tumeur » explique l'oncologue. Mais lorsque la pathologie est à un stade avancé, il est nécessaire de faire de la chimiothérapie en amont pour réduire au maximum la taille de la tumeur et les lésions tumorales.

« Il y a donc deux possibilités : si la patiente est diagnostiquée suffisamment tôt, on opère puis on fait 6 cures de chimiothérapie (carboplatine + taxol), si la patiente est à un stade avancé, on fait 3 cures de chimiothérapie, l'opération, puis 3 autres cures de chimiothérapie » développe la spécialiste. Réalisée sous anesthésie générale et par laparotomie (une technique qui consiste à ouvrir le ventre), l'intervention

PEUT-ON GUÉRIR D'UN CANCER DE L'OVAIRE ?

Ces tumeurs sournoises sont souvent diagnostiquées à un stade tardif. Mais leurs traitements progressent rapidement. Sa forme la plus fréquente (cancer épithélial séreux de haut grade) se manifeste surtout entre 50 et 60 ans. Les premiers symptômes étant discrets - vagues douleurs au dos ou au ventre, sensation de ballonnements - 7 fois sur 10, la maladie est repérée à un stade avancé, alors qu'elle a déjà saupoudré la cavité abdominale de petits nodules cancéreux (on parle de « carcinose »). Une coloscopie confirme le diagnostic par l'analyse d'un prélèvement, évalue l'étendue du cancer et s'il est opérable en l'état. « La chirurgie s'est beaucoup améliorée, constate le Dr Alexandra Leary, oncologue à Gustave-Roussy (Villejuif). Elle est plus complète, grâce notamment, 7 fois sur 10, à l'administration d'une chimiothérapie préalable... L'opération reste lourde (ablation des ovaires, des trompes de Fallope, de l'utérus, du péritoine, voire de la rate et d'un morceau d'intestin). Elle est

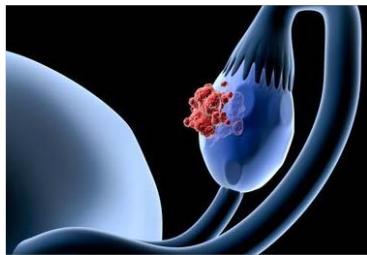
suivie d'une nouvelle chimio, afin d'éliminer d'éventuelles cellules cancéreuses résiduelles.

LA CHIMIO DONNE DE BONNS RÉSULTATS

Les tumeurs de l'ovaire répondent bien à ce traitement. « C'est l'un des rares cancers où la chimio peut quelquefois guérir au stade des métastases, et nous disposons de nombreux protocoles », confirme le Dr Leary. Malheureusement, la maladie a également tendance à récidiver, ce qui nécessite de nouvelles séances de chimiothérapie. Le défi consiste donc à allonger le temps de rémission sans rechute dans une maladie devenue chronique. Des essais évaluent l'effet d'un « bain de chimiothérapie » à l'intérieur de l'abdomen à la fin de l'opération (CHIP, chimiohyperthermie intrapéritonéale). Mais l'espoir repose surtout sur les thérapies ciblées, visant les faiblesses de ces tumeurs.

DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS ADMINISTRÉS EN COMPLÉMENT

Depuis quelques années, un nouveau traitement, le bevacizumab (Avastin®), est associé à la chimiothérapie, puis administré en entretien durant un an (une perfusion toutes les trois semaines). Il retarde, en moyenne, la rechute de six mois, en empêchant la tumeur de fabriquer les vaisseaux sanguins nécessaires à sa croissance. Une autre thérapie ciblée, l'olaparib (Lynparza®), bloque des protéines (PARP) qui permettent aux cellules cancéreuses de réparer leur matériel génétique, et ainsi



de se multiplier. Pris sous forme de comprimés, ce médicament diminue encore de 80 % le risque de rechute. Mais il n'agit que sur 20 à 25 % des tumeurs, celles qui présentent une mutation BRCA héréditaire ou acquise, qu'on recherche désormais systématiquement. « 50 % des tumeurs des ovaires n'arrivent pas à réparer leur ADN pour d'autres raisons, qu'on identifiera sans doute bientôt », précise le Dr Leary.

« Trop de femmes subissent aujourd'hui des cancers parce qu'elles sont passées au travers des mailles du filet du dépistage génétique. C'est une perte de chance énorme pour elles. Il est grand temps de mettre en place une prévention exemplaire » insiste-t-elle.

Une étude, présentée au plus grand congrès de cancérologie, celui de la Société américaine d'oncologie clinique (ASCO), en juin dernier, a montré que le crizotinib (Xalkor®), efficace pour des cancers du poumon, pourrait l'être aussi dans certains cancers de l'ovaire (en gélules). La recherche foisonne : pas moins de 69 essais cliniques prometteurs rien que sur le sol français. « Une partie de ces nouveaux médicaments sera disponible dans les cinq ans qui viennent », estime le Dr Leary. Dites, docteur... Que penser de la chirurgie préventive ? Dans 12 à 15 % des cas, le cancer de l'ovaire résulte d'une fragilité génétique héritée : la mutation du gène BRCA1 ou 2. Cette mutation prédispose également au cancer du sein avant la ménopause. Mais si la surveillance rapprochée se révèle efficace au niveau mammaire, elle ne l'est guère pour les ovaires. C'est pourquoi on conseille plutôt d'avoir recours à une chirurgie préventive, une fois passé le temps des grossesses. C'est ce qu'a choisi de faire l'actrice Angelina Jolie.

AVOIR UN ENFANT RÉDUIT LE RISQUE DE 20%

Plus une femme a d'enfants, plus son risque d'avoir un cancer de l'ovaire est faible. La ligature des trompes permet également de diminuer le risque.

Des chercheurs britanniques ont analysé les dossiers médicaux de plus de 8000 femmes afin de déterminer les facteurs de risque pour les quatre formes les plus courantes de cancer de l'ovaire : carcinome séreux, carcinome mucineux, carcinome endométrioïde et tumeurs à cellules claires. « Au cours des dernières années, nous avons compris que ce

nombreux cas de cancer ne proviennent pas directement des ovaires. Par exemple, beaucoup de tumeurs séreuses (la forme la plus commune de cancer) semblent commencer dans les trompes de Fallope, alors que certains carcinomes endométrioïdes et les tumeurs à cellules claires peuvent se développer à partir de l'endomètre » déclare le Dr Kezia Gaiskell, chercheur principal, dans un communiqué du Centre de recherche sur le cancer. Les chercheurs ont ainsi découvert qu'avoir un enfant réduit le risque global de

cancer de l'ovaire de 20%, par rapport aux femmes sans enfant. Cela réduit aussi le risque de 40% pour les tumeurs à cellules claires et les carcinomes endométrioïdes. Et chaque nouvelle naissance offre une réduction du risque supplémentaire de 8%.

« Les chercheurs ont également découvert que les femmes qui ont subi une ligature des trompes, une forme de contraception définitive, ont en moins de souffrir d'une forme de cancer de l'ovaire. Et ce risque est environ réduit de moitié pour

les tumeurs à cellules claires et les carcinomes endométrioïdes. « Il se pourrait que le fait de ligaturer les trompes agisse comme une barrière pour empêcher les cellules anormales qui pourraient causer ces tumeurs, de passer par les trompes de Fallope vers les ovaires » souligne le Dr Kezia Gaiskell.

En France, le cancer de l'ovaire touche 4600 femmes chaque année. Une tumeur ovarienne peut se développer de manière indolente assez longtemps, ce qui explique que ce cancer est souvent diagnostiqué à un stade avancé.

SAHARA OCCIDENTAL L'UE réfute les allégations marocaines sur le prétendu "détournement" de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, a une nouvelle fois réfuté les allégations du régime du Makhzen marocain sur le prétendu "détournement" de l'aide humanitaire de l'UE destinée aux camps de réfugiés sahraouis, soulignant que la Commission "n'a décelé à ce jour aucune preuve" sur ce sujet.

"Toute allégation d'irrégularité fait l'objet d'une vérification approfondie. Dans ce contexte, la Commission n'a décelé à ce jour aucune preuve de détournement de l'aide", a affirmé M. Borrell dans une réponse adressée par écrit au député Brice Hortefaux, du groupe PPE (Parti populaire européen, droite) à la suite d'une question relative à ce sujet.

"L'UE, par l'intermédiaire de la Commission, finance l'aide humanitaire fournie aux réfugiés sahraouis exclusivement par l'intermédiaire des agences des Nations unies et d'organisations non gouvernementales internationales", a-t-il tenu à préciser.

Et de souligner encore dans ce contexte : "La reddition de comptes est essen-



tielle pour la Commission, qui procède régulièrement à des audits.

Au cours des cinq dernières années, la Commission a réalisé six audits portant sur des actions humanitaires mises en œuvre dans les camps sahraouis". "En outre, afin de réduire encore

les risques de détournement de l'aide, la Commission organise régulièrement des visites de suivi dans les camps et ne finance que des projets pour lesquels un système de suivi rigoureux est en place", a ajouté M. Borrell. "Elle exige également des organisations internationales qui

reçoivent des fonds de l'UE qu'elles présentent à la fois un rapport descriptif et un rapport financier finaux pour prouver que l'aide humanitaire a bien été fournie", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie européenne a réaffirmé que l'UE "reste fermement résolue à préserver la stabilité et la sécurité au Sahel et dans l'ensemble de la région" et "ne dispose pas d'informations sur une éventuelle collaboration entre le Front Polisario et des groupes terroristes dans la région", répondant ainsi à une seconde question adressée par le député du PPE sur des allégations à ce sujet.

"L'UE continuera de suivre de près l'évolution de la situation", a encore dit M. Borrell.

36^e SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA Reprise des travaux

Les travaux du 36^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont repris, dimanche matin à Addis-Abeba avec la participation du Premier ministre, M.

Aimene Benabderrahmane, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Au deuxième et dernier jour du

Sommet, les dirigeants africains examineront, à huis clos, les principales questions intéressant le continent africain, notamment l'accélération de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et la situation de paix et de sécurité en Afrique, la lutte contre les changements climatiques et les défis de sécurité alimentaire, outre l'éva-

luation du plan d'exécution de la première décennie de l'Agenda 2063 de l'UA et la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans une allocution lors des travaux de la réunion ministérielle du Comité des dix de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies tenue à l'occasion du 36^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, lue en son nom par le Premier ministre, M.

Aimene Benabderrahmane, le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune avait réaffirmé l'attachement de l'Algérie au droit légitime de l'Afrique d'accéder à la qualité de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, soulignant son engagement à œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix du continent et ses revendications légitimes.

Le président de la République a également salué "l'esprit de coopération continue et la coordination fructueuse établie entre les représentants des pays africains frères dans les fora internationaux et régionaux pour faire entendre la voix de la position africaine unifiée".

Dans une autre allocution sur le rapport du comité des chefs d'Etat et de Gouvernement africains chargé du changement climatique, le président de la République a affirmé que "les pays africains doivent redéfinir leurs priorités en matière de lutte contre les changements climatiques "en tant que continent au destin commun".

"Nous devons comprendre la mutation stratégique visée par les pays développés à savoir la restructuration du cadre international de l'action climatique loin des principes de Rio garantissant aux pays émergents leurs droits au développement", avait soutenu le Président Tebboune.

Lors du premier jour du sommet, la présidence tournante de l'UA a été confiée au président de la République des Comores, Azali Assoumani, par son homologue sénégalais, Macky Sall.

BURKINA FASO Médecins sans frontières suspend ses activités après l'assassinat de deux de ses employés

Médecins sans frontières (MSF) a annoncé la suspension de ses activités au Burkina Faso, après l'assassinat de deux de ses employés, "pour analyser les risques auxquels sont actuellement exposées ses équipes", ont rapporté samedi des médias.

"A la suite de l'attaque au cours de laquelle deux employés MSF ont été tués le 8 février dernier dans la région de la Boucle du Mouhoun, nous suspendons l'ensemble de nos activités dans le pays", a annoncé Médecins sans frontières (MSF) dans un communiqué.

"Dans toutes les localités où MSF appuie et fournit de l'aide médicale et humanitaire, seules les urgences vitales seront assurées pour une durée indéterminée", a précisé l'ONG.

Cette décision fait suite à la mort mercredi 8 février, de deux de ses employés burkinabè tués par "des hommes armés" qui avaient "pris pour cible" un "véhicule de Médecins sans frontières, clairement identifié".

Le véhicule, qui transportait une équipe médicale de quatre personnes, se trouvait sur la route entre Dédougou et Tougan, au nord-ouest du pays.

"Cette mesure, nécessaire au temps du deuil, est essentielle pour analyser les risques auxquels sont actuellement exposées nos équipes", a expliqué l'ONG. "Il s'agit aussi de réaffirmer la nature inacceptable de cette attaque contre des collégiés circulant dans un véhicule MSF clairement identifié dans le cadre de leur mission médicale", a indiqué MSF, dont la présidente a dénoncé une "attaque délibérée et intentionnelle" contre son convoi.

CENTRAFRIQUE Plusieurs terroristes de Boko Haram signalés au nord-est du pays

Plusieurs terroristes du groupe Boko Haram se sont installés ces derniers jours au nord-est de la Centrafrique, a indiqué samedi la présidence de la République centrafricaine dans un communiqué.

"En Centrafrique, nous avons à faire à une rébellion hétéroclite composée à 98% de criminels de Boko Haram", a annoncé le ministre conseiller spécial à la présidence centrafricaine, Sébastien Wenezouli, dans un communiqué.

Selon le communiqué, ces terroristes sont entrés "sur une distance de plus de 100 kilomètres" au nord-est de la RCA "avec armes et munitions".

Les terroristes signalés au nord-est de la RCA "se dirigent directement par la route nationale Gounda - Ndélé" et vont continuer sur la capitale Bangui "s'ils ne sont pas stoppés" par l'armée centrafricaine et ses alliés, a-t-il alerté.

Le conseiller à la présidence centrafricaine a précisé qu'il a tenu un point de presse à Bangui pour faire le point sur l'attaque terroriste contre une position des Forces armées centrafricaines (FACA) au nord du pays le 14 février dernier.

Mardi, "un violent combat entre les FACA et la rébellion de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC)" a eu lieu dans le village de Sikidiri au nord-est du pays et "les ennemis ont réussi à infliger des pertes considérables dans le camp des FACA", a précisé le communiqué.

Selon la même source, plusieurs éléments de l'armée centrafricaine ont été faits prisonniers par le mouvement rebelle de la CPC et les otages "ont été transportés vers la frontière entre le Tchad et la RCA".

Les décès enregistrés par l'armée centrafricaine lors de ces combats "s'expliquent par le fait que les FACA ne sont pas nombreux dans la zone attaquée : moins de 80 éléments et moins armés contre 400 rebelles armés", a relevé la présidence centrafricaine.

Dans un deuxième communiqué, le chef d'état-major de l'armée centrafricaine, le général Zéphirin Mamadou, a appelé la communauté internationale à "tout mettre en œuvre pour libérer les otages".

Léonard Mbele, préfet du département de la Vakaga où se trouve le village de Sikidiri, a expliqué que l'armée centrafricaine a lancé le 17 février à l'aube, une offensive pour déloger les rebelles de Sikidiri.

"Les combats sont toujours en cours mais nos forces sont déterminées à déloger les rebelles du village qu'ils occupent depuis le 14 février", a indiqué Mbele.

APS

L'UA n'a "ni autorisé ni invité" une délégation sioniste à participer à son 36^e sommet (porte-parole)

L'Union africaine (UA) a affirmé dimanche qu'elle n'a "ni autorisé ni invité" une délégation de l'entité sioniste, qui s'était infiltrée au 36^e Sommet de l'organisation panafricaine, dont les travaux ont débuté samedi dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba.

Une vidéo, diffusée par plusieurs sources samedi, montrait l'expulsion par les agents de sécurité d'une délégation de l'entité sioniste, qui s'était infiltrée aux travaux du sommet de l'UA organisé samedi et dimanche sous le slogan "Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)".

En réaction à cet incident, Ebba Kalondo, porte-parole du président de la Commission de l'UA, Mahamat Moussa Faki, a précisé dans un tweet : "L'UA n'a ni autorisé ni invité l'individu en question, qui a été dument expulsé, à assister à l'ouverture de notre sommet".

Et de souligner, dans ce contexte, que le statut de l'entité sioniste au sein de l'UA "fait actuellement l'objet d'un examen par un comité des chefs d'Etat", ajoutant que cette expulsion "sera prise en compte" par ce dernier.

A rappelé que le président de la Commission de l'UA avait pris une décision unilatérale en juillet 2021 concernant l'octroi à l'entité sioniste du statut d'observateur au sein de l'UA, décision qui s'est heurtée à une forte opposition au sein de l'organisation continentale, notamment par des pays qui soutiennent le droit constant du peuple palestinien à la liberté et à l'indépendance.

De nombreuses parties africaines et arabes ont considéré la démarche de Mahamat Moussa Faki comme une "violation flagrante" de la Charte africaine des droits de l'Homme et des principes et valeurs de l'Union et de son statut, qui défend la lutte contre le racisme, la décolonisation et le droit des peuples à l'autodétermination.

Lors des travaux de la précédente session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, la décision de suspendre l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste a été adoptée à l'unanimité, avec la formation d'un comité de sept chefs d'Etat, dont l'Algérie, pour soumettre une recommandation au sommet de l'Union sur cette question.

CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ Pékin appelle au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays

Pour un monde plus sûr, la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, a affirmé samedi à Munich, un haut diplomate chinois.

"La politique de puissance et l'hégémonie sont synonymes d'instabilité mondiale et causent les plus grands dommages à la paix mondiale", a dit Wang Yi, directeur du Bureau de la Commission des affaires étrangères du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), dans un discours prononcé lors de la 59e Conférence de Munich sur la sécurité.

"L'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, sous quelque pré-



texte que ce soit, ignore et défie les normes fondamentales régissant les relations internationales", a ajouté M. Wang, également membre du Bureau politique du Comité central du PCC, soulignant que "le principe de souveraineté est une pierre angulaire de l'ordre international contemporain, et tous les pays doivent respecter ce principe en paroles et en actes plutôt que de l'appliquer de manière sélective ou avec deux poids, deux mesures".

"La Chine s'opposera résolument aux actes de séparatisme et d'ingérence afin de sauvegarder sa souveraineté et son intégrité territoriale", a-t-il ajouté.

M. Wang a noté que pour un monde plus sûr, les différends doivent être résolus pacifiquement par le dialogue et la consultation. Pour un monde plus sûr, les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies (ONU) doivent être respectés, a noté M. Wang. La Conférence de Munich sur la sécurité s'est ouverte vendredi et durera jusqu'à dimanche.

Quelque 150 hauts responsables, dont plus de 40 chefs d'Etat et de gouvernement, et des dirigeants d'organisations internationales y participent pour discuter des défis et des préoccupations urgentes en matière de sécurité mondiale.

CORÉE DU NORD Pyongyang tire un missile balistique intercontinental dans le cadre d'un "exercice surprise"

La Corée du Nord a confirmé dimanche avoir tiré samedi un missile balistique intercontinental (ICBM), précisant qu'il s'agit d'un Hwasong-15 lancé dans le cadre d'un "exercice surprise" après sept semaines d'accalmie, selon l'agence d'Etat KCNA.

Ce nouveau tir de missile intervenu samedi après-midi a rapidement été dénoncé par les pays du G7, l'Union Européenne, la Corée du Sud, les Etats-Unis et le Japon, qui a déclaré que le missile était tombé dans la Zone économique exclusive japonaise.

Lancé depuis l'aéroport international de Pyongyang, le "missile a atteint une altitude maximale de 5,768,5 km et a parcouru 989 km pendant 4,015 secondes avant de toucher avec précision la zone prédéfinie dans les eaux libres de la mer de l'Est de la Corée", a déclaré KCNA, en utilisant l'appellation privilégiée par Pyongyang pour désigner la mer du Japon.

Ces données sont en ligne avec les mesures effectuées par les autorités japonaises, qui avaient évoqué samedi un vol d'"approximativement 66 minutes" et une distance d'environ 900 km. Selon KCNA, l'exercice a été organisé soudainement et sans préavis.

L'ordre de tir a été personnellement signé par dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, a précisé cette source.

Les experts s'étaient interrogés samedi sur le type de missile tiré, évoquant la possibilité d'un deuxième essai de Hwasong-17, mais aussi sur l'hypothèse d'un test inédit de missile à combustible solide.

Ce tir de missile intervient au moment où la Corée du Sud et les Etats-Unis s'apprentent à mener un exercice de simulation, qui doit se tenir la semaine prochaine à Washington, afin de discuter des mesures à prendre en cas d'utilisation de l'arme nucléaire par Pyongyang.

Des exercices qui ont provoqué la colère de la Corée du Nord qui a menacé vendredi de réagir avec une force "sans précédent" aux manoeuvres américano-sud-coréennes à venir, y voyant les préparatifs d'un conflit armé. Le lancement surprise de samedi, selon KCNA, est une "preuve évidente" de la fiabilité de la "puissante force de dissuasion nucléaire physique" de Pyongyang.

SYRIE 5 morts dans une frappe de l'entité sioniste sur un immeuble d'habitation à Damas

Cinq personnes ont été tuées dimanche dans une frappe de l'entité sioniste sur un immeuble d'habitation à Damas, a indiqué le ministère de la Défense syrien.

Le ministère a fait état d'un bilan provisoire de cinq morts, "dont un soldat", et de 15 blessés "pour

certaines dans un état critique". Selon l'agence officielle syrienne Sana, plusieurs immeubles ont été endommagés.

La frappe mortelle a visé le quartier de Kafr Sousa, une zone de haute sécurité qui abrite les sièges de services de sécurité et de renseignement, et où vivent

de hauts responsables de ces services.

A 00h22, l'ennemi israélien a commis une agression aérienne depuis le plateau du Golan occupé, visant plusieurs secteurs de Damas et de ses environs, dont des quartiers résidentiels", a détaillé le syrien de la Défense.

PARLEMENT EUROPÉEN Le Parlement européen interdit l'accès à son siège aux représentants du Maroc

Le Parlement européen a adopté une résolution interdisant aux représentants marocains d'entrer dans son siège jusqu'à la fin des enquêtes des autorités belges sur l'affaire des pots-de-vin versés par le régime marocain à des membres de l'institution européenne, un scandale connu dans les médias sous le nom de "Marocgate". La résolution a été votée par une majorité de 401 députés européens. Le texte souligne la "détermination du Parlement européen à enquêter pleinement sur les affaires de corruption" visant à influencer l'institution législative européenne. Dans la résolution, les eurodéputés ont exprimé leur "profonde inquiétude face aux actes de corruption" des autorités marocaines.

Ils réaffirment aussi qu'"ils ne feront preuve d'aucune tolérance à l'égard de la corruption sous quelque forme que ce soit et insistent sur le fait que le Parlement doit faire preuve d'une unité sans équivoque et d'une détermination inébranlable à cet égard". Les eurodéputés ont demandé aussi jeudi, "plus de réformes basées sur les annonces de la Conférence des présidents, et la création rapide d'un organe d'éthique indépendant de l'UE".

Cet organisme "devra établir une distinction claire entre les actes criminels, les infractions aux règles institutionnelles et les comportements contraires à

l'éthique", explique le texte. Il jouera un rôle clé dans la protection des lanceurs d'alerte au sein des institutions de l'UE tout en travaillant de manière complémentaire avec d'autres organismes de l'UE tels que l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), le Parquet européen, le Médiateur et la Cour des comptes européenne. Pour rappel, le 19 janvier dernier, le Parlement européen a adopté, pour la première fois en vingt-cinq ans, une résolution appelant le Maroc à respecter la liberté des médias et à libérer tous les prisonniers politiques et les journalistes emprisonnés. Une semaine après l'approbation de ce texte, dans une lettre adressée à la présidente de l'institution européenne, la Maltaise Roberta Metsola, une trentaine d'eurodéputés ont réclamé des sanctions à l'encontre du Maroc.

Ils avaient justifié leur requête par "les ingérences" du Maroc "dans le processus démocratique au Parlement européen, moyennant la corruption".

Le scandale du "Marocgate" a éclaté après l'arrestation de l'ancien eurodéputé Pier Antonio Panzeri en Belgique, dans le cadre d'une enquête qui a secoué l'institution. Il est accusé d'implication politique avec d'autres représentants européens en faveur de puissances étrangères, dirigées par le Maroc, en échange de sommes d'argent.

SÉISMES EN TURQUIE Le Secrétaire d'Etat américain en visite en Turquie

Le Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, effectuera dimanche une visite de deux jours en Turquie, frappée par deux violents tremblements de terre ayant fait des milliers de morts et de blessés, selon un communiqué du ministère turc des Affaires étrangères.

Antony Blinken se rendra en Turquie les 19 et 20 février pour "témoigner de sa solidarité et présenter ses condoléances" à la suite de la catastrophe due aux deux tremblements de terre qui ont frappé le sud de la Turquie, selon le communiqué, relayé par l'agence de presse, Anadolu.

M. Blinken visitera la région touchée par les séismes, où des missions de secours américaines sont également en cours, ajoute le texte. Il tiendra par ailleurs une réunion bilatérale avec le ministre turc des affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, dans la capitale Ankara, lundi, indique le communiqué. Au moins 40.642 personnes ont perdu la vie dans les deux violents tremblements de terre qui ont secoué le sud de la Turquie le 6 février, selon les derniers bilans officiels.

Les séismes de magnitude 7,7 et 7,6, dont l'épicentre était situé dans la province de Kahramanmaraş, ont touché plus de 13 millions de personnes dans 11 provinces, dont Adana, Adiyaman, Diyarbakir, Gaziantep, Hatay, Kilis, Malatya, Osmaniye, Elazig et Sanliurfa.

ARMÉNIE- AZERBAÏDJAN Crise du Nagorny Karabakh : Blinken appelle Bakou et Erevan à saisir "une occasion historique" de faire la paix

Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a appelé samedi l'Arménie et l'Azerbaïdjan à saisir "une occasion historique" de faire la paix après trente ans de conflit autour de la région du Nagorny Karabakh.

"Nous pensons que l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont vraiment une occasion historique de conclure une paix durable après plus de trente ans de conflit", a affirmé M. Blinken avant une réunion avec le Premier ministre arménien Nikol Pashinian et le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev en marge de la conférence sur la sécurité de Munich, en Allemagne.

Il s'est félicité à ce que les "parties elles-mêmes se soient de nouveau saisies du processus de paix, y compris en conversant directement ou par l'intermédiaire de l'Union européenne et des Etats-Unis".

Les Etats-Unis "restent engagés pour faire tout ce que nous pouvons" afin de soutenir ce processus, a-t-il ajouté.

La rencontre intervient quelques jours après que le Premier ministre arménien a annoncé avoir soumis à l'Azerbaïdjan son projet de traité de paix.

Ces deux ex-républiques soviétiques du Caucase se sont affrontées au début des années 1990 lors de la dislocation de l'URSS pour le contrôle du Nagorny Karabakh, région azerbaïdjanaise majoritairement peuplée d'Arméniens.

Le premier conflit a fait 30.000 morts. Le second, qui a permis à l'Azerbaïdjan de reprendre de nombreux territoires, fait quelque 6.500 morts à l'automne 2020.

JOURNÉE DU CHAHID "Dhikrayet moudjahed", un dialogue intergénérationnel sur les sacrifices des martyrs de la Révolution

La pièce de théâtre, "Dhikrayet Moudjahed" (mémoires d'un moudjahid), un dialogue intergénérationnel sur les sacrifices consentis par les valeureux martyrs de la Révolution et leurs familles, a été présentée, samedi à Alger.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Abdelghani Chentouf sur un texte de Sofiane Attia, est produit par l'association "Ech'Choâla" (la flamme) pour le Théâtre et le Cinéma, de Boumerdès.

D'une durée de 50 mn, "Dhikrayet Moudjahed" raconte l'histoire d'une famille militante de la Cause nationale durant la guerre de libération, dont l'histoire a été préservée et transmise grâce au grand père, campé par Ahmed Bechar, garant de la mémoire familiale.

Alors qu'Amar, est monté au maquis, sa femme El Ghalia, rendue par Saida Hamzaoui, qui venait d'accoucher, vivait avec son beau père au rythme des exactions et des descentes punitives, perpétrées par les soldats de l'armée coloniale.

Sous le regard de son père, Amar est tombé en martyr avec sa femme El Ghalia, à l'intérieur même de leur maison, laissant leur enfant, interprété par Rostom Boukercha, orphelin à la charge de son grand père.

Depuis ce drame, le grand père racontait, tous les jours, à son petit fils les différents épisodes héroïques qui ont jalonné le parcours du glorieux combattant qu'aura été son père Amar.

Après l'Indépendance, l'adulte qu'est devenu le fils d'Amar le martyr, interprété par Yacine Bendia, s'est marié



avec Louiza, rendue par Khaoula Bouzida qui attendait son premier bébé.

Cherchant du travail, le jeune marié décide de s'exiler, surmontant ainsi l'angoisse de sa femme et allant à l'encontre

de l'avis de son grand père qui voulait s'éviter un départ de plus, après ceux vécus avec son regretté fils lorsqu'il avait alors, décidé de monter au maquis et le jour où il est tombé, sous son regard, au champ d'hon-

neur.

Quelques temps après, le grand père verra le retour de son petit fils et Louiza, toute souriante va soigneusement lui confier sa progéniture.

Dans un rythme d'échanges intenses et vifs, les comédiens, dont également, Smail Ait Amar, Mohamed Brik Chaouch, Mohamed Sebbane, ainsi que Abdelghani Aissaoui et Yacine Khoudi ont su porter le texte, occupant judicieusement tous les espaces de la scène.

Sur un espace nu, les différentes temporalités de la trame se sont déroulées dans un décor minimaliste, fait de quelques accessoires suggérant l'intérieur d'une maison modeste, dans un spectacle servi par un tableau unique.

La bande son, les bruitages ainsi que l'éclairage ont été concluants, réussissant un sentiment d'incertitude et de perpétuelle attente.

De par sa qualité de scénographe d'abord et de metteur en scène ensuite, Abdelghani Chentouf a inscrit son spectacle dans le registre du Théâtre de l'image, traversé par des courants d'autres écoles pour bien suivre les différents rebondissements de la trame.

Parti en tournée depuis le mois de novembre dernier, "Dhikrayet Moudjahed" qui a obtenu le grand prix au Festival national du théâtre révolutionnaire de Médéa en décembre 2022, est attendu prochainement à Souk Ahras.

MUSIQUE

Mohamed Bahaz, doyen de la musique diwan n'est plus

Le doyen de la musique diwan, qui a voué sa vie à la musique et la culture algérienne, Mohamed Bahaz, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à Blida à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né dans une famille de praticiens du diwan, Mohamed Bahaz, bercé par cette tradition, a rejoint la troupe du Théâtre national algérien et a participé à plusieurs événements artistiques et à la conception

de la bande originale du film "La bataille d'Alger" (1966) qui était une de ses plus grandes fiertés.

Pendant plus d'une vingtaine d'années, Mohammed Bahaz s'était produit sur scène avec ses enfants et a pris sous son aile une multitude de jeunes groupes de musique diwan.

Il est également devenu, avec son ami de longue date, le plasticien Denis Martinez, la coqueluche du festival "Racont'Art", proposant des installations atypiques à

chaque édition. Virtuose du tbel et du gombri, Mohamed Bahaz nourrissait une vision plus contemporaine de la musique diwan, ouverte sur l'universalité et la fusion, tout en préservant jalousement un héritage ancestral.

En 2019 Denis Martinez lui avait rendu un vibrant hommage avec l'exposition "Bahaz Khouya Gnaoui Blidi, histoire d'une complicité" retraçant son parcours artistique et son attachement au patrimoine.

SÉTIF

Le spectacle chorégraphique "vers la lumière" enchante à l'ouverture des journées théâtrales arabes

Le spectacle chorégraphique "vers la lumière" présenté samedi après-midi à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif a enchanté le public présent à l'ouverture de la première édition des journées théâtrales arabes.

D'une heure et demie, le spectacle signé Riadh Beroual a alterné des tableaux chorégraphiques alliant scènes enthousiasmées et musique révolutionnaire longuement applaudis par les spectateurs.

Pour le commissaire de ces journées, Farouk Redhouana, cette manifestation qui institue un événement culturel arabe consacre sa première édition

à l'artiste engagé Hassan Belkired, figure révolutionnaire et militante, qui fut le fondateur de la première troupe théâtrale à Sétif.

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'APC de Sétif, Hassan Belayat, a mis l'accent sur l'importance de cette manifestation qui jette des ponts avec les pays arabes en vue de favoriser les échanges expériences et de renforcer les liens de fraternité.

Il a souligné que "le peuple algérien est fier de la participation de ses frères des pays arabes aux diverses manifestations organisées en Algérie à l'instar de ces journées qui

coïncident avec la célébration de la journée nationale du chahid".

Khaled Mehanaoui, directeur de l'Office de la culture et du tourisme de Sétif, initiateur de la manifestation, a estimé que ces journées permettent au public local de découvrir plusieurs pièces des artistes des pays arabes participants.

Ces journées qui se poursuivent au 21 février verront la présentation des pièces "Khet Erraml" de la République arabe sahraoui, "Boukaa El Monalisa" de Libye, "Mamlaket El Ishk" de Tunisie, "Flouka" d'Algérie et "Man jaa bi ila houna" d'Egypte. Le jury ap-

pelé à élire les meilleures œuvres est composé de figures artistiques connues dont Abir Aissa de Jordanie, Djamel Kermin et Dalila Nouar d'Algérie, Faouzi Benbrahim de Tunisie et Khedoudja Sabir de Libye.

Des ateliers sur l'art du comédien, la mise en scène, l'écriture et la scénographie seront organisés en marge des spectacles. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection d'un court documentaire de présentation de la vie du chahid Hassan Belkired (1905-1957), un des pionniers du théâtre à Sétif, et la distinction de plusieurs figures de la scène culturelle dans la région.

ORAN

Ouverture du salon d'arts "Oran dans la mémoire du futur"

Le premier salon d'arts plastiques et de photographies s'est ouvert samedi au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO), placé sous le thème "Oran dans la mémoire du futur".

Prenent part à cette manifestation, organisée par le MAMO, plus de 30 artistes plasticiens et photographes de l'Ouest du pays, qui exposent leurs travaux artistiques évoquant l'histoire séculaire d'Oran et mettant en relief les potentialités culturelles et touristiques de cette ville qui se veut un pôle culturel et une destination touristique par excellence, selon les organisateurs.

L'exposition, à laquelle participe une constellation d'animateurs qui activent dans la société civile, des chercheurs en histoire d'Oran et des peintres avec plus de 50 toiles et photographies mettant en exergue les monuments historiques, les sites archéologiques et des paysages naturelles et maritimes qui font la richesse du patrimoine culturel de la capitale de l'Ouest algérien.

Les visiteurs voyagent, grâce à ces œuvres de haute facture artistique, au fin fond de vieux quartiers au cachet architectural particulier alliant l'ancien et le moderne tel un musée de plein air qui évoque différentes périodes historiques qu'a connues la ville.

L'objectif de ce salon qui se poursuit jusqu'au 18 mars prochain est de perpétuer la mémoire d'Oran pour les nouvelles générations et mettre en relation les membres de la société de différentes tranches d'âge avec les établissements culturels, selon la directrice du MAMO, Benhaoua Khadidja.

PUBLICATION

Parution d'un ouvrage sur Cheikh Mostefa Bentouhami, calife de l'Emir Abdelkader

Un ouvrage sur le parcours héroïque et intellectuel du Cheikh Mostefa Bentouhami (1790-1866), calife (gouverneur) de l'Emir Abdelkader dans la région de Mascara, a été publié récemment par le chercheur-enseignant d'histoire contemporaine, le Dr Taïeddine Boukaabar de l'Université de Médéa.

L'auteur a présenté, samedi à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouazziz" de Mascara, cet ouvrage en langue arabe intitulé "Nair El-Amami wa nachr et-tahani bi tardjamet Cheikh Mostefa Bentouhami Bouamrani".

Le livre met la lumière sur la politique suivie par Cheikh Mostefa Bentouhami pendant son califat dans la région de Mascara dans l'Etat de l'Emir Abdelkader, ponctué de plusieurs batailles livrées contre l'armée d'occupation française dans la région.

Il aborde également la vie du Cheikh Bentouhami en Algérie et en Syrie avec l'Emir Abdelkader de 1848 à 1866, ainsi que ses qualités et ses compétences politiques et militaires ayant contribué à renforcer l'Etat de l'Emir et à prolonger la période de résistance populaire à l'armée coloniale française (1832 à 1848).

Cette publication de plus de 200 pages évoque également les ouvrages du Cheikh Mostefa Bentouhami, notamment "El-Ghawth" et "Mémoires de Mostefa Bentouhami", selon le même auteur.

Cette rencontre a été organisée à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouazziz" en coordination avec le Club "Beit El-Hikma" de la pensée, de la littérature et des arts de Mascara, en présence d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara et des adhérents de la bibliothèque.

APS

ALGÉRIE TÉLÉCOM Lancement du Pack Idoom Fibre à 0 DA

Algérie Télécom (AT) lance, à partir de jeudi, et pendant un mois, une nouvelle promotion relative à l'acquisition du Pack Idoom Fibre à 0 DA, à partir de 15 Méga, annonce mercredi l'opérateur public dans un communiqué.

La nouvelle promotion qui s'inscrit dans le cadre des Idoom Days, est conçue pour les nouveaux clients, éligibles à la technologie internet très haut débit FTTH (fibre jusqu'au domicile), ainsi que les clients qui basculeront de l'offre Idoom ADSL (Internet haut débit) vers Idoom fibre.

Pour ce faire, les nouveaux clients Idoom Fibre pourront souscrire aux débits 15 Méga, 20 Méga, 50 Méga, 100 Méga, 200 Méga et 300 Méga à 0 DA et bénéficieront d'un Modem optique, de l'installation, ainsi que de 15 jours de connexion offerts.

Les agences commerciales d'Algérie Télécom accueilleront, pendant les Idoom Days, tous les clients éligibles à cette offre, à travers l'ensemble du territoire national, afin de bénéficier de cette super promotion qui s'étalera sur 30 jours.

Algérie Télécom maintient, ainsi, son engagement d'être toujours plus proche de ses clients en leur offrant la possibilité de profiter pleinement d'une connexion de très haut débit" et invite les citoyens à consulter, pour plus d'informations, son site web: www.at.dz.



E-PAIEMENT EN ALGÉRIE

Le nombre d'utilisateurs de la carte Edahabia porté à 14,5 millions à l'horizon 2023/2024

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki a affirmé, samedi à Alger, que le programme d'action du secteur vise à porter le nombre des utilisateurs de la carte du e-paiement "Edahabia" à 14,5 millions à l'horizon 2023/2024.

Dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général du ministère, Abdelouahab Bara, à l'occasion de l'ouverture de la première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce, le ministre a précisé que "l'entreprise Algérie Poste a doté à ce jour plus de 10,4 millions de citoyens de la carte Edahabia, un chiffre qui

sera porté à 14,5 millions d'utilisateurs à l'horizon 2023/2024". Pour l'année 2022, 1,9 millions de nouvelles cartes ont été enregistrées, ce qui a permis d'accroître considérablement les indicateurs du e-paiement en Algérie, a fait savoir le ministre qui a fait état de la hausse des opérations du e-paiement à 6 millions d'opérations en 2022 (un chiffre comprenant aussi bien les opérations réalisées par la carte Edahabia que celles par CIB), contre 20.000 opérations en 2019.

Concernant les efforts de renforcement et d'élargissement de l'internet, le ministre a affirmé que "les indicateurs ont enregistré

une évolution positive, avec plus de 48 millions d'abonnés raccordés à l'internet fixe et mobile".

Ce chiffre comprend 4,7 millions d'abonnés au téléphone mobile à la fin de 2022, dépassant le nombre ciblé par le plan d'action qui vise à raccorder le tiers des foyers à l'internet fixe d'ici fin 2024, alors que le nombre des utilisateurs de l'internet mobile dépasse 44 millions d'abonnés, selon les chiffres de M. Bibi-Triki. La première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce se poursuit jusqu'à dimanche au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal

(CIC, Alger) sous le thème "vers la modernisation des transactions financières au service de l'économie numérique". Elle est organisée par la startup "Guiddini" pour le e-commerce et le marketing, en partenariat avec le Groupement algérien des acteurs du numérique "GAAN" et le Groupement d'intérêt économique "GIE-Monétique", sous le parrainage de la Poste et des Télécommunications, le ministre de la Numérisation et des Statistiques et le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000016090

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Travaux de confortement des murs de soutènement de la route avenue Souidani Boudjemaa Résidences d'Etat : Villas Saada et Brossette

Conformément aux dispositions des articles 65 et 161 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'avis d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2023 paru dans les quotidiens nationaux « DK NEWS » et « الاخبارية » en date du 05/01/2023, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières basées sur les critères arrêtés dans l'instruction aux soumissionnaires, a fait ressortir les résultats suivants :

| Entreprise | Note technique (/100 pts) | Montant de l'offre (DA/TTC) | Montant de l'offre après correction (DA/TTC) | Délai | Critère du choix |
|--------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--|---------|---------------------|
| ENROS N° NIF : 000016001351093 | 87 | 73.223.199,00 | 73.223.199,00 | 08 mois | Offre moins disante |

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) Jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres techniques et financières.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : BORDJ BOU ARERRIDJ

DAIRA DE MEDJANA

COMMUNE DE MEDJANA

IDENTIFICATION FISCALE 095734139081709

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2023 après L'annulation d'attribution provisoire

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Medjana lance un avis d'appel d'offre ouvert dans le cadre : TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2023 selon le lot et la ligne suivante :

| LOT N° 2 | | |
|----------|---|------------------------------------|
| 01 | Ligne de transport Ouled Attia -Amsa passant par Oued sayed et Ain chiwen vers Theniet Enassr ligne *A* | Bus capacité 28 sièges à 34 sièges |
| 02 | Ligne de transport Ouled Attia -Amsa passant par Oued sayed et Ain chiwen vers Theniet Enassr ligne *B* | Bus capacité 28 sièges à 34 sièges |

Peut participer dans l'appel d'offre ouvert toute personne morale ou physique inscrite au registre du commerce proportionné avec le sujet de l'appel d'offre.
Peuvent retirer: le cahier des charges auprès du Service des marchés de l'APC de Médjana contre paiement de quatre mille DA (4.000,00) au profit du trésorier communal.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Les trois dossiers seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention: dossier de candidature- offre technique ou - offre financière- selon le cas. ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention avis d'appel d'offre ouvert * TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2023*.

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes:

Le dossier de candidature contient :

-une déclaration de candidature, une déclaration de probité, les statuts pour les sociétés, les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ; des soumissionnaires. Capacités professionnelles ; Capacités financières ; moyens humains et matériels et références professionnelles

L' offre technique contient :

-Une déclaration à souscrire ; tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; Copie de registre de commerce; Attestation de mise à jour CNAS -CASNOS. Extrait de rôle , Casier judiciaire Carte d'enregistrement fiscal, Casier judiciaire ; Copie de dépôt des comptes sociaux, une mémoire technique ; justificatif -Le cahier des charges portant à la dernière page ; la mention manuscrite lu et acceptés.

L'offre financière contient :

La lettre de soumission datée et signée - Le bordereau des prix unitaires daté et signé
Le devis Quantitatif et Estimatif daté et signé
La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la date du 1^{er} jour de la parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux
Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la limite de la durée de préparation des offres de 10h00 à 11h00 au secrétariat du PAPC
Lorsque le date limite de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le délai est prolongé au jour ouvrable qui suit et à la même heure.
L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, Le jour ouvrable coïncidant avec le dernier jour de la durée de préparation: ces offres, à 11 heures.
Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis, suivie de, qui se tiendra, au niveau du siège de l'APC de Médjana
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de la préparation des offres plus (01) un mois pour le titulaire du marché.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1453

| | | | | | | |
|-------------------|------------------|-------------------------------------|----------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| innovante | champion | sorte de graine | en cet endroit | jailit | se développer | ancien chapeau |
| impolie | mâcherai | court-circuit | enlizeras | expérimenteras | | ajaira |
| sons harmonieux | | | | | période chaude | |
| tireurs d'avirons | | | | fera des ravages en tenue d'Ève | ambitionnerais | |
| il vaut le titane | rien | | | | fleur bulbeuse | |
| chat familier | brosser vivement | | | | il réduit la liste | |
| affuble | | dépôts de vapeur cancre | | | | un ton sous mi |
| pot pour pâtes | | sonnera le tocsin chimérique | | | | illusion |
| masque de mariée | appuieras | | | acide | | formel |
| | travailleraient | | | unités agraires | | irrationnelles |
| | | arçon de formule vieilles capacités | | relations | point de vue déloquement | |
| | épuiseras | | | ethnies | | appris |
| conjugué | communication | | | | | téléphone |
| | | | | | | qâteau breton |
| réalité | | | | | | calibrais |
| légumières | | | | servitude culture de céréales | | |
| | mais oui | | | concrète | | |
| doctrine réservée | coûteux | | | roues à gorge | | posse-sif |
| fanfaronnez | | | | | agence spatiale | fera rire |
| | | | | | important | |
| durée de vie | | égorgea fruit de durs travaux | | | | sillons |
| distants | | | | | | fleuve débutant |
| | | | | enchâsseras convaincu | | enchanté |
| réprimandé | obtenus | | | chauffeur de Ramsès sous si | | |
| | c'est le gallium | | | | brosse en soies forme de ferrure | |
| | | | | | | parasite intestinal |
| imposera | | | | conversa | | |

Solution

Sudoku n°2753

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | 4 | 5 | 6 | 9 | 2 | 3 | 8 |
| 8 | 2 | 9 | 3 | 4 | 1 | 5 | 7 | 6 |
| 6 | 3 | 5 | 7 | 2 | 8 | 4 | 1 | 9 |
| 3 | 4 | 6 | 8 | 9 | 5 | 1 | 2 | 7 |
| 5 | 9 | 8 | 1 | 7 | 2 | 6 | 4 | 3 |
| 2 | 1 | 7 | 6 | 3 | 4 | 9 | 8 | 5 |
| 9 | 5 | 3 | 4 | 1 | 7 | 8 | 6 | 2 |
| 4 | 6 | 2 | 9 | 8 | 3 | 7 | 5 | 1 |
| 7 | 8 | 1 | 2 | 5 | 6 | 3 | 9 | 4 |
| 6 | 2 | 5 | 9 | 7 | 4 | 1 | 8 | 3 |
| 4 | 8 | 3 | 5 | 6 | 1 | 2 | 9 | 7 |
| 9 | 1 | 7 | 3 | 2 | 8 | 6 | 5 | 4 |
| 9 | 6 | 4 | 1 | 7 | 5 | 2 | 3 | 8 |
| 5 | 7 | 2 | 3 | 8 | 9 | 1 | 4 | 6 |
| 3 | 8 | 1 | 4 | 2 | 6 | 5 | 7 | 9 |
| 4 | 9 | 6 | 2 | 3 | 8 | 7 | 5 | 1 |
| 8 | 1 | 5 | 9 | 4 | 7 | 6 | 2 | 3 |
| 7 | 2 | 3 | 6 | 5 | 1 | 8 | 9 | 4 |
| 1 | 4 | 8 | 7 | 9 | 2 | 3 | 6 | 5 |
| 6 | 3 | 7 | 5 | 1 | 4 | 9 | 8 | 2 |
| 2 | 5 | 9 | 8 | 6 | 3 | 4 | 1 | 7 |

Mots Croisés n°2753

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
| 1 | P | E | N | A | L | I | S | A | T | I | O | N |
| 2 | I | M | A | G | I | N | E | R | A | D | A | |
| 3 | C | E | R | N | E | S | | R | I | V | E | T |
| 4 | H | U | R | E | | I | L | O | T | E | | T |
| 5 | E | T | A | L | A | G | E | S | | G | U | E |
| 6 | N | E | | L | I | N | G | E | R | E | S | |
| 7 | E | S | P | E | R | E | E | | E | T | A | T |
| 8 | T | | O | S | A | | R | A | V | A | G | E |
| 9 | T | E | L | | I | N | E | G | A | L | E | S |
| 10 | E | T | E | R | N | I | S | A | | E | S | T |

Grille géante n°1453

| | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|
| | C | C | S | I | F | M | P |
| 1 | R | E | P | E | U | S | E |
| 2 | A | H | H | N | S | R | A |
| 3 | M | I | N | E | T | A | B |
| 4 | T | V | E | R | I | N | E |
| 5 | T | O | I | L | L | A | S |
| 6 | V | O | E | I | L | L | A |
| 7 | J | U | V | E | R | S | E |
| 8 | E | R | S | O | T | E | R |
| 9 | C | R | A | G | E | S | A |
| 10 | E | N | G | U | E | S | A |
| 11 | T | A | X | E | R | A | D |

MILA - CHAMPIONNAT NATIONAL DE KICK BOXING

La Ligue de Constantine s'impose dans la spécialité kick light

Les boxeurs de la ligue de wilaya de Constantine ont dominé le championnat national de kick boxing clôturé samedi à Mila, en tête du classement dans la catégorie des séniors, ils ont remporté cinq (5) médailles d'or et une (1) en argent dans la spécialité kick light.

En deuxième position, les ligues des wilayas d'Alger et de Tizi Ouzou, avec chacune une (1) médaille en or, deux (2) en argent et une (1) en bronze.

Selon les organisateurs de cette manifestation sportive nationale, de la fédération nationale de Kick boxing, Full contact et Muai thai, 15 ligues comptant 126 boxeurs sur les 31 participants au championnat qui s'est déroulée à la salle omnisports Tayeb Benabderrahmane de Mila, ont été sélectionnés à la finale, spécialité kick light et low kick, cette dernière spécialité

a vu la participation de 228 athlètes séniors et 220 athlètes juniors qui ont disputé les quarts de finale.

Selon le président de la fédération algérienne Rachid Abdelkader Benbahi, "par manque de temps, il n'a pas été possible de terminer les compétitions de low kick arrivées aux quarts de finale au deuxième jour du championnat, aussi, la demie finale et la finale ont été reportées à une date ultérieure".

Concernant l'évaluation de cette compétition de trois jours,

elle s'est déroulée, selon M. Benbahi, dans des bonnes conditions d'organisation, elle s'est distinguée par un bon niveau dans les deux catégories.

Il a précisé qu'après la tenue des compétitions de la demie finale et de la finale, la sélection nationale qui disputera les compétitions africaines et internationales, sera formée.

Le même responsable a tenu à exprimer ses remerciements aux autorités de la wilaya de Mila qui ont apporté leur soutien à la tenue de cette compétition qui a



rassemblé un nombre "considérable de participants, venus de nombreuses wilayas, à l'instar de Relizane, Bejaia, Skikda, Toug-

gourt et d'Oum-El-Bouaghi, dont les représentants ont fait preuve d'une grande compétitivité et d'un fairplay exemplaire.



TAEKWONDO - COUPE DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Tebib en argent, Atoui en bronze

Le taekwondiste algérien Hani Tebib s'est contenté de la médaille d'argent dans la Coupe du président de la fédération internationale de la discipline (Zone Afrique), qui se déroule au Caire, après avoir déclaré forfait en finale, pour cause de blessure.

En effet, en demi-finale, Tebib avait difficilement dominé l'Égyptien Ramy Al-Aissi, mais il a payé un lourd tribut contre

cette qualification, puisqu'il a contracté une grave blessure, qui l'a empêché de disputer la finale des moins de 74 kilos, qui devait l'opposer au Tunisien Fares Al Kettoussi. Il s'est donc contenté de la médaille d'argent, sans avoir combattu.

De son côté, le deuxième algérien engagé dans les demi-finales de cette Coupe du président de la Fédération internationale,

en l'occurrence Saïdi Atoui, il a perdu contre l'Ivoirien Ibrahima Diallo et s'est donc contenté du bronze, dans la catégorie des moins de 58 kg.

Inscrite au calendrier de l'instance internationale, la Coupe du Président de la Fédération Internationale de Taekwondo, classée G2, enregistre la participation de 339 athlètes, représentant 35 pays.

CYCLISME - COURSE RÉGIONALE « JEUNES CATÉGORIES »

Domination des jeunes coureurs d'Ain Témouchent

Les coureurs d'Ain Témouchent se sont distingués lors de la course cycliste régionale jeunes catégories, disputée samedi sur le circuit du lac de Sidi M'hamed Benali long de 3,4 kilomètres à Sidi Bel-Abbes.

Chez les cadets qui ont concouru sur une distance de 40 kilomètres, la victoire est revenue au coureur Bouchagra Hamza du club Hammam Bouhadjar, qui a dominé l'épreuve devant Fares Abdelkader de l'école cyclisme de Saïda et Slaïmi Abdelkader du club Hammam Bouhadjar.

La course des cadettes sur la même distance a été remportée par Bouyakor Yamna de l'Amel d'El Malah devant Haddad Inès de la protection civile de Saïda

et Kamilia Mezri de Hammam Bouhadjar.

Chez les minimes, qui ont couru la distance de 20 km, la première place est revenue à Fertous Mohamed de l'école de cyclisme de Sidi Bel-Abbes suivi par Tedj Eddine Mounir du Amel El Malah et Bouhadjar Sid Ahmed de Hammam Bouhadjar.

La course des Benjamins sur une distance de 5 km, a été remportée au sprint par Khadraoui Fares de Amel El Malah devant son coéquipier Benaksas Yacine et Kahel Imed-Eddine de Hammam Bouhadjar.

Chez les écoles qui ont effectué 3 km, c'est le jeune Bechelaghem Mohamed

du club Naftal Oran qui s'est illustré pour s'adjuger la première marche de podium devant Benabed Seif-Eddie de l'école de cyclisme de Saïda et Merine Brahim de Hammam Bouhadjar.

Cette compétition, organisée par la ligue de cyclisme de Sidi Bel-Abbes dans le cadre de la célébration de la journée nationale du Chahid le 18 février, a enregistré la participation de 80 jeunes coureurs issus de 15 clubs représentant huit wilayas de l'Ouest de pays. Elle a été qualifiée d'un bon niveau technique par les organisateurs.

Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats.



CYCLISME-COUPÉ D'ALGÉRIE 2023 DES CADETS

La deuxième manche les 3-4 mars à Jijel (Fédération)

La deuxième manche de la Coupe d'Algérie 2023 des Cadets se déroulera en deux étapes, les 3-4 mars prochain, dans la Wilaya de Jijel, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération (FAC).

La première étape, prévue le 3 mars, consistera en un contre-la-montre, qui se déroulera entre le Grand Phare de Laouina et la ville de Laouana, ont détaillé les organisateurs dans un bref communiqué, diffusé sur le site officiel de la FAC.

La deuxième étape, prévue le lendemain, 4 mars, consistera en une course en ligne, qui prendra son départ à Bouties (El Milia) et qui s'achèvera devant le siège de l'APC de Jijel.

VOLLEY/ NATIONALE UNE

Dames - 11e J : résultats et classements

| | | | |
|---------------------|----|----|-----|
| 3. USP Akbou | 20 | 11 | |
| 4. NR Chlef | | 18 | 10 |
| 5. NRS Alger-Centre | | 13 | 10 |
| 6. US Ben Aknoun | | 10 | 11 |
| 7. JS Azzazga | | 9 | 11 |
| 8. JSN El Hamri | | 2 | 11. |

Groupe Centre-Est / Samedi :

| | |
|------------------------|-----|
| ASW Bejaia - MB Bejaia | 0-3 |
| NC Bejaia - WA Bejaia | 3-1 |

Classement : Pts J

| | | |
|---------------|----|----|
| 1. MB Bejaia | 30 | 11 |
| 2. RC Bejaia | 26 | 11 |
| 3. OS Tichy | 18 | 11 |
| 4. NC Bejaia | 17 | 11 |
| 5. ASW Bejaia | 16 | 11 |
| 6. CRR Toudja | 13 | 11 |
| 7. WA Bejaia | 8 | 11 |
| 8. B. Bejaia | 4 | 11 |

Groupe Centre-Ouest :

| | |
|-------------------------------|-----|
| USP Akbou - NR Chlef | 0-3 |
| JS Azzazga - NRS Alger-Centre | 3-1 |
| US Ben Aknoun - JSN El Hamri | 3-0 |
| Seddouk VB - MC Alger | 0-3 |

Classement : Pts J

| | | |
|---------------|----|----|
| 1. MC Alger | 33 | 11 |
| 2. Seddouk VB | 24 | 11 |

Messieurs - 12e J : résultats et classements

| | | |
|------------------|----|----|
| 6. ES Tadjenanet | 16 | 12 |
| 7. ES El-Eulma | 13 | 12 |
| 8. EF Ain Azel | 9 | 12 |
| 9. JM Batna | 6 | 12 |
| --. NC Bejaia | 6 | 12 |

Résultats et classements à l'issue des matchs de la 11e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (dames), disputés vendredi et samedi :

| | | | |
|---------------------|----|----|-----|
| 3. USP Akbou | 20 | 11 | |
| 4. NR Chlef | | 18 | 10 |
| 5. NRS Alger-Centre | | 13 | 10 |
| 6. US Ben Aknoun | | 10 | 11 |
| 7. JS Azzazga | | 9 | 11 |
| 8. JSN El Hamri | | 2 | 11. |

Groupe Centre-Est / Vendredi:

| | |
|-----------------------------------|-----|
| ES Sétif - MB Bejaia | 3-2 |
| NR Bordj Bou Arreridj - NC Bejaia | 3-0 |
| JM Batna - ES Tadjenanet | 0-3 |
| EF Ain Azel - OMK El Milia | 1-3 |
| ES El-Eulma - JSC Ouled Adouane | 0-3 |

Classement : Pts J

| | | |
|------------------|----|----|
| 1. JSCO Adouane | 34 | 12 |
| 2. ES Sétif | 32 | 12 |
| 3. NRBB Arreridj | 24 | 12 |
| 4. MB Bejaia | 23 | 12 |
| 5. OMK El-Milia | 17 | 12 |

Groupe Centre-Ouest / Vendredi :

| | |
|---------------------------|-----|
| NA Hussein-Dey - RM Arzew | 0-3 |
| O El-Kseur - ASV Blida | 0-3 |
| RC M'sila - JSB Ighram | 3-1 |
| WA Tlemcen - PO Chlef | 3-0 |

Samedi :

| | |
|--------------------------|-----|
| JS Messelmoun - MC Alger | 0-3 |
|--------------------------|-----|

Classement : Pts J

| | | |
|-------------------|----|-----|
| 1. MC Alger | 33 | 12 |
| 2. WA Tlemcen | 31 | 12 |
| 3. ASV Blida | 28 | 12 |
| 4. RM Arzew | 24 | 12 |
| 5. RC M'sila | 19 | 12 |
| 6. PO Chlef | 18 | 12 |
| 7. JS Messelmoun | 15 | 12 |
| 8. JSB Ighram | 7 | 12 |
| 9. O .El-Kseur | 3 | 12 |
| 10.NA Hussein-Dey | 2 | 12. |

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.D - 2^EJ) Défaite du CR Belouizdad face à l'ES Tunis (0-1)

Le CR Belouizdad s'est incliné face à l'ES Tunis sur le score de 0 à 1 (mi-temps : 0-0), en match comptant pour la 2e journée du groupe D de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé samedi soir au stade 5 juillet d'Alger.

Le but de l'EST a été inscrit par Hamdou Elhoumi (80e). Dans l'autre match du groupe D, disputé vendredi, la formation soudanaise d'Al-Merreikh et l'équipe égyptienne du Zamalek ont fait match nul (0-0). A l'issue des matchs de cette 2e journée de la phase de poules, l'ES Tunis est en tête du classement avec six points, devant le CRB (3 points), alors que le Zamalek et Al Merreikh ferment la marche avec 1 point. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale.



Petro Atlético s'impose contre l'AS Vita Club (2-1)

Le représentant angolais en Ligue des champions africaine de football, le Petro Atlético a dominé son homologue congolais, l'AS Vita Club sur son propre terrain (2-1, mi-temps 1-0), en match disputé samedi, au stade Massemba Deba de Brazzaville, pour le compte de la 2e journée de la phase de poules, Groupe (A). Le Petro Atlético a ouvert le score par Tiago Azulao à la 32e minute de jeu, et c'est son coéquipier

Anderson Cruz qui a doublé la mise à la 64e, alors qu'Eric Kabwé a sauvé l'honneur pour l'AS Vita Club à la 82e. Une importante victoire pour le représentant angolais, car elle le propulse à la première place du groupe, ex aequo avec la JS Kabylie, avec quatre points pour chaque club. De son côté, l'AS Vita Club reste dernier du groupe, avec zéro point, mais avec une rencontre en moins, car son match de la première journée contre

le Wydad de Casablanca a été reporté au 3 mars prochain. Dans l'autre match de ce Groupe (A), disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), la JS Kabylie avait dominé le Wydad de Casablanca, sur le score d'un but à zéro.

L'unique réalisation des Canaris a été l'œuvre du capitaine Badreddine Souyad, d'une belle tête croisée à la 87e minute, et qui a permis à son équipe de s'emparer

dès lors de la première place du groupe, avec quatre points. Lors de la prochaine journée (ndlr, la 3e), prévue les 24-25 février courant, l'AS Vita Club accueillera JS Kabylie, alors que Petro Atlético sera en déplacement chez le Wydad de Casablanca.

A l'issue de la 6e et dernière journée de cette phase de poules, prévue les 31 mars et le 1er avril prochains, les deux premiers se qualifieront en quarts de finale.

RÉSULTATS PARTIELS

Résultats partiels de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football, à l'issue des matchs de vendredi et samedi :

Vendredi, 17 février :

Groupe A :

JS Kabylie (Algérie) - Wydad Casablanca (Maroc) 1-0

Groupe B :

Cn. Sport (Cameroun) - Mam.Sundowns (Afr.du Sud) 1-3

Groupe D :

Al-Merreikh (Soudan) - Zamalek (Egypte) 0-0

Samedi 18 février :

Groupe A :

AS Vita Club (RD Congo) - Petro Atlético (Angola) 0-2

Groupe B :

Al-Hilal (Soudan) - Al-Ahly (Egypte) 1-0

Groupe C :

Vipers (Ouganda) - Horoya AC (Guinée) 0-0

Simba SC (Tanzanie) - Raja Casablanca (Maroc) 0-3

Groupe D :

CR Belouizdad (Algérie) - ES Tunis (Tunisie) 20h00 (heure algérienne)

Note : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS

Un match à huis clos pour l'ES Sétif, le DG Karim Larbaoui suspendu jusqu'à son audition (LFP)

L'Entente de Sétif a écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire, relatif à l'utilisation de fumigènes dans les stades, a annoncé la Commission de discipline de la Ligue du football professionnel (CD/LFP).

Les supporters de l'Aigle noir avaient enfreint cette

règle une première fois lors de la première journée de championnat, puis une deuxième fois lors de la 15e journée, et une troisième fois le 14 février courant, lors de la défaite (0-1) contre la JS Saoura, en Coupe d'Algérie.

L'ESS devra purger cette suspension le samedi 25 février (17h00), lors de la ré-

ception du NC Magra, au stade du 8-Mai 1945, pour le compte de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis. La Commission de discipline de la LFP a décidé par ailleurs de suspendre le Directeur Général du club, Karim Larbaoui jusqu'à son audition, prévue pendant la séance du lundi 20 février. L'arbitre directeur

de la rencontre, Ilyes Boukouassa, sera également convoqué pour la même séance" a encore précisé la même source. Côté Saoura, le joueur Khatir Baàziz a écopé d'un seul match de suspension, après avoir été exclu pour le cumul de cartons jaunes, lors de ladite rencontre.

LIGUE 2 AMATEUR

L'ASM Oran signe sa 6^e victoire de rang, coach Hadj Merine ne s'enflamme pas

L'ASM Oran a enchaîné sa sixième victoire de rang après s'être disposé, vendredi à domicile, du WA Boufarik (2-1) dans un match comptant pour la 18e journée de la Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest), au terme duquel l'entraîneur Hadj Merine a appelé ses joueurs à "garder les pieds sur terre". "Je remercie mes joueurs pour les efforts déployés tout au long de la partie. Ils sont restés concentrés et bien organisés, malgré le but du nul encaissé en fin de première mi-temps. Ils sont néanmoins tenus de garder les pieds sur terre", a déclaré le coach oranais à la presse à l'issue de la rencontre jouée au stade "Habib Bouakeul". Ce succès est venu confirmer le réveil du club oranais qui a attendu la 13e journée du championnat

pour signer sa première victoire de la saison. Depuis, l'ASMO enchaîne les succès ce qui lui a permis de faire un grand bond au classement et s'extirper de la zone rouge. "Nous allons tout faire pour rester sur la même dynamique dans l'optique de s'offrir d'autres victoires, car le championnat est encore long et toute éventuelle contre-performance pourrait nous faire revenir à la case départ", a encore déclaré le coach de l'ASM. "Un autre match difficile nous attend lors de la prochaine journée sur notre terrain contre la JSM Tiaret, qui n'est autre que le co-leader de notre groupe. Nous allons le préparer convenablement avec comme objectif signer un septième succès d'affilée", a-t-il ajouté. Evidemment, le jeune entraîneur de la

formation de "Medina Jdidja" regrette d'avoir vendangé plusieurs points au cours de la phase aller qui lui auraient permis d'ambitionner de jouer la carte de l'accession, comme convenu, du reste, avec les dirigeants du club avant le début de cet exercice", a-t-il souligné. L'ASMO, reléguée en Ligue deux en fin d'exercice 2015-2016, est distancée de 16 points par les co-leaders du groupe, à savoir l'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret, qui en comptent 40 chacun, ce qui rend la mission des Oranais "très difficile" pour espérer se joindre à la course à la montée, a avoué Hadj Merine. Pour rappel, seul le premier de chacune des deux poules qui composent la Ligue 2 validera son billet pour l'élite à l'issue de la saison en cours.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 18E J)

L'AS Khroub garde le cap, l'US Souf nouveau dauphin

L'AS Khroub, vainqueur en déplacement devant le MO Constantine (1-0), dans l'affiche de la 18e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée samedi, a conservé le fauteuil de leader du groupe Centre-Est, alors que l'US Souf tombeur de l'E Sour Ghoulane est le nouveau dauphin au classement.

Avec ce nouveau succès contre un des prétendants à l'accession, les Khroubis leaders indéboulonnables depuis le début de saison confirment leur suprématie dans la poule Centre-Est, tandis que les "Mocistes" subissent un coup d'arrêt après une série de six victoires et glissent au quatrième rang avec 31 points.

Cette défaite du MOC, profite à l'US Souf (2e, 34 pts) qui se hisse à la deuxième place du classement devant le NRB Telegma (3e, 33 pts), large vainqueur (3-0) devant la JSM Skikda (15e, 12 pts). Dans le milieu du tableau, l'USM Annaba (6e, 27 pts) a renoué avec le succès en s'imposant (3-1) devant le MC El Eulma, qui occupe le 13e rang avec 20 points, dans le moment où la JS Bordj Menaël (7e, 25 pts) et l'IB Khemiss El Khechna (10e, 21 pts), se sont quittés sur un score vierge de 0 à 0.

De son côté, l'IRB Ouargla (8e, 23 pts) a créé la surprise de cette 18e journée en allant s'imposer chez l'USM El Harrach (4-2), qui se retrouve au 10e rang avec 21 points.

Cette troisième journée de la phase retour a également enregistré deux autres matchs nuls, entre le CA Batna (8e, 23 pts) et l'US Chaouia (13e, 20 pts), de même que l'AS Ain M'lila (10e, 21 pt) qui s'est neutralisée face à la lanterne rouge HAMRA Annaba (16e, 7 pts). Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres ont été disputées vendredi, l'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret, vainqueurs à domicile devant le SKAF Khemiss Miliana (4-1) et le MC Saïda (1-0), ont conservé la tête du classement, alors que le NA Hussein-Dey a battu le RC Kouba (1-0) dans le derby des banlieusards pour le maintien.

A la faveur de cette nouvelle victoire, la JSMT est désormais sur une série de huit matchs sans défaites (7 victoires, 1 nul) et reste au coude à coude avec l'ESBA, qui enchaîne avec un deuxième succès de rang portant sa série d'invincibilité à cinq matchs (4 victoires, 1 nul). Derrière le duo de tête, le SC Mecheria (3e, 28 pts) s'est largement imposée contre la lanterne rouge le RC Relizane (4-0), alors que l'ES Mostaganem (4e, 37 pts) a battu (3-1) l'O Médéa (11e, 19 pts).

Dans le milieu de tableau, le MCB Oued Sly (5e, 32 pts) est revenu avec les trois points de la victoire de son déplacement chez le CR Témouchent (2-1), alors que l'ASM Oran (9e, 24 pts) a décroché une sixième victoire consécutive, en s'imposant (2-1) contre le WA Boufarik (8e, 25 pts). Cette 18e journée a également été marquée par la bonne opération du NA Hussein-Dey, qui se hisse au 10e rang avec 22 points, en s'adjugeant le derby des banlieusards contre le RC Kouba, qui concède en revanche une sixième défaite consécutive et se retrouve dans une position délicate dans sa lutte pour le maintien en Ligue 2. Dans l'autre duel des mal classés, le WA Tlemcen et le GC Mascara ont fait match nul (2-2), et restent scotchés au 14e rang avec 14 points.

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 18e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, disputés samedi :

| | |
|--------------------------------|-----|
| AS Ain M'lila - HAMRA Annaba | 0-0 |
| USM Annaba - MC El Eulma | 3-1 |
| USM El Harrach - IRB Ouargla | 2-4 |
| NRB Telegma - JSM Skikda | 3-0 |
| JSB Menaël - IB Kh. El Khechna | 0-0 |
| MO Constantine - AS Khroub | 0-1 |
| CA Batna - US Chaouia | 0-0 |
| US Souf - E Sour Ghoulane | 1-0 |

| Classement : | Pts | J |
|------------------------|-----|----|
| 1). AS Khroub | 35 | 18 |
| 2). US Souf | 34 | 18 |
| 3). NRB Telegma | 33 | 18 |
| 4). MO Constantine | 31 | 18 |
| 5). E Sour El Ghoulane | 29 | 18 |
| 6). USM Annaba | 27 | 18 |
| 7). JS Bordj Menaël | 25 | 18 |
| 8). CA Batna | 23 | 18 |
| --). IRB Ouargla | 23 | 18 |
| 10). USM El Harrach | 21 | 18 |
| --). IBKE Khechna | 21 | 18 |
| --). AS Ain M'lila | 21 | 18 |
| 13). MC El Eulma | 20 | 18 |
| --). US Chaouia | 20 | 18 |
| 15). JSM Skikda | 12 | 18 |
| 16). Hamra Annaba | 7 | 18 |

CAN 2023

La moitié des stades sont prêts (CAF)

La moitié des stades qui abriteront la Coupe d'Afrique des Nations en Côte d'Ivoire en janvier 2024 sont prêts, a affirmé vendredi le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), qui a estimé que les travaux ont "bien avancé".

"Les infrastructures que je viens de visiter sont de classe +Coupe du monde+. Par rapport à ma précédente visite il y a 12 mois, les travaux ont bien avancé", a déclaré Véron Mosengo-Omba après une visite de six jours des infrastructures hôtelières, sportives et hospitalières en Côte d'Ivoire.

Sur les six stades qui doivent accueillir la compétition, trois sont prêts: celui d'Abidjan en banlieue d'Abidjan (60.000 places), celui de Bouaké (centre) qui a été rénové pour passer à 40.000 places et celui de Yamoussoukro (centre, 20.000

places). La construction du stade de San Pedro (sud-ouest, 20.000 places) de celui de Korhogo (nord, 20.000 places) et la rénovation du stade historique Félix Houphouët-Boigny (33.000 places), au cœur d'Abidjan, ne sont pas encore achevées. "Il reste des travaux de finitions exigés pour répondre au cahier des charges de la CAF. Ils prendront du temps mais nous sommes convaincus qu'à la fin juin 2023, ces trois stades pourront être homologués par nos services pour être utilisés pour des compétitions CAF ou FIFA" a affirmé Véron Mo-

sengo-Omba. Côté hébergements, la plupart des "villages CAN", où certains supporters seront logés, sont presque terminés. M. Mosengo-Omba a salué des constructions "respectueuses d'un développement durable conçues de façon à pouvoir être utiles au-delà de la compétition". Initialement programmée en juin et juillet 2023, la CAN a été reportée pour se tenir du 13 janvier au 11 février 2024, afin d'éviter que les matchs aient lieu en pleine saison des pluies. C'est la deuxième fois que la Côte d'Ivoire organise la compétition, après 1984.



CAN U20

40 arbitres dont un algérien retenu pas la CAF

Une liste de noms comprenant 16 arbitres, 18 arbitres assistants et six arbitres assistants vidéo (VAR) a été publiée par la Confédération africaine de football, pour officier à la Coupe d'Afrique des Nations U20, prévue du 19 février au 11 mars 2023 en Egypte. Les arbitres sélectionnés sont originaires de 30 pays différents dont l'Algérie représentée par l'arbitre assistant Bouzti Hamza.

La liste est composée essentiellement de jeunes arbitres - un choix qui témoigne l'engagement de la CAF à développer des arbitres de classe mondiale en Afrique dans un avenir proche, précise l'instance africaine. Le département des arbitres de la CAF a également intégré des arbitres sélectionnés pour les événements mondiaux de la FIFA afin d'utiliser la compétition comme étape préparatoire avant leurs missions. La liste comprend deux femmes arbitres : Akhona Makalina d'Afrique du Sud et Bouchra Karoubi du Maroc, ainsi que des arbitres assistants. Le chef du département de l'arbitrage de la CAF, Désiré Noumandiez Doué, a déclaré au site de l'instance africaine : "Nous sommes pleinement engagés à changer l'image de l'arbitrage sur le continent et pour cela nous misons sur la jeunesse. Dans ce groupe, nous avons l'avenir de l'Afrique".

Douze équipes participent à cette 23e édition : l'Egypte, le Sénégal, le Nigeria, le Mozambique, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Soudan du Sud, le Congo, la Gambie, la Tunisie, le Bénin et la Zambie. Les équipes qui atteindront les demi-finales seront automatiquement qualifiées pour la Coupe du Monde U-20 de la FIFA prévue en Indonésie du 20 mai au 11 juin 2023.

ALLEMAGNE

Sadio Mané reprend l'entraînement collectif avec le Bayern



L'international sénégalais Sadio Mané a repris dimanche matin l'entraînement collectif avec le Bayern Munich, à deux semaines et demie du huitième de finale retour de Ligue des champions contre Paris SG.

Le champion d'Afrique 2022 s'est entraîné avec l'ensemble du groupe munichois pour la première fois depuis sa blessure début novembre à l'Allianz Arena contre le Werder Brême.

Touché au péroné face au Werder, Mané a été opéré dans la foulée et a été privé de la Coupe du monde avec le Sénégal. Il avait repris la course le 24 janvier, puis avait retouché le ballon une semaine plus tard. Recrue estivale phare du Bayern, il n'a toutefois pas pu être aligné pour le huitième de finale

aller de la Ligue des champions au Parc des Princes contre le PSG (victoire du Bayern 1-0).

L'entraîneur du Bayern Julian Nagelsmann avait indiqué vendredi qu'avec une semaine complète d'entraînement Mané pouvait être intégré au groupe, alors que se profile dans sept jours le choc contre l'Union Berlin à l'Allianz Arena.

Après sa victoire à Paris, le Bayern a chuté samedi à Mönchengladbach (3-2) après avoir été réduit à dix dès la 9e minute. Les décuplés champions d'Allemagne en titre sont sous la menace de l'Union Berlin, un point de retard (42 contre 43) mais qui affronte la lanterne rouge Schalke dimanche après-midi.

APS

CAN U17 (PRÉPARATION)

La sélection nationale reprend les entraînements à Alger

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) a repris samedi les entraînements au stade communal de Rouiba, en prévision du match amical face aux U21 du NA Hussein-Dey, prévu dimanche au stade annexe de Nelson Mandela à Baraki (Alger), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les coéquipiers de Benedder ont eu préalablement une séance de déchargement, au lendemain du match amical perdu face aux U19 du MC Alger. Dans la matinée, le staff technique a décortiqué la défaite face au Mouloudiens, à tra-

vers une projection vidéo et une série de remarques et situations expliquées aux joueurs par rapport à leurs rendements collectif et individuel. Les joueurs ont pris conscience des dispositions tactiques dans lesquelles ils avaient évolué lors de ce premier match et qu'ils comptent y remédier face aux U21 du NAHD ce dimanche, souligne la FAF. Contrairement au stage de janvier, le sélectionneur national, Arezki Remmane, a profité de la date Fifa pour faire appel à un nombre important de joueurs évoluant à l'étranger, notamment, en France, au Canada,

en Espagne et en Egypte. Il a cependant dû se passer des services du gardien Samy Merzouk (Lille OSC/France) et du milieu de terrain Yanis Delavaud (FC Nancy/France), retenus par leurs clubs pour disputer la Coupe Gambardella (France) ainsi que l'attaquant Moslim Anatof (Académie de la FAF), laissé poursuivre ses soins. Il est à rappeler que la sélection nationale U17 prépare la Coupe d'Afrique des Nations U17, qui se déroulera du 29 avril au 19 mai prochains en Algérie, et aura pour adversaires, le Sénégal, le Congo et la Somalie.

LIGUE 1 FRANÇAISE (24^E) ANGERS SCO

Bentaleb signe son troisième but de la saison

Le milieu international algérien d'Angers SCO Nabil Bentaleb, a signé son troisième but de la saison samedi soir, lors de la défaite concédée sur le terrain du RC Strasbourg (2-1), dans le cadre de la 24e journée de la Ligue 1 française de football.

Le capitaine angevin a réduit le score en seconde période (73e) sur penalty, alors que son équipe était menée au score à la pause (2-0). A l'issue de cette défaite, Angers SC, où évoluent trois autres joueurs algériens : Faouzi Ghoulam, Lyes Chetti, et Farid



El-Mellali, reste scotché à la position de lanterne rouge avec 10 points, et reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation.

Bentaleb (28 ans) avait

rejoint Angers en janvier 2022 pour un contrat de trois saisons et demie en provenance de Newcastle (Angleterre). Il est parvenu à s'affirmer au sein de la formation angevine,

en se voyant même octroyer le brassard de capitaine.

Le retour en forme de Bentaleb lui a valu d'être rappelé en équipe nationale par le sélectionneur Djamel Belmadi lors des quatre derniers matchs amicaux disputés en septembre et novembre dernier, après trois ans d'absence.

Le natif de Lille (France) était convoité durant le mercato d'hiver par le club italien de l'Hellas Vérone (Serie A) et Besiktas (Turquie), avant de décider finalement de terminer la saison avec Angers.

ITALIE

Milan confirme son redressement à Monza (1-0)

L'AC Milan, sorti de sa dépression de janvier, a confirmé son redressement avec une courte victoire samedi à Monza (1-0), lors de la 23e journée de Serie A, son troisième succès de rang sans prendre de buts. Face au Monza de Silvio Berlusconi et Adriano Galliani, les artisans du grand Milan des années 1980 et 1990, les Rossoneri de Stefano Pioli ont trouvé la faille sur une frappe sèche de Junior Messias (31e). Grâce à ce succès acquis en souffrant, Milan rejoint provisoirement à la deuxième place l'Inter Milan, hôte en soirée de l'Udinese, mais très loin, à 18 points, du leader Naples, vainqueur vendredi de Sassuolo (2-0). Après un janvier noir où sa défense a pris l'eau, le champion en titre confirme qu'il est au moins redevenu solide, à défaut d'être

flamboyant: il signe un troisième 1-0 consécutif après celui contre le Torino il y a une semaine en championnat et celui contre Tottenham mardi en huitième de finale aller de Ligue des champions. Monza, revenu en milieu de tableau (10e) après une belle série de huit matches sans victoire, a pourtant joué sans complexes et poussé son grand voisin dans ses tranchées. Ciprian Tatarusanu, toujours dans la cage milanaise en attendant le retour imminent de Mike Maignan, a dû être attentif d'entrée face à Patrick Ciurria (1re) puis Andrea Petagna (2e). Il a surtout eu de la réussite en seconde période quand une nouvelle frappe de Ciurria a touché deux fois le poteau avant de sortir (73e). L'AC Milan avait globalement mieux maîtrisé la première mi-temps,

ouvrant la marque par Messias après deux premières banderilles de Rafael Leao (poteau 19e puis tir à ras de terre 25e). Mais le champion a nettement reculé ensuite, malgré l'entrée en jeu d'Olivier Giroud (65e), sur le banc au coup d'envoi comme Zlatan Ibrahimovic. Ce dernier devra toutefois patienter pour renouer avec la compétition, neuf mois après son opération au genou. Sur un contre, Theo Hernandez a raté de peu le 2-0 en envoyant son tir piqué dans le petit filet devant le gardien Michele De Gregorio (57e). Charles de Ketelaere n'a pas été plus adroit de près (85e). "On aurait pu boucler le match avec ces deux occasions, mais la satisfaction est qu'on a recommencé à défendre tous ensemble", s'est félicité l'entraîneur Stefano Pioli sur DAZN.

**BAYERN MUNICH
Nagelsmann
dérape et s'excuse**

"Ce sont des chiffres molles." Après la défaite contre le Borussia Mönchengladbach (3-2), samedi en Bundesliga, Julian Nagelsmann n'a pas mâché ses mots pour qualifier les arbitres de la rencontre, à qui il a reproché l'expulsion directe de Dayot Upamecano dès la 8e minute pour une faute en tant que dernier défenseur sur Alassane Plea. Un dérapage pour lequel l'entraîneur du Bayern Munich s'est rapidement excusé.

**REAL MADRID
Courtois dépité
pour Vinicius**

Encore une fois dans le viseur des supporters adverses à Osasuna (0-2), samedi en Liga, Vinicius Jr (22 ans, 34 matchs et 16 buts toutes compétitions cette saison) cristallise toujours les tensions. L'ailier brésilien peut compter sur le soutien de son partenaire au Real Madrid, le gardien Thibaut Courtois (30 ans, 25 matchs toutes compétitions cette saison).

"Il y a eu cette minute de silence et quelqu'un a traité Vinicius de 'fils de...', c'est pitoyable. Ils scandaient 'Vinicius, va te faire foutre', c'est malheureux. Il faut regarder ce que font ces gens, pas Vinicius. On voit des enfants avec leurs parents qui font des doigts d'honneur. C'est regrettable", a pesté le portier belge pour DAZN.

**JUVENTUS
Rabiot
toujours flou
sur son avenir**

En fin de contrat en juin prochain, Adrien Rabiot (27 ans, 25 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) ne sait toujours pas s'il prolongera avec la Juventus. Une chose est certaine, le milieu de terrain français n'est pas pressé de choisir. "Je suis ici à la Juve, concentré sur mes performances. Je ne pense pas à mon contrat maintenant. Nous verrons comment les discussions se dérouleront dans les prochains mois", a lancé le vice-champion du monde pour la Sky. Un nouveau départ libre comme avec le Paris Saint-Germain n'est pas à exclure.



**MAN CITY
Walker pique
une colère**

Trois jours après son succès autoritaire à l'Emirates, Manchester City n'a pas confirmé en concédant le nul à Nottingham Forest (1-1), samedi en Premier League. Un score de parité que ne digère pas le latéral droit Kyle Walker (32 ans, 18 matchs toutes compétitions cette saison).

"Nous réalisons un gros match à l'Emirates puis nous venons ici et faisons match nul. C'est inacceptable. Si nous voulons lutter pour le titre, il faut gagner ces matchs. Nous devons faire beaucoup mieux, a reconnu le Citizen en zone mixte. Chaque match devrait être traité de la même manière, comme une finale de coupe. Qu'est-ce que je peux dire, sinon que c'est inacceptable. Nous devons rester soudés en tant que groupe. Les membres les plus anciens de l'équipe ont fait part de leur opinion. Je le répète, c'est tout simplement inacceptable." Le champion d'Angleterre pourrait potentiellement se retrouver à 5 points d'Arsenal en cas de victoire sur Everton lors de son match en retard, prévu le 1er mars.

**ASTON VILLA
Martinez a irrité Emery**

Proche d'obtenir un bon nul, Aston Villa a craqué dans le temps additionnel face à Arsenal (2-4), samedi en Premier League. Buteur contre son camp à la 93e minute, Emiliano Martínez (30 ans, 21 matchs en Premier League cette saison) a déserté sa cage pour tenter d'égaliser sur un ultime corner. Problème, les Gunners ont inscrit un quatrième but par Gabriel Martinelli sur le contre. Un choix de monter du gardien argentin qui a irrité son entraîneur, Unai Emery. "Il a décidé seul. J'ai parlé avec lui à la fin du match, je n'ai jamais demandé à mes gardiens d'agir ainsi", a lancé le manager espagnol face aux journalistes.

**O MARSEILLE
Départ
programmé
pour
Guendouzi ?**

Les supporters de l'Olympique de Marseille doivent profiter comme il se doit du talent de Mattéo Guendouzi (23 ans, 21 matchs et 1 but en L1 cette saison) en cette seconde partie d'exercice, car ils ne le verront plus à l'oeuvre la saison prochaine. "Son départ est clairement programmé cet été", annonce L'Équipe dans son édition dominicale !

Déjà sollicité par Aston Villa et Unai Emery cet hiver, l'international français a "tout pour être l'un des gros transferts du prochain mercato", selon L'Équipe. Guendouzi, c'est combien ? Au vu de son niveau, de sa polyvalence, de son âge et de sa présence en équipe de France, l'OM attend beaucoup. Toujours d'après nos confrères, les dirigeants ont soufflé lorsque la somme de 30 M€ a circulé dans les médias cet hiver, car ils envisagent d'obtenir bien plus. Début des enchères à 40 M€ ?

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherhal
Directeur de publication
Smâil Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smâil Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

36^e SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Le président de la République décide d'octroyer un milliard de dollars pour le financement de projets de développement dans les pays africains

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'octroyer un montant d'un milliard de dollars US à l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, destiné au financement des projets de développement dans les pays africains.

Dans une allocution lue par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, lors du 36^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), dont les travaux se poursuivent, dimanche, à Addis-Abeba, le président de la République a affirmé que cette démarche procède de "la

conviction de l'Algérie que la sécurité et la stabilité en Afrique sont liées au développement". "J'ai décidé d'injecter un montant d'un milliard de dollars US au profit de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement pour le financement de projets de développement dans les

pays africains notamment les projets d'intégration ou ceux à même de contribuer à accélérer le développement en Afrique", a dit le Président Tebboune. L'Agence entamera les procédures d'exécution de cette initiative stratégique en coordination avec les pays africains souhaitant en bénéficier.



Le Président de la République réitère l'attachement de l'Algérie au droit légitime de l'Afrique à la qualité de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé, samedi à Addis-Abeba, l'attachement de l'Algérie au droit légitime de l'Afrique à accéder à la qualité de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, soulignant son engagement à œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix du continent et ses revendications légitimes.

Dans une allocution lors des travaux de la réunion ministérielle du Comité des dix de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies tenue à l'occasion du 36^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le Président de la République a salué "l'esprit de coopération continue et la coordination fructueuse établie entre les représentants des pays africains frères dans les fora internationaux et régionaux pour faire entendre la voix de la position africaine unifiée".

Cette démarche, précise le Président de la République, a pour objectif d'insister sur la nécessité de permettre au continent d'obtenir deux sièges permanents au sein de l'instance onusienne et d'accroître son quota de représentativité au niveau des sièges non permanents, de trois à cinq sièges, conformément à la teneur du "Consensus d'Ezulwini" et de "la Déclaration de Syrte". Pour l'Algérie, la ques-

tion de la réforme du Conseil de sécurité est impérative pour parvenir à un ordre mondial plus représentatif, plus juste et plus équilibré, notamment en cette conjoncture délicate marquée par une succession de crises et leurs retombées porteuses de prémices de nouveaux changements dans les rapports de forces sur la scène internationale".

"Notre continent fait face à des menaces multifformes et multidimensionnelles qui entament la paix et la sécurité tels que le phénomène du terrorisme, les guerres, les changements climatiques, les crises alimentaires, énergétiques et sanitaires accentuées par la pandémie du Covid-19 et le conflit russo-ukrainien", a poursuivi le Président Tebboune dans son allocution.

Dans ce sillage, le Président de la République a réaffirmé à ses homologues du Comité l'engagement de l'Algérie en faveur du droit légitime de l'Afrique pour accéder au Conseil de sécurité tel que stipulé dans la Déclaration de Syrte et du Consensus d'Ezulwini. "Nous allons continuer à œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix de l'Afrique et ses revendications légitimes et réparer l'injustice historique faite à notre continent", a-t-il rassuré.

Il a, dans ce sens, réitéré l'engagement de l'Algérie à œuvrer de concert avec les pays membres du Comité à l'effet de maintenir cet élan de soutien international, important et de

plus en plus croissant en faveur de la position africaine", et ce dans l'objectif de "réaliser un progrès dans les pourparlers concernant la réforme du Conseil de sécurité".

L'obtention par le continent africain de la qualité de membre permanent au Conseil de sécurité "est étroitement liée à la réussite des négociations intergouvernementales dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU en tant que cadre unique et idoine pour débattre de la question de la réforme du Conseil de sécurité", a-t-il fait observer.

Le président de la République a appelé à "intensifier et à mobiliser" les efforts nécessaires pour que les prochaines négociations reposent sur le document-cadre d'action de 2015 en tant que document de référence reflétant les positions et les propositions de près de 120 Etats membres de l'ONU, y compris la position africaine unifiée, tout en œuvrant à "faire face aux différentes tentatives visant à mettre à mal ou à empêcher le processus de réforme, voire même affaiblir les positions et diviser les partisans".

"Nous souhaitons que le groupe africain prenne part de manière constructive et efficace aux côtés de tous les pays membres et les groupes d'intérêt dans les prochaines négociations intergouvernementales et collabore avec les pays membres permanents au Conseil de sécurité en vue de mobiliser le soutien et l'appui à la position africaine uni-

fiée et d'assurer un grand rapprochement sur la réforme du Conseil de sécurité et de consolider son rôle dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales de façon à ce qu'il soit davantage représentatif, neutre, transparent et crédible", a soutenu le président Tebboune. "Nous devons poursuivre l'unification de notre rang et de notre parole sur la scène internationale et nous engager au respect des décisions de l'UA pertinentes en restant fidèle au groupe africain et en appuyant l'adhésion aux autres groupes d'intérêt pour parler d'une seule voix africaine jusqu'à satisfaction des exigences de la position africaine unifiée". En conclusion, le président Tebboune a rappelé que l'Algérie représentera à partir de l'année prochaine le continent au sein du Conseil de sécurité, soulignant qu'"elle œuvrera à faire entendre sa voix et ses exigences en coordination avec les frères africains conformément au processus d'Oran" et à l'occasion de la tenue de la 12^e réunion ministérielle du comité des dix de l'UA concerné par la réforme du Conseil de sécurité onusien, prévue en Algérie en janvier 2024". Le président de la République a exprimé la disposition totale de l'Algérie "à contribuer aux discussions fructueuses prévues pour sortir avec des recommandations devant nous permettre de cristalliser notre position africaine unifiée pour mener le processus de négociation en cours à l'ONU".

Le Premier ministre reçoit à Addis-Abeba le ministre d'Etat au ministère émirati des Affaires étrangères

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a reçu, samedi soir en sa résidence à Addis-Abeba, Cheikh Shakhbut Bin Nahyan Bin Mubarek Al Nahyan, membre du Conseil des ministres, ministre d'Etat au ministère émirati des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. La rencontre a permis d'évoquer "la réalité et les perspectives des relations algéro-émiraties et de souligner la volonté des deux pays de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines". L'audience a eu lieu en marge de la participation du Premier ministre, en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au 36^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), dont les travaux seront clôturés dimanche.

Lamamra s'entretient à Addis-Abeba avec plusieurs responsables d'Europe et d'Australie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a eu, samedi à Addis-Abeba, des entretiens avec des responsables d'Europe et d'Australie dans le cadre de sa participation aux travaux du Sommet de l'Union africaine (UA) au sein de la délégation conduite par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. M. Lamamra a eu des rencontres avec le

Premier ministre portugais, Antonio Costa, le président du Conseil européen, Charles Michel et le ministre adjoint australien des Affaires étrangères, Tim Watts, précise la même source. M. Lamamra a examiné avec le Premier ministre portugais les relations algéro-portugaises et leurs perspectives prometteuses. M. Costa a affirmé qu'il "aspire à participer personnellement aux prochaines échéances entre les deux pays liés par le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération depuis 2005". Avec le président du Conseil

européen, Charles Michel, M. Lamamra a évoqué "les questions relatives au partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) et les voies et moyens de la renforcer conformément au principe d'équilibre des intérêts". M. Lamamra a convenu avec le ministre adjoint australien des Affaires étrangères, Tim Watts, "de se soutenir mutuellement en faveur des candidatures des deux pays aux organisations internationales auxquelles ils appartiennent et échangé les vues sur la situation prévalant dans la région sahélo-saharienne".

VIANDES ROUGES

Plus de 20.000 tonnes seront importées pour faire baisser les prix durant le ramadhan (conseiller au ministère de l'agriculture)

Plus de 20.000 tonnes de viande rouge seront importées et mises sur le marché national avec un prix plafond fixé à 1.200 dinars le kilogramme, durant le mois de ramadhan prochain, a annoncé dimanche à Alger un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. "Afin d'atténuer la pression sur le marché local, il a été décidé d'importer une grande quantité de 20.000 tonnes pour la période du ramadhan, qui sera distribuée sur l'ensemble du territoire national", a indiqué le conseiller au ministère, Miloud Triaa, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Il s'agit de la viande rouge fraîche "Halal" conditionnée sous vide, importée principalement de l'Amérique du Sud, ajoute le responsable soulignant que le prix de vente au

consommateur a été fixé à 1.200 dinars le kilogramme. Outre les 540 points de vente directe qui seront ouverts à l'occasion du mois sacré, cette quantité sera mise sur le marché à travers des conventions avec des grandes surfaces de distribution et des grossistes, comprenant la condition de ne pas dépasser le prix de 1.200 DA/kg. S'agissant de la viande de volaille, M. Triaa a rappelé la décision prise récemment et qui consiste au plafonnement des prix de vente à 350 dinars le kilogramme, au niveau de l'Office national de l'aliment de bétail (Onab). "L'Onab met en vente directement aux consommateurs de la volaille au prix plafond de 350 DA/kg sur ses 80 points de vente, ainsi que sur les 540 points de vente qui seront ouverts durant le ramadhan", indique-t-il. Ce prix plafond

concerne la viande blanche fraîche, précise le responsable ajoutant que la volaille congelée sera cédée à un prix moindre. Cette démarche vise principalement à réguler les prix de volaille qui connaissent une hausse "inexpliquée" depuis plusieurs jours, explique M. Triaa tout en rappelant que l'Onab détient une part de marché d'au moins 15% pour la viande blanche, avec plus 10 mille tonnes/mois mises sur le marché. Afin de contribuer davantage à la régulation du marché, l'Onab compte augmenter progressivement sa part de marché en renforçant notamment son rôle dans la fabrication et la commercialisation des aliments de bétails. Interrogé sur l'exclusivité de l'importation des légumineuses par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), le respon-

sable a expliqué que cette décision visait à protéger la production nationale et à mettre terme à l'importation anarchique, rappelant que la facture des importations des légumes secs et du riz dépassait les 300 millions de dollars. Selon lui, la surface dédiée à cette culture devrait augmenter cette saison à 120.000 hectares, assurant ainsi plus de 60% des besoins du marché nationale, contre 40% actuellement. Le reste des besoins sera couvert par l'importation à travers l'Oaic. La surface destinée aux légumineuses devrait croître progressivement à moyen terme pour atteindre 150.000 hectares, parallèlement à l'amélioration des rendements, ce qui permettra la couverture totale des besoins nationaux.